

## La revue catholique des idées et des faits

L'agriculture, facteur économique  
 Aviation et recherches de géographie historique  
 Crimes des soldats allemands à Lincé, 6 août 1914  
 Souvenirs de la vie littéraire  
 Lettre sur Maeterlinck, le mariage et les Jésuites  
 Art, Nature et Personnalité  
 La philosophie de l'art de M. De Bruyne  
 Charles I<sup>er</sup>, empereur d'Autriche, roi de Hongrie  
 La méthode en science sociale  
 Mickiewicz et Barrès  
 Une interview sensationnelle

Baron Tibbaut  
 A. Poidebard, S. J.  
 Baron Paul Verhaegen  
 Henri Massis  
 Omer Englebert  
 E. De Bruyne  
 Georges Légrand  
 Paul Halflants  
 Jacques Valdour  
 Paul Cazin  
 Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe

Les idées et les faits : Chronique des idées : Est-ce que le socialisme est un mouvement populaire, Mgr J. Schyrgens.

### La Semaine

Ainsi donc, nous y voilà et plus tôt même que prévu : l'Allemagne ne paiera plus de réparations ! L'événement ne surprend guère, mais d'entendre le chancelier Brüning — stylé par la finance internationale — annoncer tranquillement au monde que son pays est incapable de payer encore les réparations, vous donne quand même un petit choc. « Si, par contre — ajoute le Reich — l'Allemagne est soulagée du fardeau des réparations, elle sera capable de payer toutes ses dettes privées en temps voulu. » Et cela fait comprendre toute la manœuvre. Les usuriers des deux mondes s'ingénient à retrouver leurs capitaux fût-ce aux dépens des victimes de... leur victoire.

A quoi bon répéter encore que les annuités du Plan Young n'imposent plus à l'Allemagne que des charges annuelles ne représentant pas 10 % de son budget ? Toute l'Allemagne est convaincue que le « tribut » est injuste, exorbitant et écrasant ; le bon Mgr Kaas, chef du Centre, va même jusqu'à parler des « effets destructeurs de la politique entêtée de la France dans la question des « tributs », non seulement en Allemagne, mais sur tout l'organisme économique mondial ».

Et cette nouvelle manœuvre pour se soustraire aux justes conséquences de son crime et de sa défaite, fournit au Reich une occasion de plus de faire le « geste » dont elle serait la première à bénéficier. Sans doute la laissera-t-elle passer, comme chaque fois, depuis bientôt quatorze ans...

Les engagements solennels et « librement consentis » de La Haye — le bon billet ! — ne seront donc pas tenus. Il apparaîtra, sinon à Lausanne, très certainement à la conférence qui fera suite à celle de Lausanne, que, « dans les circonstances actuelles, la solution la moins mauvaise » est de... « passer l'éponge ». Mais serait-ce assez habile, de la part de l'Allemagne, d'excepter sa dette envers la Belgique ! Et quand les Etats créanciers de l'Allemagne, la France surtout, accepteront que le Reich ne paie plus — car ils l'accepteront... — comme ils se grandiraient dans la capitulation en exigeant que soit continué à la Belgique le paiement annuel des quelques centaines de millions si utiles à notre budget et qui ne représentent qu'une goutte d'eau dans le budget allemand.

Ne nous berçons pas d'illusions, la lourde psychologie germanique n'est guère capable de comprendre pareille habileté et les Alliés que nous sauvâmes en 1914 — nous l'ont-ils assez dit ! — ne pensent plus à faire du sentiment. Si la France, pourtant, avant de céder encore, imposait à l'Allemagne le maintien des paiements à la Belgique, paiements qui ne peuvent affecter en rien ni les finances allemandes, ni les intérêts de la finance internationale, le monde entier ne la reconnaîtrait-il pas dans ce geste chevaleresque ?

\* \* \*

Dans sa très belle chronique de la semaine dernière, le comte Louis de Lichtervelde suggérait de faire porter les négociations futures, non plus sur des questions de gros sous, mais sur l'angoissant problème de la sécurité, cette sécurité européenne poursuivie en vain depuis novembre 1918 et que les peuples désirent ardemment. Mais l'Allemagne de 1932 veut-elle assurer cette sécurité européenne qui dépend *avant tout* d'elle ? Sa politique paraît s'inspirer de l'efficacité du chantage et de la menace permanente. Pourtant, si l'Allemagne voulait vraiment la paix dans la sécurité, sans doute tous les Etats consentiraient-ils volontiers — pour échapper enfin au cauchemar — à « payer » de leurs créances cette paix tant souhaitée. Mais tout le développement de la vie alle-

mande, depuis la défaite, n'est-il pas dans la ligne d'une réaction contre un sort immérité et d'une revanche ? D'autre part, et malgré cette politique agressive et belliqueuse, Berlin réussit quand même à se soustraire à ses obligations... Pourquoi les Allemands n'en concluraient-ils pas que leur méthode est la bonne ?

Et voilà pourquoi nous souhaitons vivement que M. Laval puisse réaliser une Union nationale toujours plus large. La France reste, malgré ses erreurs et ses fautes, la grande garantie de paix en Europe. Qu'elle se garde du mirage pacifiste ! Les Etats-Unis, aussi, pourraient travailler utilement à la paix européenne, mais il règne par là une telle ignorance, une telle incompréhension du vieux monde, qu'il vaut mieux, pour n'être pas déçu, n'attendre de l'Amérique que des interventions malheureuses. Il paraît que notre ministre des Affaires étrangères a exprimé à l'honorable et très sympathique ambassadeur des Etats-Unis : « les regrets du gouvernement belge au sujet de divers articles de journaux, froissants pour le gouvernement américain et pour le Président Hoover. La Belgique ne saurait oublier — ajoute la note communiquée à la presse par M. Hymans — l'aide que les Etats-Unis lui ont apportée dans la guerre et l'admirable dévouement que M. Hoover a déployé dans l'organisation du ravitaillement des territoires occupés. Note ahurissante... Si on est incroyablement susceptible à Washington, par contre, rue de la Loi, on paraît faire assez bon marché de notre fierté nationale... Passons. Mais ce n'est pas frapper les Etats-Unis, croyons-nous, que de constater avec Ludwig Bauer que les Américains mettent la guerre hors la loi, et ne remuent pas le petit doigt et ne donnent pas un cent pour la faire disparaître. Est-ce être ingrat, d'autre part, de penser que l'anecdote suivante, rigoureusement authentique, symbolise parfaitement l'attitude américaine ? Il y a quelques années, à Washington, une personnalité fort en vue et croyant connaître l'Europe, disait, à un Anglais de marque : ici, chez nous, quarante-huit Etats sont fédérés et vivent parfaitement ensemble ; chez vous, en Europe, vous n'êtes pas vingt-cinq Etats et vous ne parvenez pas à vous entendre. Cela nous dépasse et cela nous exaspère ; cela nous conduit à nous désintéresser de vous... Une telle ignorance et un tel dédain des génératrices historiques expliquent bien des choses.

\* \* \*

Puisse la France résister au mirage pacifiste, écrivions-nous plus haut. Chaque jour apporte, heureusement, l'écho de voix épiscopales mettant en garde contre les dangers d'une campagne absurde. Que la France cède à la tentation, et ce serait la guerre certaine. Quelle tentation ? Celle de croire qu'une hirondelle fait le printemps ; que se livrer sans défense fait reculer l'agresseur ; que « c'est seulement dans une humanité sans armes, que se réalisent la paix définitive et la parfaite justice », comme vient de l'écrire un pacifiste français.

Le même pacifiste demande, à chaque peuple, le désarmement, même unilatéral, total et immédiat, et ne craint pas d'ajouter : plutôt l'occupation étrangère que la guerre !

C'est trop bête, n'est-ce pas ? Ce professeur qui prêche sa doctrine au nom du « tu ne tueras pas », du Décalogue et du « tu aimeras ton prochain comme toi-même » de l'Evangile, n'oublie qu'une chose, c'est que l'essentiel pour l'homme, ici-bas, n'est pas de vivre, mais de vivre dignement, comme le rappelait un jour le Cardinal Mercier à des étrangers qui croyaient pouvoir penser que, perd-être, la Belgique eût pu se contenter, en août 14, de protester verbalement contre l'invasion...

# L'agriculture, facteur économique

Le débat soulevé par l'intervention du gouvernement dans la crise agricole, met, une fois de plus, en relief les préjugés qui se dressent contre la principale de nos industries, l'indifférence parfois méprisante dont elle a été l'objet et l'ignorance dans laquelle se trouve l'opinion publique sur l'importance de son rôle économique dans la prospérité nationale.

Je voudrais, en quelques mots, souligner ces erreurs de jugement, qui, heureusement, appartiennent plus au passé qu'au présent, mais qui donnent encore quelques signes de survivance.

Le gouvernement n'abandonne pas l'agriculture dans la lutte à mort qu'elle livre, en ce moment, contre la crise mondiale; et il a déposé un projet de loi, qui ne touche pas aux céréales mais qui, par un procédé de péregration, rétablit le droit de douane existant avant guerre sur le beurre et sur la viande.

Le projet de loi, limité à ces modestes proportions, n'était pas de nature à provoquer de l'émou. Il n'innove pas; il ne crée pas une politique nouvelle; il ne s'engage pas dans la voie d'un protectionnisme systématique. Il se contente de rétablir l'agriculture dans le droit commun en lui appliquant, en matière de douane, la politique générale, qui est qualifiée de libre échange mitigé et qui s'étend à presque tous les produits du travail national, à l'exclusion des produits agricoles.

Cependant ce projet de loi a été accueilli, au début, par des critiques passionnées, que le temps semble vouloir apaiser.

Il ne propose qu'une mesure de circonstance, de salut public, de conservation économique. Il veut défendre le producteur belge contre l'avalanche de vivres, que la fermeture généralisée des frontières précipite sur le marché belge, seul resté ouvert. Comme l'immense réservoir de beurre et de viande, que forment la Hollande et le Danemark en vue de l'alimentation de l'Angleterre et de l'Allemagne, ne peut plus s'y écouler normalement, il est obligé de déverser brusquement sa masse sur le marché belge qu'il écrase, avilissant les prix et décourageant le producteur.

Suivant l'exposé des motifs, l'importation du beurre s'est élevée de 360.000 kilos en 1928 à 16.300.000 en 1931; et l'excédent des importations de viandes s'élève de 27.000.000 de kilos en 1928 à 65.000.000 en 1931, de sorte que les viandes se sont vendues à Anvers à 5 francs le kilo, soit à moins de la moitié des prix de revient en Belgique.

Le gouvernement a jugé, avec raison, qu'il ne pouvait rester impassible devant ce phénomène destructeur et qu'il devait mettre l'agriculture sur le même pied que les autres facteurs de l'activité nationale.

Pour se rendre compte de l'état d'infériorité auquel elle était reléguée, au point de vue douanier, il suffit de prendre connaissance des chiffres, qui sont établis par une étude du Boerenbond et qui, sans avoir la portée d'une preuve décisive, marquent cependant une tendance.

Sur 1.216 rubriques du tarif belge, 96 seulement ont un caractère agricole, et de ces 96 articles, 37 seulement sont protégés, y compris les articles industriels, tels que sucre, produits alimentaires mélassés. Les produits agricoles ne figurent dans les recettes douanières de 1930 que pour 0,38 %, tandis que les produits non agricoles y figurent pour 6,58 %.

Si la situation était renversée, si l'industrie assaillie par la tourmente se voyait destituée d'une protection dont l'agriculture serait seule à bénéficier, quelle ne serait pas sa protestation! Cette hypothèse suffit pour justifier l'attitude du gouvernement qui s'est inspiré, dans son projet de loi, du principe de l'égalité de traitement pour tous les facteurs économiques.

C'est donc une erreur que de crier au protectionnisme agricole dont le principe n'a été invoqué dans le débat par aucun défenseur de l'agriculture. D'aucuns l'ont fait, sans doute, en souvenir de tendances anciennes, qui se sont manifestées, il y a trente ans; et j'ai le souvenir d'avoir dû contredire souvent un ami et ancien collègue, qui, dans nos assemblées agricoles des Flandres, réclamait de sa voix puissante, les droits d'entrée sur les céréales.

Dans la Flandre sablonneuse de petites cultures, l'agriculture achète plus de céréales qu'elle en vend; elle les transforme, avec les aliments concentrés, en lait, beurre et viande.

C'est la situation qui se rencontre dans les pays de culture spécialisée et intensive, tels que la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvège et qui, à la Conférence économique internationale de 1927 à Genève, les a groupés en face de pays de grandes cultures plus portés pour le régime protectionniste.

Le débat, à Genève, se livrait, non sur des solutions pratiques, qui doivent tenir compte de la différence des situations, mais sur le principe qui, dans l'intérêt général de la vie économique du monde, doit guider la politique internationale des Etats.

Aussi le vœu 4<sup>e</sup>, qui devait résumer les discussions et réaliser l'accord unanime, faisait-il, tout en proclamant l'utilité de la liberté des échanges, des réserves d'application justifiées par les intérêts vitaux des pays.

Il n'a d'ailleurs rien d'absolu, et il se contente de se prononcer plutôt en faveur de la théorie d'un libre échange mitigé, en opposition avec la théorie d'un protectionnisme mitigé.

En voici les termes :

« Il est désirable que toutes les entraves à la libre circulation et au commerce des produits agricoles soient supprimées dans la mesure où leur suppression ne constituerait pas un danger pour les intérêts vitaux des divers pays et de leurs travailleurs ».

La portée de ce vœu résulte clairement des débats, dont il est issu et qui, commencés à l'assemblée d'ouverture, se sont prolongés, au sein de la Commission d'agriculture.

L'idée que, comme Président de la délégation belge, nous avions défendue à la séance d'ouverture, était la mise de l'agriculture sur un pied d'égalité avec l'industrie et le commerce; et elle avait déjà trouvé une première application dans l'organisation de la Conférence, qui avait accordé à chacune de ces activités, une des trois commissions.

Nous montrions que, au lendemain de la guerre, l'agriculture belge avait souffert autant des entraves intérieures que des entraves extérieures; et nous arrivions à la conclusion que l'agriculture, autant que l'industrie et le commerce, avait besoin de la liberté de ses mouvements, de l'échange libre des matières premières et des produits.

Cette thèse se justifie surtout pour l'agriculture intensive et spécialisée, qui est basée sur la transformation des matières, et elle peut invoquer l'expérience de la Belgique, qui, en temps normal, tire de son sol étroit (3.044.401 ha.) des produits d'une valeur de plus de 12 milliards de francs, correspondant à 84 % des besoins de son alimentation.

Nous essayions de démontrer ainsi que, même pour l'agriculture, le principe du protectionnisme constitue une erreur; car, sous prétexte de détourner à son profit le courant de la vie économique, il arrive, en fin de compte, à le paralyser.

Ces idées étaient partagées par les petits pays de culture intensive, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvège, qui nous

ont aidés pour les faire triompher dans le travail de la Commission de l'agriculture.

Un groupe, sous l'impulsion de l'éminent conseiller d'Etat de France, M. Gauthier, avait élaboré un ordre du jour qui exposait, d'une façon magistrale, les exigences de l'agriculture, mais qui montrait des tendances protectionnistes, notamment dans le paragraphe suivant :

« La protection douanière, qui doit maintenir l'équilibre entre la rémunération normale du travail industriel et du travail agricole, doit avoir aussi pour objet d'atténuer l'extrême instabilité des prix qui résulte de l'impossibilité pour le cultivateur de déterminer à sa volonté, l'importance de ses récoltes. »

D'accord avec mon collègue M. Mullie, aujourd'hui sénateur, nous crûmes devoir préciser notre pensée libre échangiste dans la notice suivante, qui expose une théorie d'ensemble.

« Pour libérer l'agriculture des entraves intérieures, il importe d'éclairer l'opinion publique, qui ne se rend pas toujours compte de la situation véritable et qui la considère comme une industrie secondaire, dont la mission est d'alimenter la population, même à perte. La publication régulière des index de prix comparatifs des produits agricoles et des produits industriels constituera un enseignement utile.

« L'agriculture doit aussi pouvoir évoluer, surtout dans les pays de population rurale dense, dont l'existence est liée à l'intensification et à la spécialisation de la culture; elle doit pouvoir suivre les lois de la production économique, qui obtient le plus grand rendement possible à l'hectare et qui permet, par l'échange, d'obtenir plus d'aliments qu'elle ne pourrait obtenir par la production directe. Elle devient ainsi transformatrice et elle doit pouvoir acheter librement ses matières premières et revendre librement les produits transformés.

« Toute entrave extérieure, qui ferme ou rétrécit le marché étranger, marque un arrêt dans l'évolution.

« Cette évolution, qui permet de nourrir une population plus nombreuse sur un même espace, suppose aussi la facilité d'accès à la moyenne et à la petite propriété, ainsi que la constitution de modestes patrimoines de famille, dont les lois fiscales et les lois de partage doivent favoriser la conservation. »

La Commission de l'agriculture s'orienta dans ce sens; et cette attitude permit à la Conférence de réunir l'unanimité autour du vœu 4<sup>o</sup> émis en faveur du libre échange mitigé.

Bien plus, elle amena le premier contact entre les pays qui signèrent, plus tard, la convention d'Oslo.

Un économiste anglais éminent, M. Layton, frappé de l'entente qui s'était manifestée en faveur du libre échange mitigé, même entre délégués agricoles, voulut profiter de cette heureuse collaboration pour amorcer entre eux un premier échange de vues. Il vint me trouver à l'hôtel pour me prier de fixer jour et heure à l'effet de les réunir à déjeuner; et c'est ainsi que le 19 mai 1927, quelques délégués des pays signataires d'Oslo se rencontrèrent au Grand Hôtel Beau Rivage à l'effet de se concerter sur le plan à suivre pour vivifier les idées adoptées par la Conférence.

Je me contente de constater que la Belgique n'est pas restée en arrière sur le terrain de la propagande, qu'elle a adhéré à la convention d'Oslo, qu'elle a proposé ensuite la trêve douanière et qu'elle aurait peut-être eu plus de liberté d'action, si notre tarif douanier n'avait pas eu la tare d'avoir exclu les produits agricoles. Mais je m'empresse de quitter le terrain diplomatique qui relève des Gouvernements, et j'en reviens au débat soulevé par le projet gouvernemental.

\* \* \*

D'aucuns sont allés jusqu'à dire que le gouvernement visait à favoriser des intérêts particuliers, au détriment de l'intérêt général. Mais c'est ici qu'apparaît le mieux le caractère superficiel et tendancieux de la critique.

Jamais l'importance, que prend l'agriculture dans l'activité nationale, n'a été mieux mise en lumière qu'en ce temps de crise aiguë.

Elle est la source la plus abondante de richesses, puisqu'elle tire du sol et de l'air des produits se renouvelant tous les ans et représentant une valeur de 12 milliards.

De plus, elle crée dans la campagne, un vaste réservoir de forces humaines et d'énergie, qui soutiennent l'expansion industrielle; elle lui donne une clientèle sûre de consommateurs; et elle apporte à la population des facilités d'alimentation qui retentissent sur

le coût de la vie. En un mot, elle joue le rôle de volant dans l'activité nationale; sa prospérité se confond avec celle du pays; et l'on peut dire que, si la constitution économique de la Belgique est saine et solide, elle le doit à l'équilibre que l'activité de l'agriculture fait régner entre les facteurs de la production.

Rien ne menace plus l'avenir d'un pays que l'écrasement de l'agriculture par l'industrie et le commerce. Cette situation a été mise en lumière par un livre récent de M<sup>me</sup> Ferrero, née Lombroso, sur *La Raçon du machinisme*, et Mussolini, dans un article sur l'émigration paru dans la *Revue belge* du 1<sup>er</sup> janvier 1932, émet cette forte appréciation : « J'ai, pour ma part, la vieille et intime conviction qu'un développement industriel aussi rapide, présente un danger effroyable pour la civilisation, et que la seule richesse véritable et durable est celle qui nous vient de la terre, du sol ».

Nous n'avons cessé de défendre cette idée en l'appuyant sur des exemples empruntés non seulement aux colonies, mais aussi aux vieux pays, comme l'Angleterre, et nous en avons tiré la conclusion que, pour tout homme d'Etat prévoyant, nous avons comme premier devoir de garder toute sa vitalité à notre agriculture nationale.

L'Angleterre doit, en partie, ses malheurs d'aujourd'hui à un vice de sa constitution économique. Elle a négligé depuis trop longtemps son agriculture. Il y a une trentaine d'années déjà, M. Wilson Fox disait dans la *Royal Commission on Agricultural Depression* que, dans le Suffolk, la plus grande partie des terres est pratiquement hors de culture et employée comme pâture naturelle pour moutons *rough sheep runs*.

Elle a été rejetée un siècle en arrière par l'abandon des campagnes : de pays agricole, elle est devenue un pays pastoral.

L'esprit agricole y est mort, au point que les efforts faits pour ramener la population à la campagne, n'obtiennent plus d'effet.

Aussi l'Angleterre s'épuise en important les vivres qu'elle pourrait produire elle-même; et Kropotkine, cité par la *Review of Reviews* de novembre 1912, disait avec raison qu'elle pourrait nourrir une population de quatre-vingts millions d'habitants si les terres étaient cultivées comme en Lombardie et dans les Flandres.

J'ai pu me rendre personnellement compte, dans un Congrès international d'habitations tenu à Londres en août 1907, de l'étouffement de l'idée agricole. J'y avais développé le mérite de la petite propriété rurale. Mais cette notion ne se comprenait plus et le président, qui en appréciait l'importance, proposait pour le prochain congrès, d'insérer cette question, non à la fin de l'ordre des travaux, mais en tête.

La paralysie agricole n'a cessé de se développer, sauf pendant la période de la guerre; et j'en ai souligné quelques étapes (1).

Heureusement, la Belgique a gardé une agriculture saine. Mais notre situation n'est pas exempte de soucis. Nous aussi, nous connaissons le mouvement du siècle, qui concentre les populations dans les villes au détriment des villages. Nous connaissons l'attraction des salaires industriels, qui, par leur taux et leur stabilité relative, tendent à vider les campagnes. Et c'est pour réagir contre ce mouvement d'aspiration, que nous n'avons cessé de préconiser la diffusion de la petite propriété rurale qui pousse à l'intensification et à la spécialisation de la culture.

Peut-être le moment est-il opportun de reprendre le projet de loi, que le comte de Smet de Naeyer avait déposé en 1903 sur la petite propriété, et dont nous avons eu l'honneur de faire le rapport à la séance du 25 février 1904. Ce serait le moyen de féconder l'esprit agricole qui, heureusement, ne s'est pas encore éteint en Belgique.

Mais, en ce moment, nous n'avons qu'à suivre le gouvernement, qui, courant au plus pressé, essaye de défendre l'agriculture contre l'irruption d'une concurrence calamiteuse.

Il ne faudrait pas que ce débat laisse aux populations agricoles l'impression qu'elles sont délaissées. Elles n'ont que trop souvent occupé un rang secondaire; et je me crois en droit d'en donner ici deux preuves qui n'ont guère retenu l'attention de l'opinion publique.

On sait combien l'agriculture avait été épuisée pendant la guerre par les réquisitions de l'occupant. La section agricole du Comité national avait multiplié ses efforts pour en sauver les facteurs

(1) Conférence donnée en 1908, à la Société Scientifique sur « La Force latente des Campagnes ».

Article sur la désertion rurale, publié dans la *Belgique artistique et littéraire*, en 1912; notice sur le fléchissement des campagnes, publiée dans l'*Almanach*, de 1913, des étudiants catholiques de Gand.

essentiels. Mais le cheptel bovin avait été réduit à l'extrême en quantité et en poids, la race du cheval de trait, qui constituait la gloire de nos éleveurs, avait été transportée en Allemagne, qui se vantait cyniquement d'en avoir transporté le monopole chez elle.

L'intérêt national commandait, à coup sûr, de se préoccuper de la restauration de l'agriculture, comme d'un des éléments essentiels de la restauration nationale. Et cependant, comme souvent, elle fut perdue de vue aussi bien pour l'exécution de la Convention d'armistice que pour la négociation du Traité de paix.

Le Comité de Spa, qui était préposé à l'exécution de la convention de l'armistice, ne comprenait pas un membre agricole, et c'est ainsi que l'on vit rapatrier rapidement les espèces, les valeurs, les machines identifiées en Allemagne; mais on ne songea pas sérieusement à rapatrier la race du cheval de trait, qui représentait un capital considérable et dont l'identification était possible par les livres des chambres agricoles.

Quand, plus tard, je fus délégué avec M. Fratteur, Mulie, et d'autres, pour assister nos délégués au point de vue agricole, dans les négociations de la paix, je m'en plaignis au maréchal Foch qui, sur la présentation de notre éminent ambassadeur, le baron de Gaiffier d'Hestroy, m'avait accueilli avec beaucoup de bienveillance; et d'accord avec un fonctionnaire français, je lui proposai un projet d'identification et de récupération des reproducteurs chevalins. Le Maréchal l'adopta et le notifia au gouvernement allemand, qui refusa de l'exécuter en prétextant qu'il dépassait les termes de la convention d'armistice.

Je demandai au Maréchal de pouvoir passer outre à cette opposition; il y consentit tout en disant qu'il tenait à m'avertir que des incidents pourraient surgir dans l'exécution de son ordre et que, dans ce cas, il risquait d'être désavoué par l'autorité civile. C'était à l'époque où ses rapports avec le président du Conseil, M. Clemenceau, étaient particulièrement tendus. M. Bordet, ministre de l'Agriculture en France, consulta le Conseil des ministres, qui, le lendemain, déconseilla une procédure dont, disait-il, les complications pouvaient compromettre la conclusion imminente du traité de paix.

Ce fut un premier insuccès dû à l'absence de la préoccupation agricole dans l'exécution de la convention d'armistice.

L'agriculture fut tout aussi étrangère aux premières négociations entamées à Paris pour la conclusion du traité de paix.

Nos trois délégués reçurent, au début, le concours de diverses équipes de conseillers, d'experts, de techniciens, recrutés dans les milieux les plus divers à l'exclusion du milieu agricole.

Plus tard, l'oubli fut réparé sur l'observation que j'en fis dans une réunion politique à laquelle assistèrent des membres du gouvernement. Et quand, avec d'autres, j'acceptai la mission de conseiller agricole, je dus constater bientôt que notre action, dont l'objet était limité à un intérêt spécial, se mouvait sur un plan secondaire et était ainsi condamnée à la stérilité.

Je dus demander à nos délégués l'autorisation d'entrer en rapports directs avec des personnalités dont l'action semblait prépondérante; ils me l'accordèrent avec empressement; et c'est ainsi que, grâce à l'intervention de M. Hoover, des ministres de France, MM. Bordet, Lebrun, Loucheur, de notre ambassadeur et de nos délégués, nous pûmes, au dernier moment, faire inscrire au Traité de paix, la clause de récupération agricole, que nous rédigeâmes, dans le cabinet de M. Loucheur, en collaboration avec M. Caziot, fonctionnaire particulièrement compétent du ministre de l'Agriculture en France, et qui nous assura des paiements en nature évalués à environ un milliard de francs papier.

Si je cite ces faits, c'est pour empêcher, que, à l'avenir, le point de vue agricole, ne soit laissé à l'arrière-plan; et nous pouvons l'espérer; car, durant ces dernières années, il s'est produit un redressement marquant. L'agriculture a obtenu une représentation dans tous les organismes importants qui sont consultés ou qui agissent sur le terrain économique; et c'est le meilleur moyen de maintenir l'équilibre indispensable entre les facteurs économiques du pays.

Aujourd'hui, le gouvernement, ému à la fois par la détresse agricole et par le souci de l'intérêt général, propose d'accorder à l'agriculture la protection qui est la règle pour les autres industries. C'est encore une œuvre de redressement et de justice qui servira l'avenir économique de la Belgique et qui mérite d'être accueillie avec bienveillance par une opinion publique mieux éclairée.

Em. TIBBAUT,  
Ministre d'Etat.

## Aviation et recherches de géographie historique<sup>(1)</sup>

Je serais quelque peu effrayé d'avoir à vous exposer, ce soir, sur la très aimable invitation de l'Amicale Saint-Michel, un sujet aussi austère et aussi technique que le rôle nouveau de l'aviation dans les recherches de géographie historique si je ne voyais dans l'auditoire un grand nombre de personnalités capables de comprendre que l'aviation est en train de renouveler l'exploration de notre vieille terre et que tout procédé nouveau d'exploration aérienne doit être examiné avec attention.

Je sais, d'ailleurs, que les élites bruxelloises vibrent aux mêmes idées intellectuelles et scientifiques que nos élites parisiennes.

Aviateur du désert, habitué aux atterrissages en campagne dans des terrains nouveaux, j'ai la déformation professionnelle d'être toujours un peu impressionné par une première prise de terrain. Ce sentiment n'existe pas ce soir. Il m'est enlevé par la délicate attention qu'a eue S. M. le roi Albert d'accepter la présidence d'honneur et le patronage de cette conférence et de s'y faire représenter. Pour nous, gens de l'air et explorateurs aériens, nous considérons le roi Albert comme l'un des nôtres, nous souvenant de ses très audacieuses reconnaissances sur le front de guerre et de ses grands raids en Afrique et en Asie. C'est à ce titre, mon général, que, missionnaire, membre de l'Aéro Club de France et explorateur du désert, je vous demande de dire à Sa Majesté que pour Elle a été notre première pensée, ce soir.

Et s'il me restait encore quelques appréhensions, hier matin, en descendant pour la première fois, en gare de Bruxelles, elle fut vite dissipée par le chaleureux accueil du colonel Donnay de Casteau. J'y distinguai l'attention affectueuse de l'ancien colonel du régiment de guides pour l'ancien aumônier du 2<sup>e</sup> dragons et du 13<sup>e</sup> chasseurs à cheval, mes régiments, qui ont laissé tant de leur cœur dans la cavalerie belge.

### Observation aérienne et géographie.

L'aviation doit être considéré désormais comme un puissant moyen de recherche dans toutes les branches de la géographie: géographie physique, tectonique, géologie, géographie humaine et géographie économique. Nous verrons comment il faut maintenant ajouter à cette liste la géographie historique, auxiliaire de l'archéologie.

Avec l'avion, le géographe a trouvé l'instrument essentiel d'étude, un observatoire élevé qu'il peut placer à une hauteur précise et propice et mouvoir à son gré pour agrandir ou varier les horizons.

Avant les relevés cartographiques et dans les régions les plus inaccessibles au sol, il peut se faire une carte naturelle du terrain à l'échelle voulue, une carte en relief sous l'éclairage nécessaire et étudier soit les ensembles, soit les détails.

La mobilité de cet observatoire aérien est compensé par la photographie qui fixe avec précision et impartialité les moindres particularités du sol et permet de les étudier ensuite à loisir au calme du bureau.

L'utilisation de rayons spéciaux auxquels notre rétine est insensible permet même à la plaque photographique, spécialement préparée, de représenter certains détails invisibles à notre œil. On connaît les essais faits récemment aux Etats-Unis pour la photographie aérienne à très grande distance. Dans son numéro de l'Aéronautique du 13 décembre 1930, *L'Illustration* nous a donné

(1) Conférence faite au Palais des Beaux-Arts, le 13 janvier.

des exemples remarquables de ces recherches. De 6.000 mètres d'altitude, un horizon de montagnes, situé à 350 kilomètres et invisible à l'aviateur, a été fixé par lui sur le film : un écran spécial filtrait les radiations lumineuses et une émulsion hypersensible les captait.

Il faut, je crois, attribuer également aux différences d'activité des couleurs du sol la révélation sur la plaque photographique de certains détails enfouis sous la terre que n'avait pas saisis l'observation aérienne au cours des reconnaissances. Nous avons pu ainsi, près de Palmyre, retrouver, sur une plaque photographique les sillons d'un ancien terrain de culture de l'époque romaine dans une organisation agricole rigoureusement nivelée par le limon d'un wadi.

La cartographie, résumé et fixation de toute documentation géographique, doit trouver, dans l'observation et la photographie aériennes, des procédés nouveaux et rapides de relever du terrain.

Dans les régions désertiques ou inaccessibles à terre, l'avion permet de remplir certains trous des cartes existantes, en accrochant ses bandes photographiques sur des points géodésiques, déterminés par avance. Des avant-plans photographiques peuvent, avec une approximation calculée, dessiner provisoirement les grandes lignes naturelles d'une région difficile d'accès.

Dans les régions accessibles à terre, la photographie aérienne et surtout la photographie stéréoscopique, succédant à l'établissement au sol de points de repère triangulés et déterminés, permettent l'établissement de cartes qui ne le cèdent en rien à celles établies par des relevés au sol. Elles facilitent considérablement la rapidité des travaux.

#### Observation aérienne et géographie historique.

En géographie historique, l'avion est un moyen de recherche non moins fructueux.

Il permet d'atteindre des régions anciennes ignorées loin des pistes actuelles ou inaccessibles aux modes ordinaires de transport, de les survoler, d'y atterrir pour y faire une étude précise, y prendre des mesures ou même faire un sondage rapide à la pioche.

De terre, certains vallonements, signes d'une ruine souterraine, sont difficilement visibles de loin, à cause de l'uniformité des teintes de la steppe et de l'absence d'ombres sous l'ardeur du soleil aux heures d'éclairage perpendiculaire ou élevé. Aux heures matinales ou tardives, avec l'éclairage oblique, ils apparaissent de très loin à l'observateur aérien. Des ruines ne laissant que de faibles ondulations au sol sont ainsi découvertes et marquées sur la carte avec exactitude. La plan peut en être relevé rapidement par photographie perpendiculaire.

L'avion permet des vues d'ensemble précieuses de la région étudiée. Les recherches sûrement dirigées, grâce à lui, sont conduites avec beaucoup de rapidité et de fruit. Il met en un mot à la disposition de l'archéologue une carte à l'échelle propice, sur laquelle il lit les traces subsistantes de l'organisation ancienne : emplacement des villes et des places fortes, réseau des routes et des canaux.

La rapidité de l'avion rend possible des reconnaissances à grand rayon, comme il est souvent impossible d'en réaliser à terre.

Mais l'observation aérienne peut aller plus loin encore. Elle permet de découvrir une ruine entièrement enfouie sous le sol. Tel fut pendant cinq ans (1927-1931) l'objet de nos recherches et de nos expérimentations de méthode.

#### Nouvelle méthode de recherches archéologiques en régions de steppe.

En 1925, chargé de mission par la Société de Géographie, j'étudiai les possibilités économiques de la Haute-Djéziré (ou Haute-

Mésopotamie) syrienne et la formation des chaînes se détachant de l'Anti-Liban pour se relier au Djebel Sindjar. Utilisée pour ces recherches, l'observation aérienne se révéla d'une efficacité insoupçonnée pour l'examen archéologique de la Mésopotamie romaine. Le réseau des routes anciennes au nord de l'Euphrate, dans le bassin du Khabour, m'apparut jalonné par les anciens *Tells* de la plaine. Des vérifications au sol demandées par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et tentées en automne 1926, aboutirent à cette conclusion que, souvent, aucune ruine n'apparaissait à la surface, là où, cependant, l'observation aérienne décelait à bon droit des sites antiques. Devant cette impossibilité radicale de remplir la mission confiée, je n'osai cependant conclure à un échec définitif. Il fallait trouver la méthode de déceler les ruines cachées sous terre.

Ce fut le travail obscur et ardu de deux années (1927-1928). Une longue et minutieuse étude du climat et du terrain, conduite patiemment avec l'aide de spécialistes de l'aviation militaire du Levant, m'amena à des conclusions précises.

La Haute-Djéziré, comme tout le désert de Syrie, est une région de steppes : sol d'argile ou d'alluvion, où le sable ne se rencontre que par exceptions, dans certains points très précis. Les plantes et les herbes de la steppe syrienne empêchent la formation des dunes; la couche de terre apportée par le vent depuis des millénaires ne dépasse que rarement trente ou quarante centimètres d'épaisseur. Des ruines sous-jacentes y laissent donc toujours paraître quelques très légers vallonements extérieurs.

Aux premières pluies d'automne, la steppe reverdit brusquement mais en teintes différentes suivant la perméabilité et les ondulations du sol. Elle reste plus claire là où se cache une ruine souterraine, par suite de perméabilité moindre ou de végétation gênée par dissolution de la chaux des murailles. Elle prend une teinte plus sombre dans les dépressions d'une ancienne chaussée ou d'un ancien fossé : quelques centimètres de dépression suffisent à garder plus d'humidité et à entretenir une herbe plus dense et plus verte.

Avec une large utilisation des éclairages obliques et rasants, faisant ressortir et exagérant même les moindres vallonements du sol, nous avions trois points fondamentaux de cette méthode de recherche en région de steppes.

L'expérimentation de cette technique spéciale fut faite dans mes campagnes de 1927 et 1928, où le haut-commissaire de France en Syrie, le général commandant supérieur des troupes du Levant, et le colonel Orthlieb, commandant le 39<sup>e</sup> régiment d'aviation comprirent l'importance générale des recherches et me fournirent une collaboration précieuse. Mes principaux collaborateurs au nord de l'Euphrate furent mes pilotes les commandants Ruby et Pitault et le capitaine David chef du service photographique de l'aviation du Levant. Dans le secteur de Damas, le commandant de Boysson et mes pilotes, les capitaines de Castets et Tourre, m'aiderent à établir la méthode de recherche en terrain de basalte.

L'expérimentation de cette technique spéciale fut faite alors sur plusieurs points de géographie historique, spécialement sur le tracé du *limes* romain dans le bassin du Khabour. Des photographies fixèrent les expériences de méthode. La fouille d'un *castellum* fut préparée et conduite entièrement à l'aide de l'observation aérienne. Le résultat des recherches fut présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en mai 1929 et la méthode officiellement reconnue d'une efficacité insoupçonnée.

Notons que nous n'avions fait qu'employer la propriété qu'ont les éclairages obliques et rasants d'exagérer les moindres détails du sol : loi vérifiée par le phénomène connu d'une route apparaissant très plate pendant le jour et toute bosselée la nuit quand elle est balayée par les phares d'une automobile.

Notons également que nous n'avions fait qu'employer la ré-

thode d'observation et photographie aériennes usitée pendant la guerre dans toutes les armées européennes pour la recherche des abris souterrains du front des tranchées. Inutile donc d'entrer dans des discussions sur la paternité du principe général de la méthode. Nous l'attribuons franchement aux courageux observateurs, héros obscurs et inconnus, de ces vols terribles.

La nouveauté des recherches et des expérimentations, jugées très audacieuses et même puériles au début par ceux mêmes qui, aujourd'hui, les trouvent toutes naturelles, est que ces procédés furent employés avec confiance comme principaux moyens de reconnaissance et poussés jusque dans leurs dernières conclusions. La chose ne fut possible qu'à l'aide de pilotes et de photographes de supériorité technique incontestée, comprenant l'intérêt général de m'aider à l'établissement d'une méthode qui permettait de lire sous le sol.

Quant à l'application du procédé aux régions de steppe et à sa mise au point, quant à son utilisation dans la recherche du *limes* romain d'Orient, un des maîtres de l'exploration anglaise, fervent adepte de l'utilité des recherches aériennes, Sir Aurel Stein, fut le premier à déclarer à Londres en 1929 l'avance de nos travaux.

Je dois ajouter que, dès le début, deux membres éminents de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. René Cagnat, spécialiste de la frontière romaine d'Afrique, et M. René Dussaud, avaient prévu le résultat de nos expériences de laboratoire et en avaient énergiquement encouragé et aidé l'accomplissement.

Enfin, en 1930, la Société de Géographie, oubliant miséricordieusement l'infidélité d'un chargé de mission qui s'était laissé entraîner, malgré lui, dans la géographie historique et l'archéologie, mettait un point final précieux à nos premiers essais de méthode en décernant une médaille d'or à mes photographes du 39<sup>e</sup> régiment d'aviation.

#### Missions aériennes 1929-1931 Recherche du limes romain d'Orient

En mai 1929, nos procédés de recherches étaient définitivement admis. Mission me fut donnée par l'Académie des inscriptions de les employer à la solution d'un problème de géographie historique important, encore mal étudié dans plusieurs secteurs, le tracé du *limes* romain d'Orient, du II<sup>e</sup> siècle à la conquête arabe. Ce fut la tâche des missions allant d'automne 1929 à juillet-août 1931.

Je n'insisterai pas sur les perfectionnements apportés à nos procédés aériens de recherches : vol à basse altitude, vol sous écran de nuages exagérant l'obliquité des éclairages, technique nouvelle de bases mesurées au sol permettant une restitution exacte et rapide des photographies de reconnaissance.

En dix-huit mois, mes reconnaissances aériennes, complétées par des vérifications au sol exécutées avec la collaboration du lieutenant Sauvagnac, des mécaniciens de Dmeyr, permirent de relever toute l'organisation du *limes* romain entre le Djebel Druze et le Tigre. L'édition provisoire de la carte du *limes* romain d'Orient, présentée le 6 novembre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres nous donne déjà tous les postes de défense de la frontière, ses organisations économiques et ses points d'eau. Plus que tout autre document, elle montre ce qu'il faut attendre de cette méthode de recherches employées avec audace et confiance.

Grâce à la supériorité technique de pilotes avec lesquels j'ai fouillé le désert de Syrie en tous sens, à celle de photographes, enregistreurs consciencieux de nos observations, nos procédés de recherches en région de steppe nous ont mis en présence de toute l'organisation romaine du désert de Syrie au sud et au nord de l'Euphrate. Je ne saurais trop dire l'intérêt passionnant de cette chasse aérienne avec des collaborateurs, amis fidèles et sûrs, qui m'ont aidé à mettre au point une nouvelle application de l'aviation aux recherches historiques.

L'exploration avait presque achevé d'étudier la surface de la terre. L'avion lui donne maintenant le moyen de fouiller et de voir sous le sol. La photographie aérienne ira plus loin encore et fixera avec précision les détails du sous-sol insaisissables par notre rétine. L'objectif, œil impartial et précis, fixe le tout en documentation rapide.

Dans la séance publique annuelle du 20 novembre 1931, le président de l'Académie des inscriptions concluait ces cinq années de travail de laboratoire aérien par ces mots : « L'avion devient un des instruments les plus efficaces de l'archéologie ! » Aux plus jeunes de l'entendre et d'employer le procédé avec confiance.

#### Conclusion

J'ai tâché de vous montrer au cours de cet exposé documentaire très aride les services que la géographie historique devait attendre de la méthode d'observation aérienne employée avec confiance.

L'étude de la frontière romaine nous met en présence d'une organisation du désert de Syrie basée sur une connaissance approfondie des conditions géographiques et réalisée avec la précision et la souplesse du génie latin. Mais elle nous donne en même temps une leçon intéressante tirée de la politique économique de l'Empire.

La Syrie romaine était considérée par l'Empire comme le débouché et le départ des grandes voies de relations avec l'Inde et l'Asie extrême. Nous avons retrouvé plusieurs de ces routes caravanières, minutieusement organisées, soit avec l'Arabie, soit avec les comptoirs du golfe Persique. Rien n'a changé : la Syrie est encore destinée, par la géographie même, à ce rôle important dans la politique internationale de garder une voie terrestre des Indes et d'Extrême-Orient, vers la Méditerranée et l'Europe. Il ne peut nous être indifférent que les communications automobiles reprennent le tracé des anciennes voies de caravanes et que les communications aériennes suivent le même parcours : Beyrouth-Damas-Bagdad.

Certains de nous regardent probablement d'un œil distrait en entrant dans les bureaux de poste, l'affiche des courriers aériens d'Extrême-Orient. Dans nos campements du désert, quand nos méharistes, bédouins des tribus syriennes ou arabes du Nedjd, entendent le ronflement de l'avion postal, ils sortent de leurs tentes pour le contempler avec le même intérêt respectueux et un peu craintif que leurs ancêtres, les partisans nomades de l'armée romaine, portaient à la poste impériale. Pour eux, l'avion postal, c'est la pensée et la force de la civilisation qui passent. Pour nous, l'avion postal est plus encore. Son rôle a été résumé récemment par notre ministre français des Colonies au retour de son voyage aérien Saïgon-Paris.

« Les contacts entre l'Occident et l'Extrême-Orient deviendront fréquents et il faut qu'ils le deviennent. Dans notre vie d'aujourd'hui, les nouvelles se croisent à chaque instant à la surface de la terre par le câble et par T. S. F. ; mais leur brièveté et leur brutalité surexcitent et enfièvrèrent les peuples. On ne se comprend pas par écrit. L'avion apportera l'homme à l'homme. »

Et il ajoute : « L'avion m'apparaît comme le grand professeur d'énergie ».

Il me resterait, en effet, à vous dire maintenant ce que, dans les circonstances présentes, où les nuages ne manquent pas à l'horizon, non plus que les vents d'orage inquiétants, nous devons attendre de l'aviation comme formation des hommes dont nous avons besoin à l'heure actuelle. Le tourisme aérien, et plus encore l'exploration aérienne qui doit en être le résultat, l'aviation en un mot, sont une école nationale de premier ordre pour la formation des hommes de valeur. La vie en l'air, comme la vie en mer, révèle l'homme à lui-même. Elle le sort de l'engrenage obnubilant et faux des conventions factices de l'existence ordinaire où il n'est

qu'un rouage impuissant. Elle lui apprend la force créatrice de l'action calme, raisonnée et persévérante. Elle lui apprend la grande loi sociale de la collaboration des équipages. Le pilote et son passager, le chercheur, qui s'en vont, le regard intimement uni par le miroir du poste de pilotage savent ce que cette collaboration intime a de passionnant. L'exploration nous a créé de grands hommes, à l'exploration aérienne de reprendre la tradition féconde de formation de notre jeunesse par l'action.

Tous ces services que l'aviation peut rendre au point de vue de la formation morale et au point de vue économique sont résumés d'une façon frappante dans cette figure si attachante de cet ancien de Saint-Michel le lieutenant Edmond Thiéffry.

En 1916, pour soutenir le moral de ses jeunes camarades, il parlait du front de bataille et vint survoler le collège Saint-Michel au moment de la récréation de midi, laissant tomber dans la cour des jeux un drapeau national et un petit sac de terre de l'Yser.

Le 11 avril 1929, il mourait dans la forêt tropicale du Congo au cours d'une exploration aérienne entreprise pour repérer et jalonner la grande voie de liaison qui doit unir toujours plus étroitement la métropole avec sa colonie.

A. POIDEBARD, S. J.,  
chargé de mission de la Société  
de Géographie et de l'Académie des Inscriptions  
et Belles-Lettres de Paris.

## Crimes des soldats allemands à Lincé, 6 août 1914

Depuis quelque temps, les Allemands, tout en se disant affamés de paix, multiplient les publications destinées à justifier les crimes commis en Belgique par leurs soldats. Successivement paraissent des souvenirs d'officiers attestant tous l'intervention des francs-tireurs et entendant par là légitimer les horreurs accumulées par les envahisseurs. Ils sont d'autant plus nombreux et plus affirmatifs que les dix-sept années écoulées semblent les mettre à l'abri de toute recherche pour leur participation aux forfaits de 1914.

J'ai sous les yeux les mémoires du lieutenant-colonel W. Muller, de Westphalie, du major Seggel, de Magdebourg, et du major médecin Hubner. Tous mériteraient une réputation sévère, à cause de leur évidente mauvaise foi et de leur naïveté qui dégénère en impudence. C'est ainsi, par exemple, que le raid d'un groupe de Prussiens pénétrant dans Liège assiégé et menaçant d'enlever le général Lemna, devient sous la plume de l'un d'eux « une embuscade organisée par les civils belges ». De même, quand le groupe de Muller est assailli durant la nuit par les coups de feu, cet officier déclare sans hésiter que ce sont les habitants de Berneau qui ont tiré, comme s'il avait pu, en pleine nuit, reconnaître les tireurs!

On peut dire, sans courir chance de se tromper, que dans presque tous les cas où les officiers Muller et Seggel citent des agressions imputées à des civils, il s'agit de coups de feu dans l'obscurité ou de derrière des abris, en sorte que les auteurs en devaient être inconnus. C'est la phobie de l'armée allemande qui suffit pour les baptiser sans preuve du qualificatif de francs-tireurs. Et la suggestion de l'armée envahissante est due à l'esprit du militaire prussien qui ne peut imaginer que soldats, patrouilles, gendarmes belges osassent combattre autrement qu'en rangs serrés et en ordre de bataille. De même, quand les routes sont coupées ou les arbres abattus, ce doivent être les civils qui ont accompli le travail, comme si l'armée belge n'avait pu ni l'exécuter ni le prescrire à ses compatriotes.

\* \* \*

Mais je désire insister sur un cas typique, analogue à celui des infortunés habitants de Richelle, dont j'ai autrefois rappelé dans

la Revue l'odieuse massacre, perpétré à Aix-la-Chapelle en août 1914.

C'est le lieutenant-colonel Muller qui parle, sous le titre « Le premier combat du 8<sup>e</sup> hussards ». Et je pense qu'il raconte ce qu'il prétend avoir vu, car s'il n'a pas vu les faits, il serait imparadmissible de les affirmer sous sa responsabilité.

Son régiment franchit la frontière le 4 août 1914 et vint camper, le 5, à Lincé, hameau de Sprimont, canton de Louveigné, sur la rive droite de l'Ourthe. Un autre régiment gagne l'Ourthe et s'installe à Poulseur, sur la rivière, à environ une lieue de Lincé.

Pendant la nuit, des coups de feu éclatent à Poulseur, où les Allemands forment avant-garde. Impossible d'en déterminer l'origine. Sont-ce des erreurs commises par des sentinelles? Seraient-ce d'audacieuses reconnaissances pratiquées par des patrouilles descendues des forts voisins de Boncelles ou d'Embourg, où veillent des garnisons belges?

L'alarme est donnée : les deux régiments prennent les armes, et naturellement décident que des civils avaient tiré. Le résultat fut ce que nous constatons presque partout où ont passé les premiers corps allemands franchissant la frontière : arrestations en masse, massacres, tortures sans nom, incendies et pillages. Aucun des villages voisins n'est épargné. Poulseur voit abattre quatorze habitants sans jugement; Louveigné en perd quarante-six et Esneux vingt. Mais c'est surtout la petite localité de Lincé qui est éprouvée : dans ce hameau, comptant environ cent maisons et quatre cent cinquante habitants, les Allemands massacrent quarante habitants, maltraitent les autres avec la dernière cruauté, et incendient soixante maisons.

Parmi les victimes, on compte M. Gaston Pirmez qui habitait avec sa nombreuse famille le château de Higneux, sous Lincé, et qui fut tué avec son fils aîné, âgé d'environ vingt-six ans, dans la cour de son château, durant la nuit du 5 au 6 août, au cours de la scène tragique qui sera retracée plus loin.

Nous empruntons ce qui précède et les détails qui terminent notre étude à la consciencieuse publication intitulée « Commission d'enquête sur les violations des règles du droit des gens. Rapports et documents d'enquête », 1<sup>er</sup> volume, tome 1<sup>er</sup>, pages 72, 74, 77, 86, 410, dépositions de témoins oculaires.

\* \* \*

Veut-on savoir comment Muller dépeint cette horrible tragédie, qu'il intitule « le premier combat » de son régiment? Son ton et ses déclarations méritent une égale attention et une égale réprobation.

« L'état-major du régiment était installé au château de Higny tout près de Lincé, où on le reçut d'une façon extrêmement aimable; grand repas avec les dames de la maison qui assurait continuellement que nous n'étions pas considérés comme des ennemis mais comme des amis. On nous invita avec une insistance surprenante à boire des vins très forts, et alors on nous pria instamment et à plusieurs reprises d'une façon également surprenante d'aller nous coucher afin de bien nous reposer des fatigues du jour.

» Dans la localité, il en avait été de même; le curé était d'une amabilité toute particulière et il cherchait à rassembler chez lui le plus d'officiers possible. La situation parut suspecte au commandant du régiment, d'autant plus que dans le parc on surprit un civil armé d'un fusil de soldat : ce civil déclara plus tard qu'il était le jardinier du château.

» Cependant les officiers étaient sur le point de se coucher, car ils ne voulaient pas montrer qu'ils n'étaient pas rassurés, quand vers 11 heures ils reçurent cet avis: « A Poulseur, deux escadrons du 11<sup>e</sup> régiment ont été attaqués par les habitants de l'endroit ». L'alarme fut aussitôt donnée et on ordonna le rassemblement sur le point de concentration devant le village. Il était temps!

» En quittant le cantonnement les escadrons furent mitraillés des maisons et d'en dehors du village. Mais heureusement, à peu près sans résultat, grâce à l'obscurité profonde. A l'aube, les chasseurs entrèrent dans le village, dans lequel on tirait encore de certaines maisons. Vingt-deux habitants tenant en mains des fusils qui venaient d'être employés furent arrêtés et fusillés sur le champ. Le curé du village, — il était manifestement l'organisateur de l'attaque, c'était de sa maison qu'on avait le plus tiré et il avait sur lui des pistolets qui venaient de servir, — fut gracié par le commandant qui déclara qu'il ne voulait pas commencer la guerre en répandant le sang d'un serviteur de l'Eglise. L'homme qu

trembloit de peur s'est alors enfui en grande hâte en criant « Vive l'Allemagne », un spectacle des plus écœurants! Les maisons desquelles on avait tiré furent brûlées. »

On sera indigné comme nous du calme avec lequel ce témoin relate de pareils horreurs, et du silence voulu qu'il observe à l'égard des châtelains de Higneux. Un enfant même s'étonnera d'entendre raconter que dans la nuit profonde, tellement obscure que les coups ne portent pas, les Allemands auraient pu reconnaître des civils et en particulier des habitants de Lincé tirant sur les escadrons ennemis. Il se demandera comment ceux-ci étant partis vers Poulseur, on ait continué à tirer sur eux à Lincé jusqu'à l'aube! Enfin, nul ne croira que si le curé avait été réellement pris les armes à la main et s'il était prouvé qu'il avait dirigé l'agression, un chef allemand lui aurait fait grâce tandis qu'il faisait massacrer des paroissiens coupables de lui avoir obéi.

Les grossiers mensonges de Muller sont heureusement démentis par l'enquête à laquelle procéda sur place la justice belge. Le juge d'instruction de Liège et le juge de paix de Louveigné entendirent sous serment les survivants du hameau de Lincé. Les déclarations faites sous serment par ces témoins désintéressés sont publiées ou résumées dans les *Procès-verbaux d'enquête* cités plus haut. Elles établissent à l'évidence la flagrante inexactitude des récits des officiers allemands.

\* \* \*

On rencontre en particulier dans ces procès-verbaux le tableau poignant du trépas de MM. Pirmez père et fils, tel que le juge d'instruction l'a recueilli de la bouche de M<sup>me</sup> Pirmez, née comtesse de Looz Corswarem, épouse et mère des victimes, et tel aussi qu'il fut confirmé par le fermier ou chef de culture du château, témoin des faits.

Selon le témoignage textuel de M<sup>me</sup> Pirmez, « les officiers allemands n'avaient pas logé au château : après y avoir dîné, ils étaient partis en assurant aux châtelains qu'aucun mal ne leur serait fait. Vers 2 heures du matin, le fermier du château vint dire que des militaires allemands demandaient de l'avoine (1). M. Pirmez descendit pour leur parler, et M<sup>me</sup> Pirmez envoya peu après son fils aîné Robert, âgé de vingt-six ans, marié et père de famille, pour assister son père. Elle entendit alors une fusillade près du château. Au lever du jour, elle aperçut son mari et son fils étendus sans vie dans la cour, le cadavre de son mari, horriblement mutilé, était étendu sur celui du fils ».

Le fermier confirma et compléta les déclarations de la châtelaine. « Les officiers et les soldats, dit-il, étaient partis vers 9 heures du soir. Vers 2 heures du matin, un officier allemand, entouré de cavaliers, vint demander de l'avoine. M. Pirmez, appelé par le fermier descendit dans la cour et entra en discussion avec l'officier. L'altercation entre celui-ci et M. Pirmez et son fils, venu le rejoindre, devint si vive que l'officier les menaça. Pris de panique, le fermier s'éloigna pour charger du son, à défaut d'avoine, sur une charrette et le conduire aux Allemands. Il entendit deux coups de feu et un cri de M. Pirmez père « ne tirez pas ». Wantant sortir avec son attelage, il fut l'objet d'un coup de feu qui abattit son cheval, puis, comme il fuyait avec sa femme, des balles furent encore tirées dans sa direction, et l'une l'atteignit à la jambe. »

Quant au curé, qui, prévenu des mauvaises intentions des envahisseurs, s'était caché dès le 5 au soir, il fut saisi le 6 au matin, injurié, bourré de coups, et quand il tenta de s'expliquer, les soldats lui enfoncèrent un mouchoir et ensuite du gazon dans la bouche parce qu'il voulait défendre ses paroissiens.

Je laisse de côté les horreurs perpétrées sur les victimes des cruautés allemandes, sur les femmes, sur les malades. J'ai hâte, en effet, de terminer par un témoignage bien autrement catégorique que celui du lieutenant-colonel Muller, c'est celui d'un officier allemand, comte J. A. de Konigsmarck, qui a dîné avec l'état-major allemand au château de Higneux, le 5 août au soir, et qui savait à quoi s'en tenir sur la conduite de ses compatriotes. Ce témoin, révolté des événements survenus à Lincé, fit parvenir à M<sup>me</sup> Pirmez l'expression de ses profonds regrets. Il les renouvela dans le billet suivant, conservé au château de Higneux.

« Madame Pirmez de Looz, Lincé-Sprimont.

» Je ne sais pas très bien écrire votre langue, mais je veux vous

(1) A toute évidence, cette réquisition à pareille heure, était un prétexte pour s'assurer l'entrée du château et la présence des châtelains que l'on voulait atteindre.

seulement dire encore une fois comme nous regrettons cette malheureuse affaire. Je vous envoie quelque viande, parce que je crois que vous n'avez pas à vivre. S'il vous plaît, un jour, envoyez-moi les nouvelles à Berlitt bei Kyrits, Allemagne. (s.) J. A. comte Konigsmarck. »

Jamais un homme d'honneur n'aurait fait les démarches attestées par ce billet, ni écrit le contenu émouvant qui s'y lit, s'il avait cru que MM. Pirmez père et fils, et leurs voisins, avaient tendu un piège au régiment de hussards et à lui-même. Il y a dans les lignes écrites par le comte de Konigsmarck une confirmation éclatante du récit des témoins entendus à Lincé et le démenti catégorique du roman inventé par Muller ou suggéré à son imagination par ses bourreaux indignes de toute créance.

\* \* \*

On s'explique les allégations du genre de celles que nous relevons quand on se rappelle que les scènes de Lincé, Poulseur, Esneux, Louveigné, ont été signalées au gouvernement allemand parmi les nombreuses infractions au droit des gens reprochées à ses soldats conformément au traité de Versailles, et la responsabilité en était imputée nominativement à deux officiers, le major Vosonski et l'oberleutnant comte von Reusten, de Dusseldorf (1). On devine que les camarades et les complices des chefs dénoncés cherchent à les laver et à se laver de l'accusation en calomniant les victimes, alors surtout qu'ils espèrent que la preuve contraire est désormais impossible. Pour un Konigsmarck, combien de Muller?

Baron Paul VERHAEGEN,  
Conseiller à la Cour de Cassation.



## Souvenir de la vie littéraire<sup>(2)</sup>

1912-1914

Si Jean-Christophe, en son âme tumultueuse et multiple, avait néanmoins fait accueil aux ardentesses promesses de la génération nouvelle, Jean Barois, lui, devait se charger d'exprimer l'amère déconvenue qu'avait causée aux intellectuels de Sorbonne le réveil du Sentiment national parmi l'élite de la jeunesse. Ces Messieurs n'avaient-ils pas senti que cet élan patriotique était né en dehors d'eux, sinon contre eux? et après avoir essayé de nier un tel réveil, de lui opposer un scepticisme hostile, ils s'efforçaient de le rabattre en le flétrissant. Par la voix de son Jean Barois, en qui s'incarnaient les passions, les croyances, la frénésie rationaliste et libre-penseuse de l'Université dreyfusienne, un jeune écrivain, jusqu'alors inconnu, M. Roger Martin du Gard, venait de traduire leurs alarmes. Comme eux, il avait été frappé de la désaffection grandissante à l'endroit des idées dont ils se flattaient d'avoir établi la domination : « Dans tous les domaines, c'est le même recul », avouait Barois après avoir fait, lui aussi, une enquête auprès des jeunes. Mais il n'entendait pas abdiquer devant leur « arrogance »; et je ne sais rien de plus révélateur que les propos que Barois échangeait avec deux jeunes gens où l'on se plut à nous reconnaître Tarde et moi. Ce dialogue imaginaire, c'était bien celui qui s'établit entre nous et nos anciens maîtres : et je pourrais le situer, tel qu'il eut réellement lieu, au coin de la rue des Ecoles et de la rue Saint-Jacques, quelques mois avant la guerre. Que nous disaient donc Jean Barois et ses pareils?

— *Discipline, Héroïsme, Renaissance, Génie national! Croyez-vous qu'avant quinze ans d'ici, ce tintamarre verbal ne paraîtra pas dépourvu de toute pensée précise?*

(1) Personnes désignées par la Belgique pour être livrées par l'Allemagne en exécution des articles 228 à 230 du traité de Versailles et du protocole du 28 juin 1919. *Liste fondamentale*, pp. 7, 8. *Liste alphabétique*, pp. 32, 49.

(2) Voir *La Revue catholique* des 20 novembre, 11 et 25 décembre 1931.



— Les termes passeront peut-être, mais les fortes réalités qu'ils expriment dureront.

— Ne vous faites pas d'illusions, Messieurs, sur votre rôle. Vous n'êtes pas autre chose qu'une réaction. Et cette réaction était tellement inévitable que vous n'avez même pas la gloire de l'avoir provoquée : c'est l'oscillation du pendule, le reflux mécanique après le flux... Un moment à attendre : la mer monte quand même... Non, une évolution n'aurait pas cet aspect brusque, arbitraire, défensif. Vous parlez haut... Vous affirmez avant d'avoir eu le temps d'appréhender et de juger.

Et plein de mépris pour ce qui s'opposait à ses dogmes, le vieil idéologue concluait sur un ton de méchante colère : « Il y a à l'origine de votre attitude un sentiment que vous n'avouez pas, peut-être parce qu'il n'est pas très glorieux, mais surtout, je crois, parce qu'il est obscur et que vous n'en avez pas pris conscience : c'est un vague sentiment de peur. Oui, sous ces grands mots d'ordre, de courage national, il y a un peu de ce que vous croyez y mettre, mais il y a encore autre chose : un assez vulgaire instinct de conservation. Depuis votre naissance, vous avez senti que les hardiesses du XIX<sup>e</sup> siècle finiraient par ébranler les bases sur lesquelles l'équilibre social est encore assis. Et vous vous êtes raccrochés d'instinct à tout ce qui peut étayer votre instabilité pour quelque temps encore. Vive la force, Messieurs, vive l'autorité, la police, la religion! »

Mais la réalité devait encore dépasser la fiction, et Jean Barois, dans ses insinuations injurieuses, restait en deçà de la leçon qu'un grand professeur de Sorbonne, un des augures de la « conscience moderne » prétendit nous donner, en mars 1913, au banquet de la Paix : « Des jeunes gens pressés, déclara M. Gabriel Séailles, des jeunes gens pressés célèbrent leur propre héroïsme, avant d'avoir eu l'occasion d'en apporter aucune preuve : ils n'ont encore versé pour leur patrie que l'encre dont ils ont essayé de noircir des aînés qui valaient mieux qu'eux. ON PEUT, QUARANTE ANNÉES DURANT, MOURIR POUR LA PATRIE, SANS SE PORTER PLUS MAL. »

Oui, c'est ainsi que nous fûmes traités. Il n'y eut jamais génération qui ait été reconduite aussi durement, aussi ingratement que la nôtre, qui ait été reçue avec un tel mépris par ses chefs, par ses maîtres. Pour n'avoir point prévu la tragique échéance, pour n'avoir pas compris ce qui était et qu'il s'obstinait à ne point voir, le parti des « intellectuels », dont Péguy avait dénoncé les méfaits et l'oubli, méconnut jusqu'à l'offense un droit que nous avions d'ores et déjà acquis. Et nous ressentîmes cette disgrâce d'être d'abord reniés par ceux dont nous voulions réparer les fautes.

Mais qu'y avait-il sous leur attitude hostile et insultante? Un désir de régenter les esprits, de faire sentir leur propre puissance, d'exercer dans tous les domaines l'autorité que leur « haute culture » leur conférait. Ces « savants » qui se flattaient de se soumettre au fait et à l'expérience, ne rêvaient que d'imposer leur dogmatisme contraignant. On le vit bien au moment de la discussion de la loi de trois ans. La fraction socialisante de la Sorbonne tenta un dernier effort pour donner l'illusion qu'elle n'avait pas cessé de diriger la jeunesse. Cet effort ne devait aboutir qu'à creuser plus profondément le fossé qui la séparait de la génération nouvelle. Tous les élèves des grandes écoles et des lycées venaient, dans un mouvement unanime, d'accepter le retour au service militaire de trois ans, que rendaient nécessaire les nouveaux armements de l'Allemagne. Craignant qu'on opposât les exigences de leurs études à celles de la défense nationale, ils avaient fait tenir au Président du Conseil et au Ministre de la Guerre, une adresse où ils déclaraient sans détour : « Nous désirons que lorsque la question du service de trois ans viendra en discussion au Parlement, il ne soit pas fait état du poids prétendu qu'une telle modification ferait supporter aux jeunes générations. »

Cette décision allait de soi : elle réalisait dans les faits ce qui était dans les sentiments. On ne pouvait plus, désormais, se con-

tenter de dire, comme on nous l'avait maintes fois objecté à nous-mêmes : « A quoi donc s'occupe cette jeunesse si active? On ne relate guère ses prouesses. Qu'elle parle moins et agisse davantage. » A ces désabusés qui prétendaient que son goût de l'action était un « postulat évident », elle avait répondu avec une fermeté décisive. Il fallait bien reconnaître l'existence de ce réveil national qu'on s'obstinait à mettre en doute. La haute Université le reconnut, en effet, mais en y faisant officiellement obstacle. La Sorbonne aussitôt mobilisa les siens, mena ouvertement campagne contre le service de trois ans, et opposa sa compétence à la compétence militaire qui la jugeait indispensable à notre sécurité. Elle rédigea sur-le-champ, une pétition pour engager le Parlement à réfléchir avant de voter une loi qui risquait, disait-elle, de causer « un recul de la civilisation française », d'apporter « un trouble matériel, intellectuel et moral » dans l'existence du pays tout entier. L'infériorité de l'esprit militaire, l'immoralité de la vie à la caserne, on retrouvait là tous les thèmes habituels de l'antimilitarisme : ces grands universitaires n'avaient-ils pas créé le terreau où il avait germé? Pendant plus de six mois, ils organisèrent des meetings, signèrent des manifestes et firent auprès des étudiants une propagande secrète, d'aspect théorique, pour démontrer l'inutilité du sacrifice qu'on demandait à la nation : ils donnaient d'ailleurs à entendre que la guerre était une impossibilité morale, que l'Allemagne était décidée à poursuivre, dans un esprit de paix, son développement industriel, que l'inquiétude était sans fondement et provoquée par l'agitation des partis nationalistes. L'Université politicienne comptait ainsi couper en deux la jeunesse du pays et susciter à nouveau un de ces grands courants séditionnels qui l'avaient portée au pouvoir après l'affaire Dreyfus. Elle voulait, en rallumant ces passions, justifier sa puissance et reprendre une autorité morale qu'elle sentait lui échapper. Alors qu'il appartenait à l'élite intellectuelle de prévenir la masse contre les illusions où elle n'avait que trop de bonnes raisons à se laisser aller, elle faisait appel à ses intérêts égoïstes en dénonçant la « charge écrasante » le « gaspillage de forces économiques » que serait le retour à la loi de trois ans et l'invitait pratiquement au refus de servir.

\* \* \*

C'était dans l'ordre, dans cet ordre de désagrégation constante où la nouvelle Sorbonne travaillait depuis quinze ans. Tant qu'il ne s'était agi que des méthodes pédagogiques, des systèmes, des doctrines, on avait pu le méconnaître, encore que tout allât dans le même sens, qui était le sens de la diminution. Mais jamais on ne vit si nettement qu'alors combien cette Sorbonne, la Sorbonne des Seignobos, des Séailles, des Durkheim, mettait en déliquescence tout ce qui faisait la force et le nerf de notre peuple.

Il était naturel, dis-je, que la Sorbonne protestât contre une loi qui devait rendre plus forte notre armée, car elle avait l'armée en horreur. Cette horreur, nous l'avions sentie sous tout son enseignement. Et nous entendons encore Emile Durkheim, le grand séide de la sociologie, déclarer au cours d'une des conférences de l'École des Hautes Études Sociales : « Les souvenirs de 1870, le désir de venger la défaite font que la France a voué à son armée, instrument nécessaire de la revanche, un culte vraiment superstitieux. Nous avons été élevés dans cette idée qu'elle était la suprême pensée et nous nous sommes laissés absorber par cette idée. Il en est résulté que l'armée a cessé d'être une profession comme les autres : elle est devenue quelque chose d'intangible, de sacré. Le seul fait de la soumettre à la critique de la raison fait l'effet d'une impiété. D'un autre côté, il y a contraction interne à ce qu'un peuple comme le nôtre, dont le rôle historique et la raison d'être ont été de proclamer les droits du libre examen et la supériorité du pouvoir civil, accorde une telle prépondérance au pouvoir militaire et à la servitude intellectuelle

\*\*\*

qu'il incarne. » Et M. Durkheim concluait de façon doctorale : « Le seul remède que j'aperçoive est d'orienter autrement l'éducation publique, afin de soustraire l'esprit national à ce déplorable monodéisme. »

M. Bouglé ne se montrait-il pas bon sociologue et fidèle à l'enseignement de son maître lorsqu'il écrivait à propos du retour au service de trois ans : « Ce n'est peut-être pas le plus sûr moyen d'attacher à la patrie la jeunesse de demain que de la retenir plus que de raison à la caserne ! »

La « jeunesse de demain avait répondu » mais les vieux pédants avaient le mérite d'être logiques avec eux-mêmes en s'élevant contre la nouvelle loi militaire. S'ils consentaient à maintenir l'idée de patrie, c'était à condition qu'elle servit l'idéal internationaliste. Et l'on comprend mieux le sens et la portée de leur protestation quand on pénètre dans le sanctuaire où s'étaient élaborées leurs doctrines. Nous possédons là-dessus un témoignage remarquable, je veux parler de la discussion qui eut lieu en 1907, quelques mois après les premières menaces de l'Allemagne, à la Société de philosophie, où se rencontraient alors les maîtres de nos chaires philosophiques et les plus considérables professeurs de Sorbonne. La guerre était d'actualité. Aussi avait-on mis à l'ordre du jour « le problème du pacifisme ». Le 30 décembre, ils étaient une vingtaine de doctes dans la petite salle D, à la Faculté des Lettres, où je veux vous conduire.

Autour d'une table à tapis vert, vingt maîtres à penser, chargés de titres et de dignités universitaires, sont réunis, à l'abri du profane. Ils sont seuls entre collègues, entre savants, détachés de toute contingence, plongés dans les pures abstractions de l'esprit, assemblés dans un lieu international, exactement dans une salle de la Sorbonne pour « raisonner » de la paix et de la patrie. M. Ruysen, professeur à la Faculté de Lettres de Bordeaux expose, dès l'abord, la thèse du pacifisme intégral, vulgarisée en maintes réunions publiques : il le fait d'ailleurs sans éclat. La séance ne devient vivante qu'au moment où M. Durkheim ouvre la discussion.

M. Durkheim commence à parler comme un patriote résolu. Il déclare « qu'en un sens l'antipatriotisme lui a toujours semblé une véritable absurdité ». Mais en quel sens ? en ce sens que « nul ne peut vivre en dehors d'une société organisée », c'est-à-dire d'une patrie quelconque, la sienne ou une autre, ou la « Patrie européenne, ou la Patrie humaine ». C'est là une de ces « lois » mises en lumière, après beaucoup d'efforts et de recherches, par la sociologie moderne !

Ces précautions prises contre l'accusation d'antipatriotisme, M. Durkheim continue, d'un ton assuré :

— Seulement il est une autre question dont la solution est moins aisée : *c'est de savoir quelle espèce de patrie il nous faut vouloir !*

Tout de suite M. Ruysen répond avec flamme :

— *Personnellement, je pense que nos préférences doivent aller moins encore à la Patrie d'aujourd'hui qu'à la Patrie à venir.*

M. Durkheim ne se trouve pas satisfait ; il insiste pour plus de précision :

— *Dans quelle mesure, dit-il, devons-nous vouloir notre patrie envers et contre tout ? Dans quelle mesure devons-nous vouloir cette autre patrie qui n'est encore qu'un idéal, mais un idéal qui est pour-tant en train de se réaliser ?*

Alors M. Ruysen, harcelé par une si pressante logique, prend son parti et lâche bravement la patrie :

— *Pour ma part, je n'hésite pas : la plus grande vérité est dans l'internationalisme. Je crois que nos patries doivent s'intégrer dans un ensemble toujours plus vaste. La Patrie a déjà perdu plusieurs de ses éléments, tel l'élément religieux ; elle en perdra encore, sans que nous puissions prévoir avec certitude le terme de cette dissolution.*

Un long silence suit cette évocation catastrophique. A ce moment,

une voix timide s'élève : « *Je ne suis pas philosophe, je suis un homme politique, un homme de bonne volonté... Je suis avec beaucoup d'intérêt cette intéressante discussion... Pour ma part, je suis absolument d'avis qu'il faut conserver les patries.* »

C'est le sénateur d'Estournelles de Constant ! Hélas, il n'exprime qu'une opinion personnelle ! M. Durkheim rappelle à ce parlementaire insolite et non documenté qu'il se trouve chez « les philosophes ».

— *Croyez-vous donc, Monsieur, que l'histoire puisse s'arrêter ?*

Arrêter l'Histoire, comme Josué arrêta le soleil, M. d'Estournelles de Constant avait-il pu y songer ?

Animé par cette vision prophétique, gesticulant avec ses grands bras maigres et ses manchettes, debout dans la salle, M. Durkheim continue :

— *Pourquoi ce mouvement historique qui se poursuit dans le même sens depuis des siècles, viendrait-il tout à coup s'arrêter devant nos Patries actuelles ? Qu'ont-elles de particulièrement intangible qui l'empêche d'aller plus loin ? Je me demande si le vrai pacifisme ne consiste pas à faire tout ce qui est en nous pour que ce mouvement se continue, mais pacifiquement et non plus par la violence et la guerre, suivant la loi dominante du passé.*

Après ces paroles prometteuses de paix, l'optimisme gagne toute la salle, et ces innocents pédagogues se reposent dans l'image d'un univers idyllique, qu'aucune guerre ne troublerait, d'où la soldatesque serait bannie et où les militaires ne serviraient plus qu'au jubilé des grands professeurs... Ils s'abreuvent d'idéal.

Un seul spectateur garde, dans ce délire professoral, le sens des réalités. Avec des précautions mi-ironiques, mi-respectueuses, un parlementaire reprend ces idéologues :

— *Je vous demande pardon, fait M. Ferdinand Buisson, mais je ne suis peut-être pas au point. Je sors sans doute du champ de la discussion. Pendant tous ces débats, tout en vous écoutant, je transposais vos paroles et je tâchais de les appliquer à un autre milieu. Je suivais le même problème en le plaçant dans un cadre plus étroit, où il apparaît peut-être plus populaire, mais peut-être plus profond.*

*Le conflit d'idées dont on parle, je me le représentais dans le cœur d'un jeune homme moderne, par exemple, d'un de ces jeunes antimilitaristes que nous mettons en prison. Là les deux idées que nous avons tout à l'heure opposées au point de vue théorique, s'opposent aussi, mais... sous une forme concrète, personnelle, qui arrive à l'aigu, parfois au tragique... C'est là que se trouve le poignant de la discussion.*

A cette réflexion du sens commun qui contraste si fort avec la solennelle logomachie de tout à l'heure, nul ne répond. Un sentiment de gêne, de confusion et de tristesse arrête les paroles. Et toutes celles qu'on dira désormais seront empreintes de pessimisme et de résignation. C'est que chacun, à part soi, revient vers le passé, consulte ses propres expériences. Tous ces « révolutionnaires dans le genre pot-au-feu », comme disait Péguy, tous ces bourgeois socialisants, ainsi qu'eux-mêmes ils se nomment, songent au temps où ils avaient espoir « en la sève populaire ». Ne s'étaient-ils pas imaginés que leur rôle à eux, professeurs, philosophes, universitaires, était de révéler au peuple la vraie doctrine sociale ? Mais le prolétariat militant leur a fait rudement entendre qu'il voulait s'éduquer lui-même. Ce qu'il a retenu de la lutte de classes « à lui infatigablement enseignée par ces intellectuels du socialisme, c'est que c'était ou que ce serait une guerre, plus précisément une guerre militaire ». Horreur ! ces pacifistes bourgeois ont enseigné la guerre !

Et voilà maintenant qu'ils se lamentent, « désespérés, découragés, attristés de leur impuissance ». La violence du populaire, ses agitations confuses, irrite leur vague cosmopolitisme bourgeois.

Anxieusement M. Parodi demande : « Comment faire admettre par le simplisme populaire la nécessité d'une patrie quelle qu'elle soit? »

— Il est certain, répond M. Durkheim, qu'on n'y peut guère arriver avec l'apologétique ordinaire. On croit trop souvent que le meilleur moyen de défendre l'idée de patrie est de faire voir combien notre patrie à nous est digne d'être aimée. On célèbre les vertus de la culture française, la supériorité de la démocratie, etc., etc.... C'est se placer sur un bien mauvais terrain...

Pourtant M. Ruysen s'obstine à ne voir d'autre solution que le pacifisme pour se concilier le peuple; et il l'exprime en ces termes :

— Il y a actuellement déjà conflit entre deux Patries, la Patrie de fait et la Patrie future, encore vague, mais dont on se sent d'autant plus solidaire, qu'on est plus désolidarisé de l'autre Patrie. Or, ce conflit entre deux espèces de Patrie, au sein même de la Patrie actuelle, est une raison en faveur du Pacifisme... Il faut épargner aux peuples ces terribles cas de conscience que sont les guerres entre civilisés, et c'est une raison de plus pour travailler avec le Pacifisme à créer des progrès juridiques, dans lesquels l'évolution normale des Patries pourra se poursuivre efficacement et pacifiquement.

Mais de la nécessité du pacifisme il est une raison plus décisive encore et qui suffirait à décider les plus rebelles :

« Récemment, dit M. Ruysen, le Congrès international de la Paix a eu, en pleine Allemagne, un succès éclatant : les Allemands, les Munichois, s'en sont montrés très frappés, très impressionnés. Mais supposez maintenant qu'à un moment critique, une panique s'empare des esprits et que des démissions en masse dégarnissent les rangs du Pacifisme français, on dira aussitôt en Allemagne : le pacifisme des Français n'est pas sérieux, il n'y a pas à faire fond dessus! »

\* \* \*

Voilà les illusions qu'entretenaient et répandaient les dirigeants de l'Université à la veille de la guerre. Les positions étaient donc bien nettes : d'une part, une jeunesse réaliste et avant tout soucieuse des grands intérêts de la France; d'autre part, une poignée d'idéologues, perdus dans des subtilités byzantines, quand l'heure était décisive et pleine de périls. Avertis par les faits et par l'expérience, nous n'avions pas craint d'assurer que la jeune élite intellectuelle ne professait plus l'antipatriotisme de certains de ses maîtres. Nous avons montré qu'elle ne mettait point l'idéal avant la patrie, qu'elle les confondait dans une même foi. Mais cette affirmation généreuse s'était heurtée à la mauvaise humeur des politiciens de Sorbonne qui nous accusaient de servir je ne sais quels intérêts de parti. Nous étions passés à l'ennemi, disaient-ils, nous faisons le jeu de la réaction! « Non, répondions-nous sans amertume à ceux qui ne voyaient plus en nous qu'une « couvée ingrate et indigne ». Mais quand nous avons eu l'âge de réfléchir, nous avons vu un régiment français en révolte, des grèves éclatant sur tous les points; nous avons vu la France en désarroi, déchirée, douloureuse, incertaine de son destin; nous avons subi Agadir, nous avons vu la guerre s'allumer en Europe et partout les peuples s'armer, les nationalités s'exaspérer, la fièvre belliqueuse gagner de proche en proche. Nous aussi comme nos aînés, mais en d'autres temps, nous avons dressé notre table des valeurs. Nous n'en avons pas rayé les noms de la Justice et de la Vérité, et nous en savons toujours le sens. Mais, tout de même, en face de l'Idée, nous avons appris à connaître la Force. Nous avons appris que sous les pas de ceux qui cherchent dans les étoiles, il y avait les puits, où la vérité tombe avec eux. Le mot de patrie a pris pour nous une signification plus puissante. Le mot de France n'a plus évoqué pour nous une carte divisée entre départements rivaux, mais sur la mappemonde, un carré de terre teinté de rouge, un par des liens

fragiles à d'autres territoires disséminés, au milieu d'un système d'empires adverses. Dès lors, tout ce qui pouvait favoriser la cohésion, augmenter la force défensive, restituer la discipline, l'ordre, la confiance, l'énergie audacieuse, nous a paru souhaitable; c'est-à-dire urgent, indispensable. C'est là que nous avons aperçu notre tâche, notre rôle propre, notre devoir. »

L'enquête d'Agathon en apportait le témoignage.

(A suivre)

HENRI MASSIS.

## Lettre sur Maeterlinck, le mariage et les Jésuites<sup>(1)</sup>

(Suite et fin).

RÉSUMÉ. — Une Anglaise libre-penseuse en excursion passa jadis par Bétaumont où elle rencontra l'abbé Pecquet. Depuis lors, elle lui envoie des cartes postales, et, au fur et à mesure qu'ils paraissent, les livres de Maeterlinck. Par contre, elle ne lui a pas adressé le récent ouvrage où M<sup>me</sup> Georgette Leblanc raconte sa liaison et sa rupture avec le célèbre écrivain flamand. Mon oncle l'a cependant eu entre les mains et il en parle à sa correspondante dans la lettre qu'on lira ci-après.

On verra que le curé Pecquet y dit du mal de l'union libre, du bien des Pères jésuites et à la fois du bien et du mal de Maeterlinck ainsi que de Georgette Leblanc.

C'est d'ailleurs la femme qui a le plus à perdre, à se passer du sacrement, dans le mariage. Car, à mesure qu'elle avance en âge, elle perd de sa valeur au foyer et devient d'un placement moins aisé au dehors.

Pour prendre les choses comme certains hommes sans religion ont tendance à le faire, je me permettrai de dire, Mylady, qu'il n'en va point d'elle comme, par exemple, d'un grand vin qui s'améliore en vieillissant.

Il faut voir avec quel sérieux un notaire wallon descend à la cave chercher une bouteille de vieux chambertin. C'est un rite sacré et comme une cérémonie religieuse qui commence. Jamais le notaire n'a paru plus auguste. Il rapporte le flacon poudreux avec des précautions infinies. Et quand il le débouche, son petit clignement d'yeux en dit long sur le plaisir qu'il se promet de prendre lui-même et de donner à ses amis. L'on sent qu'on va assister à une révélation et chaque convive se demande déjà quelles vertus merveilleuses ce bon vin a acquises en restant si longtemps en cave.

L'homme animal est loin d'apprécier de la sorte les vertus d'une compagne qui a pris de la bouteille; il se désintéresse des révélations et découvertes que l'avenir lui réserve; et il saisira avec empressement toutes les raisons possibles de renvoyer sa femme pour en prendre une autre.

C'est alors que la pauvre créature éprouvera la férocité de l'égoïsme masculin et combien il est difficile de trouver ailleurs un compagnon qui veuille encore d'elle. Sans doute se rendra-t-elle compte, à ce moment, que le christianisme, en proscrivant le divorce et l'union libre, a vraiment soustrait la femme à la fantaisie tyrannique de l'homme. Mais, la sagesse lui sera venue trop tard, et elle n'aura plus qu'à pleurer sur sa vie brisée et attendre la mort comme elle pourra.

Ce n'est pas à dire que si même ils avaient été mariés selon les règles, Maeterlinck et Georgette Leblanc, en se comportant comme ils ont fait, n'eussent point pris le chemin d'être bientôt malheureux ensemble. Car le sacrement n'accomplit pas des miracles et

(1) Voir la *Revue catholique* du 2 octobre 1931.

n'ôte pas aux gens qui cherchent à se brouiller, le moyen d'y réussir. J'ai seulement dit qu'il leur rendait la chose plus difficile.

Le jour où Georgette Leblanc eut l'étrange idée de vouloir signer, à côté de Maeterlinck, les ouvrages qu'elle croyait avoir inspirés et où elle avait un peu collaboré, la féliure apparut dans leur union, déjà bien fragile. Son ami se montra, alors, il faut en convenir, aussi sensé, loyal et généreux que vous et moi, nous l'eussions été. Il lui dit à peu près :

« Les livres que j'ai signés avant de te connaître, je les ai faits tout seul; pourquoi ne signerais-je pas seul, à l'avenir, ceux qu'il m'arriverait encore de publier? Nous donnerions à rire au public, en mettant nos deux noms sur la première page de mes chefs-d'œuvre. Au reste, il n'y a pas de précédent. Homère, aussi, eut probablement une femme qui, par son amour, ses réflexions intelligentes et la bonne cuisine qu'elle lui préparait, favorisa le travail de son mari. *L'Iliade* est-elle, pour autant, signée de M. et M<sup>me</sup> Homère, et la *Divine Comédie* de M. et M<sup>me</sup> Dante? Passe pour les faire-part où M. et M<sup>me</sup> Dupont annoncent ensemble la naissance d'un nouvel enfant! Mais ce n'est pas d'usage pour les livres, auxquels le public n'attribue qu'un seul auteur. D'ailleurs, il t'est permis d'essayer d'en faire toi aussi. Et pour montrer que je ne veux ni t'en empêcher, ni mettre dans les miens ce qui viendrait de toi, je consens à cesser d'en écrire pendant sept ans. Ainsi, tu auras le temps de faire sortir de ta tête ce qui s'y trouve; tu le publieras; on saura ce que tu vaux comme auteur; et le public pourra alors répartir entre nous la gloire littéraire que nous méritons. »

Ce discours ne fut pas du goût de Georgette qui montra, en cette circonstance, combien elle ignorait quel doit être le rôle d'une femme auprès de celui qu'elle aime.

Il me semble qu'étant donnée la tournure d'esprit de l'homme, une épouse fera toujours bien de n'avoir pas d'autre idéal que celui de son mari. Cette règle me paraît bonne à suivre pour le millénaire où nous vivons et sans doute aussi pour les quelques millénaires qui viendront ensuite. Je n'engage pas l'avenir. Il se peut que, dans cinquante mille ans, l'égoïsme et la jalousie des hommes aient diminué. Mais, d'ici là, au lieu de vouloir jouer son petit rôle indépendant, que la femme se borne à soigner le linge, la cuisine, la gloire et les enfants de son mari, si elle ne veut pas entrer en conflit avec lui.

N'oublions pas, en effet, que nul ne peut servir deux maîtres et que c'est pour être aimé, servi, et j'allais dire adoré, que l'homme se marie ordinairement. Si le mariage lui procure ces bienfaits, il est content de sa femme; sinon, il grogne, tempête, bouscule les meubles, les gens et les bêtes, rentre en retard, s'ennuie chez lui, cherche au dehors des compensations occultes, et s'arrange, enfin, étant le plus libre et le plus fort, pour mener la vie dure à sa compagnie et rendre l'air irrespirable à la maison. Au surplus, ce lui sera un bien petit dédommagement d'assister aux succès personnels de son épouse et de pouvoir serrer la main à ses admirateurs. Et si, par surcroît, il possède chez lui une lyrique bavarde ou une savante prétentieuse, au lieu de la bonne et modeste ménagère qu'il avait cru y introduire, la mesure sera vite comble, et à moins que la dot ou quelque autre empêchement majeur s'y oppose, il fera tout son possible pour échapper à son triste sort. Or, son possible, par les ressources de l'union libre et du divorce, va facilement jusqu'à mettre la gêneuse à la porte.

Comprenez-vous maintenant, Mylady, pourquoi le ménage Maeterlinck-Georgette Leblanc ne pouvait durer éternellement? Il portait en lui cent mille causes de ruine. Sans compter qu'il commit une grande imprudence en allant s'installer à Sainte-Wandrille. Il était inévitable, en effet, que les anciens moines

de l'abbaye s'entendraient, au ciel, pour brouiller ce couple irrégulier et le chasser d'un asile bâti pour de plus saints hôtes.

\* \* \*

Chère Mylady, je m'excuse de vous écrire une si longue lettre. Mais, si elle vous ennue, vous aurez toujours la liberté de ne point la lire et de la laisser trainer dans un livre que vous prêterez à l'une ou l'autre de vos connaissances. Ainsi sera-t-elle sûrement lue et fera-t-elle peut-être du bien aux indiscrets qui l'y trouveront. Car, les indiscrets, eux aussi, sont appelés au royaume de Dieu. Ou réservez-la pour quand vous irez visiter quelque curiosité fameuse, sur la foi de Bædecker. On est parfois déçu à s'en remettre à ce guide, et il arrive qu'on revienne d'un site ou d'un musée recommandés par lui, avec le sentiment d'avoir perdu sa journée. Si le cas se présente, au lieu de regarder ce que vous avez devant vous, parcourez ma lettre, faute d'un meilleur passe-temps. Vous m'enverrez ensuite une carte-vue où j'admire la curiosité à votre place.

C'est qu'il y avait si longtemps que je voulais vous exprimer mon opinion sur un auteur qu'il me déplaisait de vous voir surestimer!

Maeterlinck est, évidemment, un grand écrivain dont je ne suis pas digne de remplir le porte-plume-réservoir. Mais les droits de la critique sont aussi étendus qu'imprescriptibles. Est-ce parce qu'il ne connaît rien à la cordonnerie qu'un penseur ne peut se plaindre au chausseur qu'il lui a fabriqué des souliers trop serrants? Et est-ce parce qu'il est incapable de tourner un sonnet que le cordonnier doit se priver d'engager le poète qui pense mal à penser juste? A plus forte raison, n'y a-t-il aucun sujet présent, passé ou futur sur lequel un curé ne soit autorisé à donner modestement son avis.

Le bon Dieu a certainement accordé à Maurice Maeterlinck beaucoup de génie littéraire. Des pièces comme *Intérieur*, *Pelléas* et *l'Oiseau bleu*, sont souvent admirables par ce que l'auteur y a mis de mystérieux familier et de poésie pittoresque. On me dirait qu'elles sont immortelles, que je n'en serais pas étonné, surtout que des musiciens de valeur y ont encore ajouté des éléments de beauté. Quand, d'ailleurs, des poètes comme Maeterlinck et des musiciens comme Debussy se bornent à faire leur métier sans vouloir rien prouver, je ne boude pas contre mon plaisir et suis d'accord avec eux.

Où je demande la permission de leur en vouloir, c'est lorsqu'ils se mettent à prêcher sérieusement les nouveaux évangiles qui leur passent par la tête et à recruter des adeptes qu'ils ne peuvent mener nulle part. C'est en quoi Maeterlinck a excellé; et vous êtes, chère amie, au nombre des personnes que ses charmes illusoire ont séduites.

Cet écrivain a un style clair, modeste et poétique, qui plaît beaucoup quand on n'en absorbe pas trop à la fois, et il possède vraiment l'art de mettre n'importe quoi à la portée de n'importe qui. Il est entendu que c'est un parfait vulgarisateur. Et cela fait naturellement plaisir, quand on ne sait pas grand-chose, de voir élucider tant de problèmes difficiles qu'on croyait réservés aux savants.

Prenez une femme du monde et imaginez-la aussi parfaite que possible. Elle ne sait rien, n'ayant qu'un peu étudié la musique, la danse, la peinture, le calcul, la couture, la cuisine, l'orthographe et la littérature. Elle fait des visites; reçoit gentiment; conduit l'auto; va au cinéma; voit des musées, ses beaux-parents, ses amies et les relations de son mari; lit des romans, des journaux et des revues illustrées; entend beaucoup parler à table, au salon, à la T. S. F., au téléphone, et parfois même à l'église; est heureuse ou malheureuse selon les époques d'amour, de délaissement ou de

révolte qu'elle traverse; ne prie pas, sauf quand, ayant perdu un gant, elle s'adresse à saint Antoine pour le retrouver; ne parlant pas à Dieu, Dieu ne lui parle pas non plus et elle n'a aucun équilibre spirituel; elle est, du reste, intelligente et sa tête est pleine de lueurs, d'obscurités et d'incertitudes, comme une grosse éponge tombée par terre dans la cuisine et qui a absorbé de la sauce, du vin, des eaux de vaisselle et mille autres choses excellentes ou détestables. Vient alors Maeterlinck qui lui dit avec onction :

— Je vais apporter de l'ordre et de l'apaisement dans ce monde d'idées qui troublent votre cerveau. Asseyez-vous dans ce fauteuil. Ou plutôt étendez-vous sur ce divan, mettez ce coussin sous votre tête et prenez mon dernier livre; il vous suffira de tourner les pages et de vous laisser bercer par ma musique. Vous n'aurez mal nulle part et vous ressentirez, au contraire, un très grand bien.

Alors avec le prestige d'un auteur admiré et l'air impitoyable d'un homme grave qui a tout lu, tout vu et tout pénétré, il explique à notre lectrice tout ce dont elle a jamais entendu parler: les abeilles, les termites, les bêtes, les fleurs, les femmes et les enfants; la vie et la mort; l'esprit et la matière; l'amour et la morale; le rêve et la réalité; l'histoire, la médecine, le subconscient, la politique et la sociologie; la terre, le ciel, l'en-deça, l'au-delà et Dieu lui-même. Rien n'a été laissé dans l'ombre. Tout est devenu limpide, beau et consolant. La tête, le cœur et les sens en demanderont-ils davantage lorsque le docteur aura répandu la lumière, le consolateur ses consolations et que le moraliste, aura, de plus, tracé une règle de vie facile à suivre et, par conséquent, supérieure à toutes les autres? Aussi, soyez assurée que notre lectrice sera contente et achètera encore les volumes suivants!

Seulement que vaut ce docteur et ce moraliste?

Nous avons vu que le vulgarisateur était de premier ordre. Mais le docteur, Mylady, n'en sait que ce que peut apprendre un autodidacte intelligent qui a consacré chaque jour deux heures à la lecture. Un vieil apiculteur comme moi lui en remontrerait sur le chapitre des abeilles; un historien lui reprocherait d'ignorer l'histoire; les spirites lui diraient qu'il n'est nulle part en fait d'occultisme; les médecins et même les pharmaciens refuseraient d'être soignés par lui; les philosophes lui trouveraient la tête peu philosophique, vu que les analogies lui tiennent lieu de preuves et que la moindre obscurité le décourage; et aucun curé ne recevrait à la première communion un enfant qui ne saurait pas mieux son catéchisme.

Quant au moraliste qui veut s'établir directeur d'âmes et dépasser Notre-Seigneur, je me contenterai, sur ce point, de vous renvoyer au livre de Georgette Leblanc. Il nous décrit Maeterlinck aux premiers jours de la grande guerre. Suivi de son bouledogue fidèle qui sent la gravité des circonstances, deux bouteilles dans chaque main, notre moraliste déménage son vieux vin et s'en va l'enfourer en des cachettes inaccessibles. Nous savons que les amateurs de bourgogne sont rarement méchants; mais, enfin, ce n'est pas là l'attitude où nous aimons nous représenter un prophète qui prétend avoir trouvé mieux que le sermon sur la montagne. Si l'on ajoute que lui-même reconnaît s'être toujours arrangé pour avoir plusieurs maîtresses à la fois, qu'il a des crises de nerfs et jette par la fenêtre les gens dont la tête ne lui revient pas, le tableau sera complet.

A tout péché, miséricorde, Mylady. Mais à ce bon vivant, si valeureux et harmonieux soit-il, je préfère tout de même pour m'enseigner la bonne voie, le pur et doux prophète de l'Évangile. Faites de même, chère amie: le jour où vous voudrez jeter l'ancre et délibérer sur une nouvelle direction à prendre, adoptez comme guide l'auteur du « Notre Père », et replacez Maeterlinck à son rang, parmi les scientifiques sympathiques et les poètes.

Du reste, il n'est pas dit, que lui-même ne finira pas par pencher du bon côté. Les hommes de bonne foi qui ont le sens du mystère,

reviennent souvent, après mille vains détours, au christianisme de leur enfance. Combien en ai-je connus, tellement pressés de se convertir, à l'heure de la mort, qu'ils envoyaient chercher le prêtre en automobile! Le comble serait, alors, que des lecteurs de Maeterlinck perdissent encore la foi au moment où le faire-part annonçant sa mort, porterait qu'il s'est endormi dans le Seigneur, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise.

Assurément, il n'est pas encore là. Et quand il y viendra, comme je le demande à Dieu, je ne le vois pas du tout, par exemple, s'il a le choix, réclamer un Père jésuite pour le confesser, car il en veut terriblement aux religieux de la célèbre compagnie.

\* \* \*

En cela encore, il a tort, Mylady.

Ce n'est pas lui, sans doute, qui vous inspira les mauvais sentiments à l'égard des fils de saint Ignace que vous m'exprimiez si chaleureusement à Bétaumont. Vous les avez plutôt ramassés sans contrôle au hasard de vos conversations et de vos lectures; et Maeterlinck les aura seulement renforcés.

Toujours est-il que vous sembliez fort aise d'ouvrir les *Morceaux choisis* de votre auteur préféré et de m'en lire le passage suivant :

« Un seul mauvais souvenir dans ces années d'heureuse sagesse, une seule rancune qui obscurcit les belles heures de l'adolescence, Maeterlinck ne pardonnera jamais aux Pères jésuites du Collège Sainte-Barbe leur étroite tyrannie. Je lui ai souvent entendu dire qu'il ne recommencerait pas la vie au prix de ses sept années de collège. Il n'y a selon lui qu'un crime que l'on ne peut pas pardonner, c'est celui qui empoisonne les joies et détruit le sourire d'un enfant. » (1)

En voilà une affaire!

A moi aussi, dans mon petit âge, il m'est arrivé qu'on empoisonnât mes joies et qu'on détruisît mon sourire. C'était quand je n'étais pas sage et qu'on m'administrait un châtement. Je reconnais n'en avoir point gardé un agréable souvenir; mais, quand cela me revient à l'esprit, je tâche de penser à autre chose et je me dis que j'aurais encore plus mal tourné sans ces corrections. Est-ce qu'avec leur « étroite tyrannie », les jésuites gantois ont empêché leur sensible élève de fournir une belle carrière? Il est bien exigeant ce moraliste à qui la vie fut si bienveillante et qui se souvient de quelques bourrades reçues dans sa jeunesse! L'existence est-elle pour les autres, une fête continue? Et l'instruction ne doit-elle, point s'acquérir au prix de quelques ennuis, vinnent-ils même des Pères jésuites?

Ceux-ci travaillent, c'est pourquoi on les critique. Le jour où ils se reposeront, ils n'auront plus d'ennemis. Le monsieur qui reste chez soi, les pieds au chaud, à lire des livres et à fumer des pipes, a toujours bonne réputation. Ne faisant rien, il ne gêne rien. Vivant dans la paresse, il ne se met sur le chemin de personne.

En s'occupant de tout, comme ils font, les jésuites prêtent naturellement le flanc à toutes les critiques.

Professeurs, ils s'attirent le ressentiment des Maeterlinck et sous-Maeterlinck dont ils auront, jadis, « empoisonné les joies et détruit le sourire », par une taloche bien méritée. Ecrivains, ils dérangent le plan des libres-penseurs illettrés et de certains savants, trop pressés de conclure à la fausseté de notre foi. Confesseurs, ils sont bien forcés de retirer leurs pénitents du péché et de résoudre des cas de conscience. Leur zèle les brouille alors avec les amants des pécheresses qu'ils attirent à la vertu, et leur métier de casuiste les expose à rencontrer Pascal.

C'est Pascal, Mylady, qui leur a fait leur injuste réputation. Étant tombé sur quelques jésuites qui montraient trop de bénignité

(1) *Morceaux choisis*, de Maurice Maeterlinck, introduction par M<sup>me</sup> Georgette Leblanc (Paris, Nelson).

dans la solution des cas de conscience et trop d'habileté à défendre des sentences indulgentes, notre janséniste fulmina contre ces théologiens, avec d'autant plus d'ardeur que leur compagne combattait son cher jansénisme. Il n'est pas plus grand malheur que d'avoir un polémiste de génie contre soi. Pascal écrivit donc ses fameuses *Provinciales*, qui ne prouvent pas plus contre la Compagnie que le *Tartufe* de Molière contre la véritable dévotion, mais qui sont un chef-d'œuvre où il sera toujours possible d'aller chercher des armes et des formules empoisonnées.

Quant à moi, Mylady, je connais les défauts des Pères jésuites aussi bien que Pascal et Maeterlinck, et je pourrais m'y étendre jusqu'à demain matin, si je voulais passer la nuit à manquer à la charité. Evidemment, tous ne sont pas des anges et l'Eglise ne canonisera jamais qu'une minorité d'entre eux. Mais vous savez qu'il y a toujours moyen de raisonner et de déraisonner sur le chapitre des déficiences humaines. L'essentiel est que la balance penche du côté du bien. Or, il est manifeste que les mérites des jésuites sont vraiment incalculables.

On trouve chez eux toute sorte de spécialistes prêts à en remonter aux savants les plus renommés; des professeurs dont les collègues débordent dès que les parents ont la liberté d'y envoyer leurs enfants; des orateurs de cathédrale et des prédicateurs de village; des missionnaires qui savent s'adapter à la mentalité de tous les peuples, et même au martyr quand c'est nécessaire; des grammairiens, des négociateurs et des mystiques; des directeurs d'âmes pour comtesses bavardes qui sentent comme baume et des confesseurs pour paysannes vertueuses qui sentent la ferme; enfin, tout ce qu'il faut pour former une légion d'élite au service de l'Eglise et de la civilisation.

Si vous m'opposez qu'ils manquent de musiciens et de poètes, je vous répondrai que cela vient de ce qu'ils sont assez bons pour laisser aux autres quelques occasions de se distinguer un peu.

Et si vous me dites, comme vous l'avez écrit dernièrement, que leur spiritualité vous déplaît, je m'écrierai : « Bravo, Mylady! Soyez louée d'en être déjà à peser les mérites respectifs des écoles spirituelles qui se partagent l'influence dans l'Eglise! Je vous félicite d'interrompre un moment vos galopades à travers le monde pour songer aux meilleurs moyens de sauver votre âme! »

C'est une de mes maximes favorites qu'il faut laisser aux gens quelques-uns de leurs plus chers préjugés et courir d'abord à l'essentiel. Si cela peut vous faire plaisir, je conviendrai donc qu'on peut entrer en rapport avec Dieu en se passant des Pères jésuites, et que des âmes sont entrées au paradis sans y avoir été menées par eux.

Au dernier jour, le Seigneur ne nous demandera pas si c'est un capucin ou un jésuite qui avait l'honneur de nous entendre en confession. Nous serons jugés sur l'emploi de notre vie, et malheur à nous, si au lieu de tendre au vrai et au bien selon nos forces, nous n'avons songé qu'à nous distraire ici-bas!

Au début de mon ministère, chère amie, je m'imaginai pouvoir suffire à tous les besoins de mes ouailles et ne cédaï jamais mon tour de parole dans la chaire de Bétaumont. Ce n'est que plus tard que j'ai compris l'utilité des ordres religieux et des divers systèmes de spiritualité chrétienne. Car, ce qui convient à une âme n'est pas nécessairement bon pour toutes, et ce qui la touche à un moment peut la laisser indifférente à d'autres. Aussi, maintenant, toutes les sortes de prédicateurs que l'Eglise approuve, se succèdent dans la paroisse. Tantôt, Léocadie s'emballa pour la robe blanche et le manteau noir des dominicains; tantôt, ce sont les capucins, avec leur grande barbe et leur esprit franciscain, qui réveillent sa torpeur spirituelle; et il est même arrivé que des résultats manifestes avaient été obtenus par mes sermons. Hélas! mon ami le chef de gare est plus rétif jusqu'ici, et je me demande parfois si

l'ordre religieux est déjà fondé qui doit provoquer sa conversion.

Quant à vous, Mylady, sachez que le calendrier, où est inscrit saint Ignace, compte des centaines d'autres personnages canonisés, parmi lesquels il en est bien un sans doute qui puisse s'adapter à votre tournure d'esprit. Voilà pour les morts. Et pour ce qui est des vivants, si les jésuites et les carmes déchaussés vous déplaisent, si même mon ministère ne peut vous convenir, adressez-vous ailleurs, cherchez autre chose, mais, de grâce! ne bornez pas votre activité spirituelle à visiter, le jour, des vieilles églises, et le soir, à lire du Maeterlinck en écoutant la T. S. F. et en pensant mal de la compagnie de Jésus.

Exigeante comme vous l'êtes, vous ne trouverez peut-être pas tout de suite l'homme apte à vous comprendre et à vous confondre, mais il vous restera toujours la ressource d'ouvrir l'Evangile et d'en lire quelques pages avec simplicité. En attendant que vous ayez le temps de prier un peu vous-même, je demanderai à Dieu de vous persuader que Jésus en sait plus long que personne au morde sur les choses de la terre et du ciel et que son école philosophique est la meilleure où vous puissiez vous mettre.

Dans cet espoir, j'ai l'honneur, chère Mylady, de vous prier d'agréer, etc..

LUCIEN-JOSEPH PECQUET,  
Curé de Bétaumont.

Pour copie conforme :  
OMER ENGLEBERT.

## Cinq entretiens sur l'esthétique (1)

### Art, Nature, Personnalité

Il y a une dizaine d'années, un événement qui, à cette époque lointaine, semblait extraordinaire comme l'apparition d'une comète au Moyen âge ou la naissance d'un veau à six pattes dans un hameau perdu, mit en ébullition le monde artistique et les sphères religieuses. Un individu original, trapu, barbu, timide et, disait-on, roublard, s'était mis en tête d'exposer des toiles comme, de mémoire de chrétien, on n'en avait jamais vu. Ces toiles prétendaient représenter la douloureuse Passion du Christ. De fait, on y pouvait découvrir les choses les plus affreuses qui aient pu germer dans une imagination humaine.

Des personnages étranges, fantastiques et grimaçants, aux membres atrophiés, aux extrémités énormes, les uns avaient six doigts, les autres deux pieds gauches. Chez d'autres encore, le pouce s'était par distraction logé à la place du petit doigt. Et tout cela baignait dans un jus aux tons jaunes et glauques, tons de pourriture, a-t-on dit. L'auteur fut traité de fumiste... et de bien autre chose encore. Son œuvre fit scandale dans de nombreux milieux. Beaucoup de voix s'élevèrent contre le *Chemin de croix* et une des objections que l'on pouvait entendre répéter avec le plus d'insistance se résumait ainsi : « Personne ne dira que le Christ a été réellement tel que Servaes nous le peint. Jamais il n'eut ni ces couleurs ni ces formes. Puisque son image ne correspond pas à ce qu'il fut, comment peut-on la qualifier d'artistique? Puisqu'il est impossible devant une œuvre pareille d'éprouver le sentiment de la beauté, comment peut-on parler d'art? »

Nous nous garderons bien d'exciter des passions apaisées et d'examiner si les réactions diverses des camps ennemis étaient bien ou mal fondées. Ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas la valeur de l'œuvre de Servaes, c'est l'esthétique sous-entendue dans cer-

(1) Voir la *Revue catholique* du 8 janvier 1932.

tains jugements qu'on a portés sur elle. Du point de vue artistique, le seul qui nous importe pour le moment, est-il vraiment requis que l'art pour être parfait imite plus ou moins la nature?

## I

Il faudrait, avant de pouvoir discuter, s'entendre sur le sens du mot nature. Ne l'envisageons que sous un seul de ses aspects. Dans une civilisation donnée, les hommes sont à peu près tous d'accord pour admettre que la nature « vraie » suppose une moyenne d'expériences assez grossières, moyenne qui nous sert de mesure et de règle dans la vie pratique. Pour pouvoir être, nous devons vivre en société; pour vivre en société, nous devons nous comprendre. Pour nous comprendre, nous devons nous mettre d'accord sur certaines expériences en les simplifiant. Ainsi, personne ne contestera qu'en été les arbres soient verts... Et pourtant! Ce qui est vrai, c'est que la moyenne de nos sensations communes correspond plus ou moins à des longueurs d'onde d'un certain type. Ce qui est vrai encore — hélas! — c'est qu'on admet qu'un artiste imite la nature lorsqu'il peint des arbres verts...

Chez les Grecs, la formule « l'art imite et doit imiter la nature » recouvre des opinions nombreuses et variées. Impossible de s'y arrêter. Seule la théorie (probable) d'Aristote nous retiendra un instant. D'après ce philosophe, tous les arts, c'est-à-dire toutes les disciplines humaines productrices d'effets extérieurs imitent l'activité productrice par excellence : la nature. La préparation des mets avant le repas imite la « cuisson » qu'ils subiront dans l'estomac : l'art de cuisiner est une imitation de l'art ou plutôt de la fonction de digérer.

Parmi les arts, les uns imitent la nature en vue de l'utile : ce sont les arts que nous, hommes intelligents du XX<sup>e</sup> siècle, attribuons à l'artisan; les autres l'imitent en vue de l'agréable : ce sont les arts qui sont l'apanage de l'artiste. Je n'ignore pas qu'on puisse discuter la justesse de l'attribution de cette dernière définition à Aristote. Quoi qu'il en soit, elle nous semble dans la ligne du grand penseur et est sous-entendue par de nombreux esthéticiens qui le suivent sciemment ou sans le savoir.

\* \* \*

Examinons la proposition énoncée : l'art peut-il se définir par l'imitation de la nature en vue du plaisir? Supposons un instant que l'art a pour but d'imiter le réel. Les plus grands chefs-d'œuvre deviennent alors les trompe-l'œil. Le plaisir artistique suprême se confond avec le plaisir provoqué par la nature. Une bonne photo bien exacte est supérieure au plus beau tableau. La fin que l'art assigne à l'homme est de faire un double du réel... moins la grandeur, la richesse et la vie... Si l'art devait imiter la nature, un portrait ne serait vrai que s'il rendait exactement le nombre des cheveux, des poils et des pores. D'abord, il ne nous serait « positif » que s'il décrivait les moindres démarches de ses héros...

Il est évident qu'aucun philosophe, si original fût-il, ne voudrait au prix de conséquences aussi absurdes, défendre la définition de l'art, qui tantôt semblait si claire.

Nous admettons tous, que si l'art imite la nature, ce n'est jamais qu'en matérialisant la représentation qu'il s'en fait. Il y a beaucoup de sous-entendus dans cette proposition. Toute représentation suppose une activité sélective du réel. D'abord, il ne nous est impossible, en ce bas monde sublunaire, de connaître la nature concrète, abstraction faite de notre organisme, de notre tempérament, de notre caractère : nous ne pouvons pas nous l'assimiler au point de nous identifier à elle. D'ailleurs, tout en elle ne nous intéresse pas également. Fatalement, nous la regardons sous un certain angle. Nous nous la représentons inconsciemment, sous un aspect, que

sous des influences diverses, nous choisissons comme essentiel. Du point de vue de l'homme, l'imitation suppose donc une abstraction qui, sans doute, ne fausse pas le donné, mais le *stylise* dans des caractères déterminés, considérés comme fondamentaux.

Mais cette représentation se matérialise et quoi qu'elle fasse, elle ne peut se soustraire aux lois de la matière qui s'imposent à elles. Ne risque-t-elle pas, cette pauvre imitation de la nature, de devenir une déformation à la deuxième puissance?

N'insistons pas sur la seconde partie de la définition aristotélicienne. Si l'art imitait la nature en vue de l'agréable, le clown qui amuse le bon public en imitant les cris des animaux serait un grand artiste. Ainsi dit Lipps, manquant cruellement de respect envers le Philosophe. « Il ne s'agit pas, dira-t-on, de n'importe quel plaisir. » Eh! sans doute! Aristote lui-même a parlé du plaisir qu'il y aurait à reconnaître dans l'œuvre d'art le modèle parfaitement imité... Mais lui-même s'est rendu compte que ce plaisir intellectuel ne pouvait pas être considéré comme caractéristique. Précurseur des modernes, il admet la possibilité d'une jouissance décalant de l'appréciation du savoir technique...

Cependant, que cette digression ne nous égare pas. Le plaisir technique doit-il nécessairement présupposer une imitation de la nature? Tout est là.

\* \* \*

Envisageons les choses d'un autre point de vue et au lieu de partir d'une formule abstraite — vénérable comme toutes les formules — examinons les faits qui s'offrent à nous. Il est indéniable que certaines œuvres se rapportent au réel qu'elles imitent de loin ou de près. Admettons que le réel se compose du monde externe et de la vie intérieure. Certaines œuvres sont sans contredit descriptives, d'autres lyriques (I), les premières représentent le monde, les autres expriment l'âme.

Que non seulement les portraits, mais que beaucoup d'œuvres artistiques signifient le monde extérieur et expriment des émotions réelles, tout le monde l'admettra. Certaines danses sont mimétiques : rappelez-vous telle danseuse toute menue, légère et blanche, ondulant souplement sur les phrases du *Cygne*. Ne parlons pas des œuvres plastiques ni des poèmes épiques ou lyriques. Même en musique, certaines pages sont descriptives : entendez-vous encore, ces *Jeux d'eau* et ces *Feux d'artifice*? Le chant de l'oiseau magique dans les *Murmures de la Forêt*, les mugissements de la tempête dans la *Pastorale*, et les fracas de *Pacific*?

Mais je m'empresse de corriger ce que mon expression garde de scandaleux pour les peintres et les musiciens. Il n'y a pas en art d'imitation servile, il y a transposition d'un thème naturel dans une matière qui a ses lois propres. Pour l'artiste qui « imite », il s'agit d'imposer des images non pas fidèles mais suggestives. Il n'est pas question d'imiter la nature ou d'exprimer la conscience réelle mais de les *styliser* dans leurs traits nécessaires et suffisants. Au lieu de copier, il faut reconstruire, mais d'après des indications objectives.

Au fond, nous sommes tous d'accord sur ces principes. D'accord aussi pour admettre que l'œuvre d'art repose par essence sur des conventions dont nous avons conscience et sur lesquelles nous fermons les yeux, librement. Nous n'ignorons pas qu'une toile représente sur une surface, l'espace à trois dimensions et qu'en fixant certaines scènes, elle immobilise le temps. Nous savons que les statues n'ont pas d'yeux et que la chevelure n'est pas matière sculpturale, que les contours noirs ou rouges de nos dessins sont purement arbitraires, et que les conventions du théâtre et du vers ne peuvent pas se justifier devant le gros bon sens de la vie pratique.

Alors? Mais alors, si nous voulons absolument par respect pour

(1) Nous employons ces termes dans le sens le plus large possible.

les Grecs, garder la formule, nous en changerons sans crier gare le contenu. Nous commencerons par restreindre l'extension du concept « art — imitation de la nature » à certaines œuvres au lieu de l'imposer à toutes. Nous continuerons par préciser le sens du mot imiter et finirons très probablement par lui substituer autre chose. *L'œuvre d'art, que nous disions imiter la nature, incarne d'une manière conventionnelle, socialement reçue et dans une matière qui lui impose ses lois, la vision sélective d'un aspect des choses, aspect réduit à ses traits essentiels et stylisé en fonction du but que l'artiste poursuit.*

Si l'art imite, et il ne le fait pas toujours ni nécessairement, il choisit, simplifie, suggère. Il accentue et souligne ce qu'il veut mettre en relief, atténue ou supprime ce qu'il juge accessoire ou nuisible à l'effet visé. Celui-ci veut nous faire comprendre la grâce svelte de l'enfant qui s'éveille à la jeunesse : il allonge et amincit la frêle silhouette et la rend transparente de vie montante. Celui-là veut nous imposer ses terreurs devant le tragique de la souffrance humaine, il élimine tout ce qui pourrait diminuer l'impression qu'il veut nous faire partager.

L'idéalisation n'est qu'une forme de la stylisation. Poursuivant le beau, elle transforme et déforme le réel en fonction de son idéal : choisit les traits, les lignes, les couleurs et les attitudes les plus harmonieuses qui puissent intensifier au plus haut degré la jouissance purement esthétique.

\* \* \*

Ces principes mènent très loin... si on les applique. Car il est toujours à craindre, surtout en esthétique où la guerre des écoles est plutôt bénigne, et sans grandes conséquences pour l'ordre social, qu'à un moment donné, les sentiments irraisonnés, instinctifs ou ataviques, viennent éparpiller les principes les plus logiques.

L'art religieux poursuit d'autres buts que l'art purement sensoriel. Il doit faire briller dans la matière le sens de l'attitude religieuse et de l'objet qui détermine cette attitude. Admettons que la religion est fondée sur la conscience d'un Absolu personnel et moral. Une œuvre vraiment religieuse et artistique devra donc ou bien manifester quelque attribut de cet Être ou en favoriser la conscience. Mais de la coupe aux lèvres, il y a loin. J'avoue que je n'ai pas encore découvert le reflet de l'Absolu personnel et moral dans l'imagerie de Saint-Sulpice.

La religion chrétienne est fondée sur la croyance que Dieu s'est incarné dans la personne du Christ. Par amour pour l'humanité, Jésus s'est humilié jusqu'à la mort de la croix. Voilà, parmi beaucoup d'autres, un thème qui s'offre à l'artiste chrétien. Le haut Moyen âge s'en empare et voit rayonner dans le Christ ressuscité la gloire divine : qu'importent, dans les admirables statues qui ornent le porche de telle ou telle cathédrale, les traits frustes et les membres disgracieux du Christ triomphant en regard de la sereine majesté de son attitude et de son visage? Fra Angelico, frappé par l'indicible amabilité de l'Homme-Dieu ne découvre en lui que grâce sublime : sur la croix, il ne le voit pas souffrir, il le sent aimer plein de douceur mélancolique et de rayonnante tendresse. Autres temps, autres mœurs. La Renaissance a passé avec son culte de la beauté corporelle et du souffle héroïque de la vie : pour Michel-Ange et surtout pour Rubens, le Christ est l'athlète le plus beau qui ait jamais été. Comment cet Olympien s'est-il égaré dans une aventure incompréhensible? Si son visage exprime la souffrance, son corps respire de force vitale. Et voici, barbare et primitif, Servaes. La guerre a sévi. Le Christ, c'est l'Homme de douleurs, le ver de terre, le lépreux, celui dont la souffrance a surpassé toutes les angoisses. Ce que l'artiste contemporain veut rendre, ce n'est ni la gloire sereine, ni la douceur aimante, ni l'héroïsme viril, mais l'horreur tragique du Crucifié.

Comme Fra Angelico stylise en fonction de la tendresse gracieuse, Servaes construit en partant du tragique. Sans doute les visions diffèrent — et dans une conférence suivante, nous insisterons sur le caractère expressionniste de l'œuvre du peintre flamand — mais la loi de stylisation est la même : sélection d'un aspect considéré comme essentiel et réduction de tous les éléments à ses traits fondamentaux...

## II

L'imitation est stylisation, transposition, déformation. Mais aucun de ces termes ne peut définir l'art. Il existe, en effet, des œuvres qui ne rendent pas des objets extérieurs et n'expriment pas davantage des sentiments réellement éprouvés. Tout leur être se réduit à matérialiser l'activité créatrice de l'homme.

Voici des lignes : elles courent et s'arrêtent, se courbent et se brisent, se rapprochent et s'éloignent en ensembles harmonieux. Que signifient-elles, qu'expriment-elles si ce n'est la beauté de sensations ordonnées? Nous parlions tantôt de danses mimétiques : elles sont bien peu nombreuses, lorsqu'on les compare aux danses pures : formes harmonieuses, rythmées et plastiques de mouvements corporels. Que signifie un ballet classique, qu'exprime-t-il sinon la joie de danser? La musique est-elle autre chose qu'une combinaison merveilleuse de sons et de silences unis en intervalles mesurés? Le compositeur serait bien embarrassé, si on lui demandait quel paysage il a voulu suggérer, quels sentiments il a voulu faire éprouver... Même en peinture, il est possible de parler d'art pur. Ne vous est-il jamais arrivé de vous délecter d'un beau ciel bleu ou des tonalités caressantes d'une pièce d'étoffe? Qu'avez-vous besoin de savoir qu'il s'agit du ciel ou d'une étoffe? Ne vous suffit-il pas de vous plaire à l'enchantement de sensations visuelles harmonieusement ordonnées?

Sensations harmonieusement ordonnées... Sensibilité pure, sans aucun rapport avec ce que les sensations signifient pour la vie pratique. Intelligence purement ordonnatrice, sans aucun rapport avec la perception intellectuelle d'objets pensés. Ne sommes-nous pas en présence de l'art pur, de l'art formel sans contenu déterminé, de l'art artistiquement technique, sans plus?

\* \* \*

Et voici le problème. Des œuvres pures existent-elles? — Qui pourrait le nier? — Ces œuvres imitent-elles quoi que ce soit du monde extérieur; expriment-elles autre chose que l'activité créatrice de pures formes? — Impossible de se dérober. — L'art embrasse donc en plus de certaines œuvres qui « imitent » c'est-à-dire qui stylisent le réel en le transposant, d'autres œuvres qui diffèrent des premières? — Sans contredit. — Mais une définition de l'art doit valoir pour tous les objets artistiques, sinon elle serait non-fondée? — Evidemment. — Dès lors, l'art ne peut pas se définir par l'imitation de la nature : il faut que la définition proposée soit assez large pour englober toutes les œuvres possibles, celles de pure forme et celles à contenu, quitte à introduire par après des divisions logiques.

L'art, nous l'avons dit dans l'entretien précédent, suppose une activité humaine ordonnatrice de la matière de façon à lui faire manifester par la forme qu'elle épouse, une valeur quelconque. De tous les éléments qui concourent à produire l'œuvre d'art, il en est qui sont la condition des autres. S'il est possible qu'il existe des chefs-d'œuvre formels, il est contradictoire, qu'il y ait des « imitations de la nature » sans sensations ordonnées. L'activité technique pure, c'est-à-dire l'activité ordonnatrice de la matière sensible est par conséquent logiquement antérieure, comme condition *sine qua non* de l'œuvre d'art. La beauté qui en découle à sa valeur propre, elle constitue un critère primordial



(encore que ce ne soit pas le seul), elle est de « lieu » dans lequel resplendira ultérieurement la perfection du rendu et de l'expression.

Qu'on me permette de finir cette partie de l'entretien par une boutade qui vient de je ne sais qui. Devant une toile, où toutes sortes de couleurs se confondaient dans un chaos indescriptible, un amateur d'art commentait avec indignation le titre de l'œuvre qu'il avait devant lui. Elle représentait, d'après le catalogue, *Le Passage de la mer Rouge par les Hébreux*. Vainement, notre esthète bien intentionné cherchait les Hébreux et la Mer Rouge. Ne les trouvant pas, il donnait libre cours à son âme scandalisée. « Pourquoi tant de colère ? dit doucement un monsieur qui s'était approché de lui, les Hébreux viennent de passer, l'onde n'est pas encore revenue et ce que vous voyez, c'est le fond de la mer. »

Qu'on le veuille ou non, il faut bien admettre que l'art est possible sans représentation d'un objet extérieur quelconque et qu'il n'est nullement stupide — au contraire — d'apprécier la beauté des sensations pures. L'art formel satisfait-il sous toutes ses formes et à tous les points de vue ? C'est une autre question, à laquelle on peut répondre sagement par la négative. Admettons aussi sagement, que les réactions un peu fougueuses de nos artistes contemporains contre l'académisme et le culte du contenu, pouvaient en quelque mesure se justifier par la nécessité d'attirer une fois de plus l'attention sur la beauté formelle des sensations et du « métier ».

### III

Les considérations qui précèdent laissent à chaque instant sous-entendre que l'œuvre d'art est une expression humaine soit de la nature soit de la conscience. *Ars, homo additus naturae*. L'œuvre d'art, lorsqu'elle imite, rend le réel à travers l'homme. Plusieurs problèmes se posent ici trop nombreux pour être énumérés, trop compliqués pour être résolus.

Qu'est-ce que l'art exprime de l'homme ? On a dit que l'art est la nature vue à travers un tempérament ; ce n'est pas inexact, mais il y a autre chose dans l'homme et dans l'œuvre que le tempérament, c'est-à-dire en dernière analyse, l'organisme physiologique de l'individu. L'œuvre exprime-t-elle la conscience ? Sans doute, mais de manière fort étrange — ainsi que nous le verrons. De plus, ne doit-on pas dire que l'œuvre révèle mieux encore que la conscience, le subconscient et même l'inconscient ? On devine ici l'importance des définitions psychanalytiques : l'art est l'expression symbolique et inconsciente de complexes (sexuels ou autres) refoulés.

L'art est-il la manifestation d'un caractère humain avec ses conditions biologiques, ses phénomènes psychiques, ses puissances inconscientes ? Nous voici, semble-t-il, sur la bonne voie. Nous brûlons, mais nous ne sommes pas encore au terme. L'artiste est plus qu'un tempérament, plus qu'une conscience, plus qu'un caractère : il est une personne. Et qu'es-ce que cela suppose ? Qu'il est une unité dynamique subsistante. A chaque instant de sa vie, quelque chose de la personne émerge à la claire conscience de l'individu et de ceux qui l'observent. La personne empirique agit incessamment parce qu'elle tend, née sairement, à réaliser l'idée qu'elle se fait de la Personne idéale. L'art nous révèle cette aspiration, cette tension perpétuelle entre ce qu'on est et ce qu'on doit être, ce que l'on a déjà créé et le but ultérieur que l'on vise. L'œuvre par conséquent — et la remarque est d'importance — peut nous manifester l'artiste dans sa réalité empirique ou dans ses tendances à l'idéal.

Toutefois, est-il bien exact que dans toutes les œuvres artistiques, l'artiste exprime quelque chose de sa personne ? Il semble en effet, par définition, que les créations de pure forme ne révèlent rien de la vie réelle de leur auteur, puisqu'elles n'en expriment que la « joie

créatrice. Et si parmi les œuvres significatives, il y en a qui chantent le moi haïssable, d'autres se refusent à être des confessions et se bornent à rendre le réel extérieur dépouillé du moi.

Examinons brièvement ce problème.

\* \* \*

Il existe des œuvres de pure forme et des œuvres à contenu ; celles-ci se divisent en subjectives (celles qui expriment le moi d'un individu déterminé) et en objectives (celles qui concernent le non-moi, choses et personnes).

Un mot des œuvres subjectives. Directement ou sous le couvert d'autres personnages, elles mettent en valeur la vie empirique d'un moi réel. Ici se rangent les innombrables Confessions, depuis celles de saint Augustin jusqu'à celles de Rousseau et de Musset, les Mémoires, des poèmes et des romans en nombre infini. N'oublions pas que nous n'avons pas ici des œuvres historiques, mais des créations artistiques. Le moi qui s'y dépeint est toujours un moi stylisé et les aventures qui s'y racontent sont tantôt embellies tantôt enlaidies, toujours déformées. Ah ! le beau service que l'honnête saint Augustin a rendu aux critiques littéraires par ses *Retractions* !... Le moi de l'art, comme le moi social, est toujours un moi masqué.

Si vous voulez découvrir le moi réel dans l'art, cherchez-le où vous ne croyez pas le trouver... Ainsi nous dit la psychanalyse. Même lorsque l'homme ne veut représenter que l'objet, inconsciemment il se trahit lui-même. Exagération ? Peut-être, mais généralisation de faits indéniables. Certainement François Mauriac donne à réfléchir lorsqu'il suppose que dans l'œuvre éminemment objective que nous paraît *Athalie*, Racine exhale, sans s'en rendre compte, des sentiments jadis refoulés. « Racine n'a peut-être pas conscience de son plaisir, lorsqu'il souffle à la vieille reine indomptable cet affreux courage de braver Dieu, le couteau sur la gorge. Lui, qui a choisi de se soumettre et de servir en tremblant, il ne sait pas qu'une part de lui-même se satisfait de ces blasphèmes et se grise de cette audace désespérée. »

Encore une fois, ne généralisons pas, car à côté d'expressions inconscientes de complexes refoulés, il y a des expressions dont l'artiste se rend fort bien compte. Ce qui est vrai, c'est que l'artiste exprime de sa réalité personnelle les aspects les plus divers. Tantôt l'œuvre poétique, plastique, dramatique, nous révèle de nobles aspirations à un idéal de bonté, de pureté, de sainteté, de bonheur ; tantôt, des expériences réelles, les unes notées dans leur vérité brutale, les autres intensifiées et exagérées pour des raisons diverses. Béatrice est-elle la création d'une âme pure et chaste qui exalte sa vertu, ou d'un tempérament brûlant et sensuel qui tend à se libérer ?

Tantôt nous nous mettons en garde contre le moi « stylisé » et contre la vérité « artistique » ; rappelons-nous ici que de l'œuvre nous ne pouvons que difficilement remonter à la vie réelle de l'artiste. C'est, uniquement, lorsque *par ailleurs* nous aurons appris l'histoire de l'individu et de la société qui ont donné naissance à la forme artistique, que nous pourrions peut-être y surprendre l'écho de la vie réelle.

Il reste à parler de l'art formel. Supposons deux concertos, construits sur les mêmes mouvements. Pour éviter toute erreur possible, éliminons des œuvres trop distantes dans le temps : il serait trop facile de dire que leur marque originale résulte des techniques plus ou moins évoluées. Les deux compositions, dont nous parlons, datent donc de la même époque et emploient des moyens à peu près semblables ; elles n'expriment aucun sentiment défini, ne racontent aucune histoire et ne diffèrent donc pas par le sujet. Et pourtant elles sont personnelles ; elles ont leurs préférences chromatiques, leur orchestration déterminée. Pour expliquer

ce mystère du style original, ne faut-il pas plonger dans l'être le plus profond de la personnalité de l'artiste? Même l'art pur nous révèle donc quelque chose de la structure fondamentale de l'homme, mais de l'homme au delà de ses apparences fugitives et empiriques; de l'homme, purifié des contingences de la vie réelle, de l'homme dans son unité essentielle, strictement individualisée.

Quelqu'insuffisant que soit notre exposé (nous suggérons plus de problèmes que nous n'esquissions de solutions), il met en relief l'inextricable complexité de l'œuvre d'art considérée comme expression d'une personne humaine. Et ce n'est qu'un début!

Quelles difficultés nous menacent lorsque nous osons nous demander ce que Shakespeare exprime de lui-même en animant les innombrables créatures de son génie. A-t-il rencontré dans la campagne anglaise ou dans la vieille cité, Macbeth et sa femme, le vieux Lear et ses filles et la majesté du peuple romain, contemporain de César? Est-il nécessaire que dans la vie réelle, il ait connu des caractères qui ressemblaient à ceux de ses personnages? Ou bien est-il requis que, de son propre fonds, il ait éprouvé les sentiments si diversifiés d'Ophélie et d'Iago, de Roméo et de Shylock, de Coriolan et de Desdemona? Mais s'il n'a pas senti *réellement* battre en lui le cœur de l'innocente fille et celui du prétendant jaloux, s'il n'a pas rencontré sur son chemin les hommes qu'il a promené sur les tréteaux, d'où lui vient cette intuition constructive de l'Homme, dans ses représentants les plus divers?

\* \* \*

Laissons la question sans réponse : une bonne éducation doit de temps en temps piquer la curiosité, et parfois essayer de l'éteindre. Terminons plutôt par quelques définitions, qui, pour être confuses et susceptibles de précisions ultérieures, n'en sont pas moins importantes et nécessaires. Il s'agit des sens multiples que l'on peut donner au terme *Technique*.

On emploie ce mot tout d'abord pour caractériser les règles suivies et les procédés employés par l'artisan aussi bien que par l'artiste. Dans ce sens, la technique désigne l'ensemble des lois générales à appliquer pour atteindre un but. Puisque ces lois sont générales, elles peuvent se transmettre par l'enseignement soit scientifique, soit empirique.

C'est une technique empirique de ce genre — un ensemble de recettes — que l'on communique dans les conservatoires, les académies, les ouvrages traitant de la stylistique, de la rhétorique, de la prosodie. Cependant, une application correcte des règles ne produit pas nécessairement une œuvre d'art... artistique. Tout le monde sait que des vers irréprochables peuvent ne point être poétiques et la poésie pure s'exprimer en formes incorrectes.

La technique purement artistique est toujours *vivante*, et elle l'est, parce que individuelle. Souvent, mais pas toujours, elle suppose la technique générale et transmise. Mais alors que l'ouvrier n'arrive qu'à s'adapter aux règles, l'artiste les soumet à son génie. Loin de se laisser dominer par elles, il se les assimile. Il ne s'en rend pas esclave, mais en fait ses instruments naturels. La technique, dans ce sens, devient le moyen tout à fait individuel de l'expression artistique (même si elle suppose des procédés généraux qu'elle revêt d'une forme nouvelle). Et c'est à ce titre-là, que nous en parlons.

Dans les œuvres qui incarnent dans la matière quelque chose de plus que l'activité purement ordonnatrice de sensations, la technique est l'harmonie adéquate de l'intuition et de l'exécution. Elle est l'activité créatrice en tant que celle-ci matérialise son dessein; elle est le sentiment devenu perceptible. Parfaite, la technique « expressive » suppose l'équilibre de l'intuition et de la forme. Celle-ci ne réprime pas la vie dont elle est le visage; la vie, de son côté, ne brise pas la forme dont elle est l'âme.

Dans l'art pur, on appelle technique cette manière tout originale et personnelle de disposer les sensations visuelles, auditives et motrices dans des ensembles ordonnés qui ravissent la conscience lorsqu'elle s'y arrête. C'est dans la technique pure que la technique expressive doit se terminer, sous peine de déchoir de sa valeur artistique totale.

Ce qu'on est en droit d'exiger de l'artiste, ce n'est pas qu'il nous raconte sa vie intérieure ou nous révèle un aspect quelconque du réel — beau, tragique, sublime, horrible —; c'est d'abord qu'il nous fasse admirer son savoir personnel dans l'arrangement et la domination des pures sensations; c'est ensuite qu'il nous fasse saisir l'équilibre harmonieux de ses intuitions et de leur expression... à supposer, bien entendu, que fatalement ou par libre choix, il s'abandonne à nous les communiquer.

E. DE BRUYNE,  
Professeur à l'Université de Gand.

## Le concept de l'intuition artistique et ses conséquences dans la philosophie de l'art de M. De Bruyne

Autant les problèmes relevant de la philosophie de l'art préoccupent aujourd'hui les esprits pour peu que ceux-ci soient cultivés, autant la solution de ces problèmes demeure confuse chez la plupart des amateurs, habitués d'expositions ou de concerts, lecteurs et lectrices que passionnent le roman, le théâtre, voire la poésie. Même chez les artistes, même chez les esthéticiens, que de questions demeurent sans réponse ou tout au moins sans réponse claire, satisfaisante, définitive. La philosophie de l'art apparaît comme un vaste chantier encombré de systèmes parfois contradictoires, d'hypothèses dont les unes n'ont plus qu'une valeur historique tandis que d'autres gardent une valeur actuelle, de constructions idéologiques plus ou moins ingénieuses et solides.

Faire l'inventaire de ces multiples matériaux, les classer, les apprécier, rejeter les uns, agréer les autres, et les incorporer à une synthèse nouvelle à la fois bien assise dans ses fondements, assez large et ouverte pour accueillir des vues originales, laisser place à des études futures et aux apports qu'elles fourniront : c'est là une tâche éminemment utile mais ardue. M. De Bruyne n'a pas hésité à l'affronter. Son *Esquisse d'une philosophie de l'art* (1) témoigne du succès avec lequel il s'en est acquitté.

\* \* \*

L'idée et le sentiment du beau sont universels; ils se révèlent chez l'enfant, chez le sauvage aussi bien que chez l'adulte et chez le civilisé, mais combien les manifestations de cette idée et de ce sentiment sont variables suivant les individus et les peuples!

Le beau éclate dans la nature, il éclate dans les œuvres d'art, mais, dès qu'il s'agit de déterminer les éléments constitutifs du beau, les divergences se font jour.

Veut-on d'autre part préciser le mode de connaissance sous lequel nous percevons le beau, voici qu'une discrimination nouvelle s'impose.

Dans l'impression de beauté, quelle part faut-il faire à l'objet, et quelle part au sujet? Objectivisme et subjectivisme se dressent l'un contre l'autre dans l'histoire des théories esthétiques.

Esthétique, philosophie de l'art, arts, beaux-arts, que convient-il de désigner exactement par ces concepts?

Cette simple énumération de questions permet d'entrevoir d'un regard très rapide et d'une façon très sommaire la multiplicité,

(1) Traduit du néerlandais par Léon Breckx, un volume in-8° de 419 pages Bruxelles, Dewit, 1930.

la diversité des points traités dans un ouvrage comme celui que M. De Bruyne nous présente sous le titre trop modeste d'« esquisse ».

\* \* \*

Il est évident pour tout le monde que nous ne percevons pas la beauté d'un site, d'une cathédrale, d'un tableau, d'un opéra, d'une œuvre musicale, d'une pièce de vers, comme nous percevons la vérité d'une solution mathématique, algébrique, géométrique.

Est-ce à dire qu'il soit interdit au savant d'évoquer, dans son domaine, la notion de beauté? M. De Bruyne ne le pense pas et nous croyons qu'il a pleinement raison. Les grands savants sont des poètes. Leurs vastes conceptions sont toutes ruisselantes de grandiose poésie. Mais la voie qu'ils ont suivie pour y arriver diffère de la voie que suit l'artiste. Si ces deux voies peuvent parfois se rejoindre au terme, elles sont loin de coïncider constamment.

Comment caractériser la connaissance spéciale de l'artiste et de l'amateur d'art? La réponse à cette question constitue, pensons-nous, une des pièces maîtresses de la philosophie de l'art professée par M. De Bruyne, car elle en soutient toute l'armature.

On sait avec quelle ardeur se sont heurtés, sur le terrain de l'esthétique, les disciples de *Minerve* (la raison) et les adeptes de *Belphégor* (le sentiment). M. Benda (1) avait fait le procès de l'esthétique contemporaine dans laquelle il prétendait voir l'exaltation de la sensibilité et le mépris de la raison; ils y croyaient discerner notamment l'influence du féminisme. M. l'abbé Bremond (2) s'attachait, lui, à démontrer que l'art et plus particulièrement la poésie ne relèvent pas de la raison raisonnée, de l'*animus*, mais bien de l'*anima*, de la sensibilité jointe à la raison ou mieux d'une fusion des deux; il rapprochait, — sans les confondre d'ailleurs, — l'expérience poétique de l'expérience mystique. M. G. Bernoville, dans un livre de vulgarisation qui ne manque pas d'intérêt (3), s'efforça de trouver et de marquer les termes d'une conciliation.

La connaissance de l'artiste et de l'amateur d'art n'est pas discursive, mais plutôt intuitive: telle est l'opinion développée, justifiée, mainte fois reprise, au cours de son ouvrage, par M. De Bruyne.

En s'exprimant ainsi, M. De Bruyne est de plein accord avec l'hégélien Benedetto Croce (4), avec des thomistes de premier ordre, tels en France le P. Rousselot, en Belgique le P. Maréchal.

Le P. Rousselot écrit que rien n'imité plus délicieusement l'intuition rêvée que ces perceptions esthétiques « dans lesquelles la partie sensible harmonisée à l'intellection, vibre à l'unisson de l'âme raisonnable ». Et le P. Maréchal parle d'une orientation profonde de l'être humain dans une intuition ou vers une intuition.

Il ne suffit pas d'adopter ce terme d'intuition; il faut préciser le sens qu'on lui attribue quand on l'emploie pour désigner la connaissance en matière artistique. Non seulement intuition s'oppose ici, à raisonnablement discursif, mais intuition signifie: fusion intime de l'idée et de l'image, du spirituel et du sensible. M. De Bruyne écrit: « L'intuition est mouvement comme la vie, quoique la connaissance intellectuelle la pénètre entièrement. Sans l'intelligence, pas d'intuition esthétique, car l'intelligence, c'est l'esprit et l'esprit, c'est la perception du monde de façon objective et désintéressée. Sans la sensibilité d'autre part, il n'y aurait ni science ni connaissance humaine d'aucune sorte.

L'intuition c'est l'immanence de l'ordre immuable et rationnel dans le fleuve éternel des phénomènes de la conscience. Ni purement rationnelle ni purement sensitive; elle suppose la raison et la sensibilité; elle est la compénétration immédiate du sensible par l'intelligence. Elle ne remonte pas à la science mathématique, où la raison seule se sert de concepts abstraits, recherches en vue de leur contenu abstrait; elle ne se dissipe pas non plus dans le rêve vague de l'animalité où les images succèdent aux images. Elle saisit instinctivement, et d'une manière difficile à exprimer, la réalité mobile telle qu'elle se présente nécessairement, d'après les lois les plus fondamentales de l'esprit. Dans l'homme réel, la connaissance effective naît de la compénétration réciproque de la raison et de la sensibilité. Cette action réciproque ne se fait pas invariablement d'après un dosage unique. Une œuvre d'art purement sensible est aussi impossible qu'une

œuvre d'art purement intellectuelle. Dans toute œuvre d'art, l'intellectuel s'exprime par des formes sensibles. » (1).

Ce concept de la connaissance artistique, M. De Bruyne y est revenu très fréquemment dans les différents chapitres de son livre: il y joue le rôle d'un leitmotiv fondamental que l'auteur reprend avec une particulière complaisance. Et, d'ailleurs, quoi de plus naturel puisque c'est dans ce concept que M. De Bruyne cherche et trouve la solution de multiples problèmes.

\* \* \*

La psychologie de l'artiste en est tout éclairée. M. De Bruyne montre aisément que la théorie du jeu comme aussi la doctrine du freudisme, qui prétend tout expliquer par les mobiles sexuels, de même que l'*einfihlung* qui ramène la beauté à une projection du moi de l'artiste sont insuffisantes parce qu'unilatérales et exclusives. Il a vite fait voir que l'art n'est ni une pure imitation de la nature ni une idéalisation dans le sens platonicien, idéalisation qui s'opposerait à la réalité. C'est au contraire cette réalité vue et sentie, sous un aspect déterminé — et déterminé par la personnalité de l'artiste, — que celui-ci tente d'exprimer à sa manière.

« Romantisme ou naturaliste, écrit M. De Bruyne, impressionniste ou expressionniste, la vérité de l'art se trouve dans la stylisation. La forme est le principe d'unité de la stylisation; le travail technique qui résulte de celle-ci n'en est qu'un accessoire, une conséquence logique, une expression matérielle.

« Une œuvre d'art est vraie quand par sa forme elle fait sentir les caractères essentiels de n'importe quel aspect du réel... »

« Si l'on reconnaît que l'œuvre est perçue intuitivement (grâce à cette connaissance où la raison est dispersée à travers le sensible) on peut admettre — nous semble-t-il — que l'attention est apte à mettre en relief ou non tel ou tel caractère rationnel. Grâce à elle, nous percevons par intuition complexe, tantôt l'essentiel de cet individu-ci, tantôt l'essentiel de l'Homme, parfois la valeur de l'objet déterminé, parfois telle valeur en général. » (2)

C'est donc grâce à l'intuition, telle qu'il l'a définie, que M. De Bruyne parvient à se rendre compte des éléments constitutifs de l'œuvre d'art (réalité, idéal) et de la genèse de l'œuvre conçue et exécutée par l'artiste.

Chez le spectateur, l'auditeur, le lecteur, l'impression d'art s'explique de même: sensation, imagination, intelligence, affectivité confondent leurs apports respectifs. « La jouissance esthétique, dit M. De Bruyne, est un sentiment intuitif désintéressé. Dans son aspect affectif, elle se compose d'éléments sensibles et spirituels, d'états d'âme paisibles et d'émotions passionnées, de sentiments de curiosité et de tension, de surprise et de fatigue, en un mot, de toutes sortes d'éléments dont l'étude est très difficile et peu avancée. » (3). M. De Bruyne s'est assimilé de nombreuses études poursuivies par la psychologie et la psycho-physiologie modernes dans le domaine de l'esthétique; il en a passé au crible les conclusions; il nous indique ce qui, selon lui, mérite d'en être retenu.

\* \* \*

Si le problème de la genèse de l'œuvre d'art, considéré à travers la personnalité de l'artiste, s'éclaire à la lumière du concept de l'intuition esthétique, il en est de même du problème de l'origine et de l'évolution de l'art, de même aussi du problème des formes d'art, de leur diversité dans le temps et dans l'espace, de leur gradation.

M. De Bruyne, ici encore, répudie les théories exclusives.

Il tient le sentiment du beau pour un sentiment humain, primitif, irréductible à d'autres sentiments, bien que souvent, en fait, des considérations utilitaires, des préoccupations sexuelles, des aspirations religieuses s'y mêlent. « Toutes les théories qui veulent expliquer l'origine de l'art par une seule faculté, par une seule tendance, par un seul besoin, sont insuffisantes parce qu'unilatérales. L'art résulte de l'homme tout entier. Partout où l'homme a su organiser sa vie il joue, et là où il joue, il trouve d'ordinaire le temps pour matérialiser dans des formes sensibles, ses intuitions des valeurs, intuitions qui précèdent les perceptions rationnelles abstraites ». (4).

(1) Dans *Belphégor*.

(2) Dans *Préface et Poésie, et Poésie pure*, Paris, Grasset.

(3) *Minerve ou Belphégor*, Paris, Bloud et Gay.

(4) *Breviaire d'Esthétique* traduit, Paris, Payot.

(1) P. 26.

(2) Pp. 120 et suiv.

(3) P. 216.

(4) P. 353.

Voyez-vous revenir encore une fois le concept de l'intuition? Et le voici à propos du critère de la valeur des œuvres d'art.

Que ce critère soit l'opinion publique, comme l'a prétendu Lalo, M. De Bruyne se refuse à l'admettre, mais que l'opinion influence les artistes, que nos jugements en matière d'art puissent, dans une assez large mesure, évoluer en fonction de nombreux facteurs sociaux, il l'admet sans hésitation. Pourquoi cette attitude?

Lisez : « L'intellectualisme est faux s'il affirme que la connaissance humaine ne suit pas seulement *formellement* les mêmes lois, mais qu'elle se définit et s'exprime aussi de la même façon quant à la matière.

Le relativisme est faux, quand il oublie qu'il y a quelque chose de commun chez tous les hommes, encore que leur connaissance diffère d'individu à individu, de peuple à peuple, de moment à moment, de siècle à siècle. Il ne suffit pas de dire : *effectivement* l'homme tend à généraliser ses appréciations; la question se pose si la nature ne contient rien qui puisse expliquer et en quelque sorte justifier cette tendance.

A notre avis, la solution est à chercher dans l'intuition, qui peut lever l'opposition entre le dogmatisme et le relativisme.

L'œuvre d'art n'est saisie ni par l'intelligence abstractive ni par la sensibilité pure, mais elle est perçue par l'activité synthétique de la conscience. Si tous les hommes pensent logiquement, suivant la même loi formelle, et s'ils ont des impressions sensibles suivant leur propre individualité, telle qu'elle résulte du développement complet physiologique et psychique de leur structure, il est évident que chez tous la raison se développera *formellement* de la même manière dans l'activité créatrice de science, de religion, de morale et de vie esthétique, tout en se concrétisant de fait dans des complexes d'images d'une diversité infinie et aux couleurs affectives les plus nuancées. (1) »

\* \* \*

Il n'est pas jusqu'à la question, si grave et tant de fois agitée, des rapports de l'art et de la morale qui ne s'illumine au rayonnement de ce même concept premier : l'intuition artistique.

Certes, on ne peut exiger de l'artiste qu'il fasse œuvre directement moralisatrice, en rendant sensibles des valeurs morales. Mais, son œuvre fût-elle même parfaite dans sa technique, il lui manque un élément de beauté si elle ne contribue pas à créer l'harmonie, la paix dans la jouissance chez celui qui la contemple. « C'est par abstraction, dit M. De Bruyne, que l'on sépare le « contenu » de la « forme »; la matière sensible de la valeur représentée; le sujet de l'exécution; la manière de la façon de voir le réel; la vision psychique de l'ensemble extérieur. Dans la réalité, l'œuvre est *une* et la technique *vraie* c'est l'unité du sentiment, de l'expression et de la forme... A ce qui nous semble, l'œuvre d'art, en tant qu'elle est pure technique considérée au point de vue abstrait, n'est objectivement ni morale ni immorale; la musique pure et la plastique pure sont donc dans ce sens de « l'art pour l'art ». Mais là où l'œuvre d'art, fruit d'une intuition concrète, représente ou exprime la vie et provoque des états de conscience complexes, elle est, par ce fait objectif, directement ou potentiellement morale. Et comme la technique forme un tout indivisible avec l'intuition qu'elle exprime, c'est l'œuvre d'art tout entière qui est ainsi introduite dans l'ordre moral (2). »

Taine, le Taine qui faisait du degré de bienfaisance de l'œuvre d'art un critère de sa valeur intégrale, eût, me semble-t-il, goûté ces lignes de M. De Bruyne. Elles nous rappellent la thèse, déjà ancienne, où M. De Wulf essayait de prouver la *valeur esthétique de la moralité dans l'art*. Cette valeur éclate dès lors qu'on évoque la personnalité humaine ou la société humaine, et non une portion isolée, un fragment détaché de cette personnalité ou de cette société.

M. De Bruyne a trouvé des accents aussi justes qu'enthousiastes pour célébrer ce qu'il appelle « la signification culturelle de l'art ».

« En réalité, écrit-il, la satisfaction esthétique donne dans cette vie comme un avant-goût de ce qu'elle *pourrait* donner; elle nous permet, en effet, de fuir la réalité qui nous étouffe. L'art, mieux encore que la nature, nous fait oublier les soucis de la vie pratique, nos joies mesquines et nos douleurs ridicules, nos actes et nos jugements arbitraires, même nos péchés et nos vices, en un mot notre multiplicité, pour nous faire sentir tout à coup le fond de notre être *sub quadam specie aeternitatis*. L'art nous révèle notre

(1) Pp. 397, 398.

(2) Pp. 386, 387, 388.

« moi » dans son essence la plus profonde, dans son unité, dans sa source vitale, dans ses aspects éternels et parfaits... Parce qu'il apaise nos agitations incessantes et parce qu'il nous délivre de nous-mêmes pour nous permettre de nous découvrir, l'art nous harmonise (1). »

Le philosophe se double ici d'un poète; le lyrisme d'un Platon, d'un Plotin a laissé en lui des vibrations profondes qui ne demandent qu'à se réveiller.

\* \* \*

Unité dans la multiplicité : c'est là un critère de beauté auquel les esthéticiens reviennent avec insistance et que nous employons couramment d'une façon plus ou moins consciente. C'est ce même critère que Taine nommait « la convergence des effets ». Toutes autres choses égales, une œuvre d'art est d'autant plus parfaite que les rapports harmonieux y sont plus nombreux et plus unifiés. Appliquons, si vous le voulez bien, ce critère à l'ouvrage de M. De Bruyne. Ce que nous en avons dit témoigne de la maîtrise avec laquelle il a su tirer d'un concept bien choisi et très riche, le concept d'intuition artistique, des conséquences logiques, nombreuses, fécondes elles-mêmes en corollaires. De ce concept, comme d'un noyau central, partent en tout sens des rayons qui nous font découvrir de vastes perspectives.

GEORGES LEGRAND.  
Professeur d'économie sociale.

## Charles Ier

Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie

« La destination et l'exil du roi de Hongrie ont-ils mieux servi la cause de la paix que ne l'aurait fait son maintien à la tête d'un pays renouvelé et raffermi?

» Chrétien et catholique, pratiquant et militant, l'empereur et roi Charles semblait, dans les rouages gouvernementaux et la diplomatie modernes, un souverain d'un autre âge; l'Europe « en progrès » ne pouvait tolérer dans son sein une monarchie catholique et par conséquent rétrograde : celle-ci *devait* disparaître.

» Il nous arrive à nous, les hommes de 1930, de tendre l'oreille avec inquiétude pour surprendre les sourds grondements qui nous viennent de l'Est, où l'œuvre des traités a laissé subsister, croissant et s'étendant sans cesse, les plus lourdes menaces. La génération de 1950 se demandera avec stupeur et indignation à quel mobile secret ont obéi les artisans de la paix, en roulant dans le fossé le monarque qui eût pu constituer un rempart contre le flot montant des troubles et de l'anarchie ».

Ces dernières lignes du beau livre que M. Jérôme Troud vient de publier sur *Charles Ier empereur d'Autriche, roi de Hongrie* (2) sont significatives. Puisse l'Europe occidentale n'avoir pas à regretter amèrement la grande faute de l'après-guerre! Tandis que, au mépris de la plus élémentaire prudence, l'unité du Reich allemand était maintenue, la sagesse à courte vue des plénipotentiaires s'est appliquée à démembrer l'Empire austro-hongrois, qui aurait constitué la meilleure barrière contre le bolchevisme.

Le livre de Jérôme Troud, qui ne veut être qu'un portrait impartial de l'infortuné Charles Ier, une des plus nobles figures de la guerre, victime innocente des fautes de François-Joseph, met en évidence, pour tout lecteur sans préjugés, la sourde hostilité et le parti pris de certains personnages de premier plan contre le jeune empereur catholique.

Toutes ses avances pour obtenir la paix dès son avènement au

(1) Pp. 378, 379.

(2) Plon, 12 fr. fr.

trône sont repoussées; toutes ses tentatives de restauration monarchique sont contrecarrées par des hommes politiques de l'étranger qui obéissent visiblement, sinon à un mot d'ordre occulte, du moins à de singulières préventions contre un État catholique.

Sans doute, l'Autriche était coupable. Le vieil empereur François-Joseph aurait pu et aurait dû empêcher la guerre, pour laquelle il n'éprouvait d'ailleurs aucun penchant. Sa mémoire porte une lourde responsabilité.

Il y eut, toutefois, des circonstances atténuantes; l'historien impartial ne peut les perdre de vue. La note énergique réclamant satisfaction de la Serbie s'explique mieux après la preuve, faite aujourd'hui, que l'organisation de l'attentat de Serajevo s'était poursuivie au su et avec l'approbation de personnages approchant de près le gouvernement serbe. De plus, au moment de l'ultimatum et du refus de prendre en considération la réponse serbe, que Jérôme Troud appelle un « chef-d'œuvre diplomatique, ayant les dehors conciliants, mais ne cédant sur aucun point essentiel », l'Autriche connaissait, pour l'avoir intercepté et déchiffré, le télégramme russe qui encourageait la Serbie dans sa résistance et lui promettait son appui inconditionnel.

Certaines affirmations de notre auteur seront discutées et contredites avec passion. Je doute qu'on parvienne à les réfuter. Sa documentation est sûre et souvent de toute première main.

Il a, au cours d'un séjour de plusieurs années dans les pays de l'ancienne monarchie, fréquenté intimement des personnages bien placés pour être au courant des dessous de la politique, et trop intègres pour dénaturer la vérité.

Il ne lui est pas toujours possible de citer ses sources, mais en attendant que la discrétion cède devant les droits de l'histoire, on peut faire crédit à un narrateur dont la sincérité et le désintéressement ne sont pas douteux. S'il est trop tôt pour écrire une histoire complète de l'empereur Charles, l'on peut être sûr que M. Troud, qui en connaît beaucoup plus long, dit la stricte vérité dans ce qu'il en raconte. De là, le ton de sereine certitude qui règne à travers cet ouvrage et qui entraîne la confiance du lecteur, même de celui qui ignore la personnalité qui se couvre du pseudonyme de Jérôme Troud.

Faut-il insister, après cela, sur l'intérêt palpitant de ce livre qui, pour maints détails, sera une révélation?

Tragique fut la destinée de cet empereur qui, après les fastes du couronnement et les cérémonies rituelles du sacre, s'attira, par sa volonté d'arrêter la guerre, l'hostilité de ses ministres « emportés par un vent de folie ». Devant la révolution, il se voit obligé de « renoncer provisoirement à l'exercice de ses fonctions souveraines » et, exilé d'abord en Suisse, puis à l'île Madère, il meurt à Funchal le 1<sup>er</sup> avril 1922 dans l'abandon et le dénûment. Plus grand dans le malheur que sur le trône, il tombe victime de son devoir; sa sainte mort couronne une vie tout empreinte de noblesse et de dignité.

Quelles leçons surnaturelles un Bossuet aurait tirée des contrastes de sa fortune, comme de la grandeur de son caractère! Grandeur encore rehaussée par son entourage familial, par la courageuse impératrice Zita, l'admirable mère de huit enfants!

Les scènes grandioses ou terribles se succèdent dans cette histoire, féconde en enseignements. Le crime de Serajevo, prélude dramatique de la conflagration mondiale; la mort du vieil empereur François-Joseph, poursuivant jusqu'au bout le programme de son travail régulier, quasi automatique; l'assassinat à Budapest de Tisza, victime de la guerre que, lui du moins, n'avait pas voulue; le premier retour du roi Charles, dans sa capitale de Hongrie et son entrevue avec de Horthy, le régent faux et vaniteux la fourberie au pouvoir en face du droit méconnu!; les journées

tragiques de la seconde tentative de restauration; l'immolation du malheureux empereur, loin de son pays pour lequel il offre sa vie!

Ajoutons-y une scène poignante, d'une grandeur sublime dans sa simplicité; elle ouvre, dans l'introduction du volume, des perspectives émouvantes sur un avenir qui est entre les mains de Dieu :

« 20 novembre 1930. Steenockerzeel, vieux bourg en Brabant. L'antique manoir de Ham abrite depuis un an l'impératrice et ses enfants, le séjour en Belgique, concédé si généreusement par le roi des Belges, offrant plus de facilités pour la fréquentation scolaire.

» Depuis plusieurs jours, les chancelleries sont sur le qui-vive; pour elles, toute activité est un travail, tout mouvement une affirmation de la nécessité de leur existence.

» Réunis dans le salon du rez-de-chaussée, les représentants les plus autorisés des plus nobles et des plus anciennes traditions de l'Autriche et de la Hongrie forment un décor qui ne manque pas de grandeur. Trombes d'eau, rafales de vent à l'extérieur, sérénité des âmes à l'abri des murailles plusieurs fois centenaires : image si expressive des réalités du moment...

» Un grand silence s'est établi, l'impératrice paraît, suivie de son fils; s'arrêtant au milieu du salon, elle lit d'une voix forte la proclamation de la majorité du successeur de feu l'empereur et roi Charles. Puis lentement, regardant fixement ce grand jeune homme grave, immobile et droit devant elle, l'impératrice lui fait un profond salut. Les spectateurs, dont le cœur bat, dont les yeux pleurent, restent figés, pétrifiés par l'émotion. Prenant la parole à son tour, le nouveau chef de la famille des Habsbourg remercie sa mère de tout ce qu'elle fut pour son enfance et pour son adolescence, et lui confirme que son unique objectif est de se consacrer exclusivement à ses études et à sa formation. Après qu'en quelques mots l'impératrice eut approuvé la déclaration de son fils, le procès-verbal de la cérémonie fut lu par un notable hongrois et les assistants y apposèrent, en silence, leur signature.

» Ce fut tout... mais dans ce « tout » quel défi au temps présent, quelle surhumaine grandeur! Et lorsque peu d'instants plus tard, alors que les assistants se retrouvaient pour la messe d'actions de grâces dans la chapelle du château, l'orgue, en sourdine d'abord, puis, enflant la voix, jeta, triomphales vers le ciel, les mélodies claironnantes du *Magnificat*, un souffle irrésistible passa sur l'assemblée : l'orgueil du triomphe d'autant plus sublime qu'il s'exerçait dans le domaine des idées, sans qu'aucune victoire matérielle vint ternir son éclat ou diminuer son mérite ».

Il y aurait à signaler encore des détails suggestifs. Le lecteur en découvrira plusieurs, des plus intéressants, dans les notes et les appendices, qu'on aurait tort de sauter. On y trouvera mention d'une triple démarche significative de la franc-maçonnerie auprès de l'empereur exilé. Là encore on lira une version du drame de Mayerling, qui ne laisse subsister aucun point d'interrogation. Elle peut être considérée comme définitive, parce que fondée sur les « affirmations de personnages de premier plan, bien informés et sincères ».

Toute la valeur du livre, je le répète, repose sur cette base. C'est une question de confiance dans la véracité du témoignage qu'il apporte. Pour qui connaît Jérôme Troud, le doute n'est pas possible.

PAUL HALPLANTS.

## La méthode en science sociale<sup>(1)</sup>

Les idées fausses engendrent tous les désordres ; elles sont elles-mêmes engendrées par les mauvaises méthodes. L'étude historique et critique des méthodes nous permet de discerner, à travers les méthodes exactes, les idées justes, causes déterminantes des institutions saines et, par suite, des sociétés fortes et prospères.

Pour bien situer et définir les problèmes de méthodologie que nous nous proposons de résoudre ici, il est utile de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les méthodes dont il a été fait usage en Science sociale.

Dès l'origine, nous trouvons les deux types de méthode qui s'opposent irrédutiblement : le type objectif et réaliste, le type subjectif et idéaliste ; l'un, façonné par les réalités, conduit aux réalisations et rend le progrès social possible et durable ; l'autre se meurt dans le rêve, d'où il sort, et s'y perd, semant dans le monde réel les ruines que sa méconnaissance rendait inévitables. Le premier construit ; le second détruit. La science mène aux périodes organiques de l'histoire des sociétés ; l'utopie, aux périodes critiques — décadence, dissolution, révolution. Xénophon, assis au coin de l'âtre, ordonne l'activité de l'atelier familial, suppute, prévoit, produit, économise et, parce qu'il sait que deux et deux font quatre, rend le foyer prospère et maître du lendemain. Platon et ses successeurs construisent la République dans les nuages.

Parce que Xénophon travaille, calcule, prévoit, réalise l'ordre par la coordination des efforts et fait naître la paix dans l'abondance, ce ne sont pas seulement des activités matérielles qu'il suscite, stimule et discipline, mais des activités intellectuelles et morales : l'intelligence discerne, analyse et conclut, mais l'œuvre à laquelle elle s'applique, quoique purement matérielle, suppose la pratique de vertus morales — maîtrise de soi, renoncement au présent en vue de l'avenir, obéissance aux exigences du groupe, autorité familiale, permanence de la famille. On voit par là que, dès l'origine de la science économique, l'organisation purement matérielle du groupe économique implique une certaine moralité et qu'ainsi, de l'observation des phénomènes, de l'étude positive des réalités sociales, se dégage la nécessité, d'une part, de l'union des méthodes matérielles et des méthodes morales, d'autre part, de la subordination des premières aux secondes : cette harmonie et cette hiérarchisation sont inscrites dans les données de l'expérience.

Nous pouvons retrouver les mêmes rapports entre les méthodes réaliste et idéaliste, pourvu que cette dernière s'entende de l'imagination scientifique, qui n'est pas un élan du cœur, du sentiment, de la sensibilité, de l'enthousiasme, de la rêverie, mais la construction d'une hypothèse à partir des conclusions certaines de la science, hypothèse vérifiable par la méthode scientifique de l'observation expérimentale et de la critique rationnelle, hypothèse à rejeter ou à retenir suivant les résultats auxquels l'application de cette méthode réaliste aboutit. Entendue comme la construction scientifique d'une hypothèse scientifique, la méthode idéaliste, c'est-à-dire le recours à un certain mode d'activité disciplinée de l'imagination, prend place à côté de la méthode réaliste et s'y subordonne ; à vrai dire, elle n'en est même qu'une manifestation particulière.

C'est de notre temps seulement que nous parvenons à ces précisions. Toute l'histoire des méthodes en Science sociale n'est que celle d'une longue lutte entre les méthodes subjectives et les méthodes objectives, entre les méthodes matérielles et les méthodes morales. C'est l'objectivité dans l'étude du problème de la méthode sociologique comme dans l'étude du problème de la Science sociale qui a permis de résoudre l'un et l'autre. Nous venons d'indiquer la solution pour la méthode. Indiquons la solution pour la science.

\* \* \*

(1) Ces pages forment l'Introduction au nouveau livre que M. Jacques Valdour publie ces jours-ci, sous le titre : *Les Méthodes de liaison entre la Science sociale expérimentale et les autres sciences naturelles* (chez Rousseau, 14, rue Soufflot, Paris). L'œuvre sociale de Jacques Valdour — nous avons dit déjà que ce pseudonyme cachait un médecin éminent — comprend une vingtaine de volumes « d'observations vécues » ; l'auteur ayant été observer la vie ouvrière, en ouvrier, dans les milieux ouvriers. Cette œuvre est pour la science sociale contemporaine un appoint de tout premier ordre.

Les progrès dans la conception et dans l'application de la méthode objective, réaliste, ont accompagné les progrès dans les découvertes de la Science sociale : méthode et science se sont élevées d'un même mouvement. L'Économie domestique de l'antiquité est devenue peu à peu, au Moyen âge, à la Renaissance et du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Économie politique. A chaque stade du développement de l'Économie, un fait économique a tout particulièrement frappé l'esprit des observateurs contemporains qui, en s'attachant à son étude presque exclusive, ont plus ou moins absorbé en lui la Science tout entière ou n'ont envisagé ses conclusions les plus générales qu'à travers ce fait particulier ; de là, une déformation de la science économique dans ses ébauches successives : on a pris pour la richesse le métal or et argent (à la Renaissance), puis l'agriculture (Sully), puis le commerce (Colbert), puis le crédit (Law), puis la terre (Physiocrates), puis l'industrie (Adam Smith). C'est par la suite seulement que, reprenant dans un regard d'ensemble tout le chemin parcouru, on a fini par se rendre compte de la complexité protéiforme de la richesse dont les diverses modalités avaient été découvertes, utilisées et analysées de siècle en siècle : au XIX<sup>e</sup> siècle, on qualifie « richesse » tout ce qui mérite réellement ce nom ; on tient également pour des richesses les métaux précieux et les autres métaux, l'agriculture et le commerce, l'industrie et les transports, les terres et les maisons, les capitaux et le crédit, les muscles et l'intelligence. La notion objective de richesse est comprise dans toute sa force, son étendue, sa variété : l'économiste en épuise la signification et parcourt tous les rapports qui s'établissent entre ces diverses richesses, les lois de leurs manifestations et relations : production, répartition, circulation, consommation. Le sociologue apparaît alors qui constate que tous ces phénomènes et lois économiques ne constituent qu'une partie des phénomènes et lois de la société humaine qui, envisagée dans son ensemble, fournit à la Science sociale la matière extraordinairement plus ample des phénomènes psychologiques, intellectuels, politiques, moraux, religieux. Les phénomènes économiques ne forment qu'un compartiment des phénomènes sociaux.

Comment appréhender, filtrer, classer, comprendre cette masse formidable de faits ? C'est le problème de la méthode.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les réformateurs recourent encore, comme par le passé, à la méthode subjective, à l'imagination. C'est le cas de Fourier, de Saint-Simon. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les anarchistes ne procèdent pas autrement. Les méthodes objectives rencontrent heureusement le plus grand nombre de partisans. Mais chez les libéraux, par exemple Ricardo, l'observation présente le défaut d'être, comme chez leurs prédécesseurs depuis le Moyen âge, partielle et fragmentaire. L'école mathématique autrichienne introduit dans la science économique une très grande précision ; mais sa méthode pêche par un excès d'étroitesse et par l'exigence d'une initiation trop spéciale. Tarde inaugure la méthode psycho-sociologique. L'observation rigoureuse des faits caractérise la méthode positiviste ; mais le refus de remonter à leurs causes véritables la rend stérile ; il ne suffit pas de disséquer la trame des phénomènes pour en comprendre la signification et pour les juger. La méthode biologique envisage les phénomènes sociaux sous leur aspect organique, mais exclusivement en rapport avec l'anatomie et la physiologie des corps vivants.

Pour être parfaite, la méthode d'observation doit être directe et totale : elle doit appréhender immédiatement les faits sociaux, quels qu'ils soient et sous tous leurs aspects. En poursuivre une analyse minutieuse et en faire ensuite la synthèse, préciser leurs causes et formuler leurs lois. Ce but peut être poursuivi et atteint par la méthode historique, qui embrasse la complexité des faits sociaux dans le temps, en poursuit le déroulement dans la durée, en définit les raisons. A une époque donnée, la méthode statistique permet de saisir tous les faits sociaux susceptibles d'être exprimés en chiffres ; elle les envisage sous leur aspect statique et non plus, comme le fait la méthode historique, sous leur aspect dynamique. Ces deux aspects peuvent être étudiés et la complexité du donné social analysée par la méthode monographique de Le Play et la méthode concrète des observations vécues, de Jacques Valdour. L'École de la Science sociale, de l'abbé de Tourville, applique avec une extrême rigueur la méthode d'observation directe et totale, analytique et synthétique.

L'étude objective du complexe social a mis l'observateur en présence de l'homme lui-même ; l'analyse des phénomènes de la richesse ne peut donc se poursuivre d'une manière objective totale en faisant abstraction, suivant l'erreur des doctrinaires du libéralisme, du producteur et consommateur de la richesse.

l'homme. La question de la méthode exacte à laquelle il convient de recourir apparaît ainsi comme insoluble si l'homme ne devient un des objets de cette méthode et même l'objet central, celui autour duquel s'ordonnent tous les phénomènes envisagés. Mais la solution méthodologique pose le problème scientifique des relations entre l'homme et les phénomènes sociaux en général, les phénomènes économiques en particulier. Comment la science va-t-elle le résoudre, par quelle méthode peut-elle le résoudre : c'est ce que nous avons recherché dans un précédent ouvrage. Nous y avons étudié successivement : les méthodes de ce libéralisme économique qui prépare l'effondrement de la civilisation matérielle, si puissante, surgie des applications de la science moderne; puis, les méthodes des destructeurs de la société libérale, les socialistes; enfin, les méthodes des reconstruc-teurs d'une société ordonnée au plan naturel et surnaturel, au plan divin, les « catholiques sociaux », suivant l'expression couramment employée pour désigner les maîtres et disciples de l'école sociale catholique et scientifique.

Le problème posé est d'une importance capitale : l'homme étant placé au centre du mouvement des phénomènes économiques et sociaux dont il est la source et le terme, c'est en fonction de l'être humain qu'en dernier ressort tous ces phénomènes doivent être appréciés et c'est autour de lui qu'ils doivent être systématisés. Mais nous rencontrons là tout le flot des erreurs modernes sorties de Rousseau — pour ne pas remonter plus haut, à la prétendue Réforme protestante et au paganisme antique lui-même, dont la religion prétendue réformée marque le retour offensif dans le domaine religieux et dont la Révolution française manifeste la renaissance dans le domaine moral et philosophique, politique et économique.

L'erreur libérale et l'erreur socialiste ont leur source commune dans la Révolution française, prototype du bolchevisme russe. Elles n'en dérivent pas seulement suivant deux voies différentes et divergentes, mais, en outre, l'une descend de l'autre logiquement et historiquement. Voies divergentes : le libéralisme découle de l'individualisme roussien qui, parmi les révolutionnaires, suscite l'anarchisme, conséquence ultime de la conception libérale de l'Etat; le socialisme découle de l'étatisme roussien, qu'engendre aussi, par le détour de sa conception de l'organisation économique de la société, le libéralisme, dont les grands argentiers, les maîtres du crédit, les capitalistes de la Banque voient l'expression parfaite dans la transformation de l'Etat en une Société anonyme unique, concentrant entre leurs mains toutes les ressources sociales et toutes les activités individuelles. Et, par conséquent, voie de descendance : historiquement et logiquement, le socialisme est issu du libéralisme, issu lui-même de la Révolution. En se déroulant dans le temps, les conséquences de la Révolution française ont été, d'abord le libéralisme, puis, par lui et à cause de lui, le socialisme. Logiquement aussi, la doctrine socialiste s'est dégagée de la doctrine libérale par l'utilisation de ses principes fondamentaux (lois de la population, de la rente et du salaire nécessaire) et par l'application de sa méthode (l'observation étroite, incomplète ou tronquée, généralisée à tort par le raisonnement). Karl Marx s'est borné à reprendre les thèses fondamentales de Malthus et de Ricardo pour en dégager des conséquences que ces auteurs n'avaient pas prévues; il y a ajouté des affirmations, comme la loi de la lutte des classes et celle de la concentration fatale des capitaux, qui n'étaient que des vues de l'esprit; son analyse du profit du capital est d'une fausseté absolue. Marx et tous les socialistes méconnaissent le rôle légitime, nécessaire et bienfaisant, du capital privé, de l'autorité libre et responsable, de l'intelligence et du chef; ils affectent d'ignorer que, hormis le cas de vol, l'unique genèse de la richesse est l'épargne, fruit d'une privation par prévision; posant en principe la jouissance immédiate et totale, ils font nécessairement du régime socialiste un régime de sous-production et de sur-consumption, de dilapidation, d'appauvrissement rapide, de misère générale; leur matérialisme économique implique le matérialisme moral et métaphysique, la suppression de la famille, l'asservissement des personnes, corps et âmes, bref le retour à une forme de civilisation inférieure et barbare.

Les véritables réformateurs de la société moderne, les reconstruc-teurs d'une société conforme aux strictes exigences des réalités matérielles et morales, de la physique et de la justice sociales, sont les représentants de l'école sociale scientifique et catholique.

Contre les Jacobins, fils de Rousseau, qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, croyaient que l'homme naît absolument libre de tout lien

social; qu'il peut le contracter où, quand et comme il veut; que la société est un produit artificiel de sa volonté arbitraire; que l'homme ne relève que de lui-même et non d'un ordre supérieur et se fait à lui-même et aux autres la loi; contre les Jacobins du XIX<sup>e</sup> siècle, fils de la Révolution française, qui croient plus volontiers à un déterminisme social tel que les conditions naturelles de l'existence des hommes en société engendrent des facteurs économiques dont le jeu fatal produit la lutte des classes et, par là, l'évolution de l'humanité; les catholiques sociaux (1) tiennent l'homme pour un être naturellement et nécessairement sociable et pour un être libre, mais soumis à des lois naturelles et à une loi morale et supérieure qui postulent un certain ordre social dont il ne peut s'écarter sans subir les plus grands dommages.

\* \* \*

Dans la détermination de la structure de l'ordre social chrétien, les catholiques sociaux ne s'inspirent pas tous de la même méthode. Certains ont, depuis cent ans, souffert les contrefaçons et illusions d'une école opportuniste, politicienne, sentimentale, verbale, anti-philosophique et anti-scientifique, qui cherche à s'accommoder de l'erreur révolutionnaire, lui emprunte idées et langage et tente de composer avec elle; ce sont les démocrates dits « populaires » : Lamennais, Buchez, Huet, Sangnier. Idéologues et mystiques, chevaliers de généreuses rêveries, ils recourent sans cesse aux méthodes fallacieuses du sentiment, de l'imagination, du verbalisme et du plagiat de l'ennemi qu'ils croient combattre lorsqu'ils s'efforcent de lui ressembler. L'école scientifique des catholiques sociaux, représentée par Le Play, Tourville, de Mun, La Tour du Pin, ne s'autorise au contraire que de l'expérience interprétée par l'intelligence. Son réalisme expérimental et rationnel peut seul nous tirer des erreurs en matière de Science sociale positive en restituant tout leur prix aux principes fondamentaux d'une civilisation supérieure et chrétienne : l'inviolabilité de la personne humaine et de la propriété privée, individuelle ou collective, de la famille et de l'héritage, des sociétés élémentaires — profession, cité, province, groupes intellectuels et religieux — dont la structure parfaite du corps social exige l'existence, le développement et la coordination; un Etat qui protège et non qui pille, opprime et détruit, et à qui obéissance n'est due que pour autant qu'il remplit loyalement sa fonction; enfin, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, la nécessité d'un chef responsable et d'autorités qui garantissent les libertés.

La méthode réaliste des catholiques de l'école sociale scientifique et religieuse, appliquée à l'histoire, leur fait retenir du passé les institutions éprouvées par le temps et, appliquée au présent, les conduit à exiger les réformes reconnues nécessaires. Par l'effet de sa discipline, ils ne sont ni des rétrogrades impénitents, ni de plats conservateurs, ni des novateurs imprudents : leur méthode les maintient en réaction constante contre l'injustice et les conduit à asseoir sur un traditionalisme sage tous les progrès utiles. Cette même méthode réaliste, leur faisant situer l'homme, animal raisonnable, animal politique et animal religieux, au centre de tous les phénomènes sociaux, les amène à rattacher la Science sociale expérimentale à toutes les sciences qui se disposent dans cette triple perspective : si la Science sociale expérimentale, considérée comme science positive, a pour objet les phénomènes naturels, proprement physiques, et, au moins pour la partie appelée science économique, les phénomènes purement matériels de l'activité de l'homme vivant en société, cette Science sociale expérimentale, considérée dans ses rapports avec les autres sciences, doit nécessairement se relier, en s'y subordonnant, à la Théologie, science suprême, puisque l'homme, sujet central de la sociologie, est un animal religieux; elle doit non moins nécessairement se relier à la métaphysique et à toutes les sciences de la nature, puisque l'homme est un animal raisonnable; elle doit comprendre en elle-même la Politique, puisque l'homme est un animal politique et que l'organisation politique commande, comme d'un centre, toute l'activité de la société civile.

L'application de la méthode expérimentale à la Science sociale ne porte aucune atteinte aux droits de la morale chrétienne. La question sociale, a-t-on dit, est avant tout une question morale. Nul n'a dit ni ne peut dire qu'elle est exclusivement une question morale.

La Science sociale expérimentale est et doit être en liaison

(1) V. LA TOUR DU PIN, *Aphorismes de politique sociale*, p. 9-11.

intime : 1<sup>o</sup> avec les sciences philosophiques et théologiques, d'où découlent la Science sociale rationnelle, déduite de la philosophie et de la théologie, le Droit naturel et la Morale sociale ; 2<sup>o</sup> avec les autres sciences de la nature.

La Science sociale rationnelle (philosophico-théologique) offre plus de rigueur et plus de certitude que la Science sociale positive et permet d'atteindre plus vite les conclusions les plus essentielles : elle nous fait connaître les principes. La Science sociale y trouve son plein achèvement. De même, les sciences positives de la nature physique gagnent en rigueur scientifique dans la mesure où elles acceptent la discipline mathématique.

La Science sociale positive n'en est pas moins indispensable. Elle s'impose comme achèvement de l'édifice des sciences de la nature, tout au sommet desquelles elle se place. La réalité sociale se présente à notre observation : il en faut donc faire l'étude ; cette réalité obéit à des lois naturelles que cette étude expérimentale a pour but de formuler.

La Science sociale expérimentale ou positive est hiérarchiquement située entre le groupe des sciences philosophiques et théologiques, auquel elle est subordonnée, et le groupe des sciences de la nature, qu'elle domine. Nous nous proposons d'étudier ici, du point de vue méthodologique, ses relations avec ce second groupe — ce qu'elle lui emprunte, ce qu'il peut lui donner — et, plus spécialement le problème de la méthode à appliquer pour rattacher la Science sociale aux autres sciences de la nature.

L'intelligence de l'homme lui permet de faire la science des réalités auxquelles l'observation et la raison lui donnent accès. Quelle position occupe la Science sociale expérimentale par rapport à ces sciences ? Quels rapports entretient-elle avec celles-ci ? Quelle influence en subit-elle ? Laissons de côté les rapports de la Science sociale expérimentale et de la métaphysique, nous nous efforcerons de définir les relations entre cette Science sociale et les sciences inférieures, les sciences du monde physique. La Science sociale expérimentale, qui en est le couronnement, marque le passage des sciences naturelles aux sciences métaphysiques et théologiques. La science naturelle des sociétés humaines plonge par toutes ses racines dans les profondeurs du monde physique et s'alimente aux sciences par lesquelles l'ordre physique se traduit à notre réflexion ; nous verrons que c'est par la psychologie et la biologie que la sociologie expérimentale et, par suite, toute la Science sociale se relie à toutes les autres sciences du monde sensible. Étude d'une importance capitale, car la critique des méthodes de liaison de la Science sociale avec les autres sciences naturelles nous permettra de déterminer la méthode qui convient à la Sociologie expérimentale, science fondamentale qui imprime à la Politique et à l'Économie politique leur direction, commande leurs tendances et inspire leurs principales conclusions.

JACQUES VALDOUR.

---

## Conférences CARDINAL MERCIER

Les mardis 19 et 26 janvier et 2 février, à 5 heures (salle Patria), LECTURES par

M. Jacques COPEAU.

SUJET :

LE THÉÂTRE d'ALFRED de MUSSET.

Cartes en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, aux prix de 45 francs pour les trois séances et 20 francs par séance.

---

## Mickiewicz et Barrès

Quand cela se passait-il ? Mes souvenirs se brouillent. Moi, sur la tombe de qui j'espérais que l'on graverait, comme sur celle de ce jésuite : « *Vir insignis memoriae, expectans judicium* — Homme de bonne mémoire, attendant le jugement », voilà que ma mémoire se perd avant que le jugement ne soit venu.

Ce devait être au printemps de 1923. L'abbé Bremond venait d'être élu à l'Académie française, et la revue *les Lettres* offrait un déjeuner en son honneur, au Cercle de la Renaissance, rue de Poitiers. Il présidait la table, avec sa longue figure où erraient des sourires las, du coton dans les oreilles, exténué par sa campagne, mais les yeux allumés parfois d'une flamme vengeresse.

J'eus l'occasion, à cette époque, de le rencontrer, au cours de maintes visites parisiennes et l'accompagnais en auto, lorsqu'il retournait chez lui, rue Méchain. En lui passant sa douillette, dans les antichambres, je m'amusais à lui dire sur le mode biblique : « C'est le manteau d'Elysée. Puissiez-vous me donner votre double esprit... » — « Ah ! cela vous ferait une belle jambe... », me répondait cet académicien.

Nous étions bien une vingtaine à ce banquet. Réunion cordiale, point guidée du tout. Il y avait là Gaëtan Bernoville, à la mine éternellement distraite et fureteuse ; Maurice Brillant, gastronome catholique, près duquel il fait bon manger, car il vous en explique l'art ; Martin-Chauffier, René Johannet, enfin, le jeune Maurice Rouzard, feu secrétaire de Jean-Jacques Brousson, qu'un destin fatal nous a enlevé trop tôt, mais s'il eût atteint l'âge où l'on prend un secrétaire, peut-être eût-il été à son tour « mis à nu » et l'on aurait bousculé ses pantoufles.

Au café, Barrès arriva. Il y eut un court remue-ménage. Tout le monde se leva pour l'accueillir, malgré ses gestes de supplication. Une dame près de laquelle il devait prendre place s'esquiva, me laissant l'honneur du voisinage. Je me présentai à lui et le saluai avec toute la révérence que m'inspirait sa haute figure, mais j'ai la mauvaise habitude de poser affectueusement ma main gauche sur la main qui serre ma main droite. Geste ecclésiastique, me dit-on, trop familier sans doute en l'occurrence. Il me regarda d'un œil d'acier, glacial. Son grand nez tranchant, ses cheveux plats trop noirs, ses paupières gonflées et flétries lui donnaient le profil d'un vieil oiseau triste.

Je ne savais que lui dire et attendais ses avances. Il m'avait écrit, l'année précédente, une lettre fort aimable, en me remerciant de mes livres et en m'assurant que leur destinée littéraire serait des plus heureuses. C'est Barrès, le premier, qui m'a béatifié.

C'était à l'occasion d'une petite querelle entre Gyp et Binet-Valmer. M. Binet-Valmer, dans le feu de la polémique, reprochait à la comtesse de Martel, née Mirabeau, « d'abuser des privilèges de son rang » et « de se dissimuler derrière son sexe... ». Mon Décadi se trouvant impliqué dans ces débats, j'avais pris le parti de Gyp et lui envoyais des épîtres qu'elle lisait, le dimanche, à son salon. Ces épîtres avaient amusé Barrès.

C'étaient là les seules relations que j'eusse eues avec lui jusqu'alors. Je tenais beaucoup à ses suffrages, comme à ceux de tous mes aînés. Les générations nouvelles, plus habiles que les humanistes, cherchent de préférence à capter la jeunesse. Elles savent, d'après Barrès lui-même, que « nous ne conquérons jamais ceux qui nous précèdent dans la vie. En vain nous prétent-ils du talent, nous ne pouvons pas les émouvoir ».

Je n'avais encore vu ce grand homme qu'une seule fois et de dos — comme Moïse vit la gloire de Jahvé au Sinaï — sur l'estrade d'une salle de conférences, boulevard Saint-Germain, entre 1906



et 1910. On célébrait un anniversaire polonais. Les élèves de l'École des Batignolles chantaient de toute leur jeune ferveur. Barrès parla et ses premiers mots furent qu'il respirait là, avec émotion, une « atmosphère de chapelle ». En ces temps, le culte de la Pologne était encore celui d'une chapelle ardente, où le vent du nord éteignait plus d'un cierge. Répondant à une enquête de l'Agence polonaise de Presse, sur les moyens de raviver les rapports de nos deux pays, Barrès écrivait, en 1911 : « Dans l'état des choses, on peut faire aimer la Pologne comme une âme par les Français ».

Le corps était toujours sous le catafalque. Mais l'auteur de *Colette Baudoche* ne s'en désintéressait pas. Il croyait en sa résurrection. Aucune de nos traditions politiques et lyriques ne lui tenait plus à cœur que cette vieille alliance franco-polonaise, un moment éclipsée. Il la comparait « au cours du Rhône qui disparaît au regard pour reparaître sans avoir rien perdu de sa force ». Des amitiés de jeunesse : Ladislas Mickiewicz, Théodore Wyzewa, Gabriel Sarrazin, lui avaient appris sur la Pologne plus que n'en savaient les Français de son temps. Alexandre Chodko qui, au Collège de France l'initiait à la littérature persane, lui racontait après ses leçons les grands jours de Mickiewicz et de Michelet.

A l'époque même du banquet dont je parle, en mars 1923, il assistait à l'imposante manifestation pour la Pologne, organisée au Palais de la Mutualité par la Ligue des Patriotes, avec le concours du général Weygand et de M. Louis Marin. En le saluant au nom du ministre de Pologne, à Paris, M. Casimir de Woznicki lui rappelait que l'*Appel au Soldat*, paru en 1900, porte en épigraphe un long passage du *Livre des Pèlerins polonais*. Et Barrès disait entre autres :

« Quelque chose de saisissant pour moi, c'est que Mickiewicz a fécondé certaines idées de celui que nous appelons « le philosophe inconnu », comme vous, vous avez « le poète anonyme » : le philosophe Saint-Martin, et ces idées ont été élaborées autour de la cathédrale de Strasbourg. Mickiewicz, quand il défendait la Patrie, savait qu'il défendait une valeur absolue, une puissance spirituelle qui est le propre de la nation polonaise. Ce message de la Pologne, nous vous le demandons, nous sommes prêts à le recueillir. »

Il ne me venait pourtant pas en tête de lui parler de choses polonaises, tandis que je méditais à ses côtés, en laissant refroidir mon café. Lui, racontait à l'assemblée je ne sais plus quoi, des discussions de la Chambre.

On se leva de table. Bourget survint, tout voûté, tapant de la canne. On l'entoura et un groupe se forma près de lui, où l'on discutait chaudement de Paul Valéry. Peu au fait de la poésie pure et du lyrisme mathématique, j'errais un peu au hasard dans la salle, les bras croisés, quand je sentis deux mains me saisir aux épaules et j'entendis Bremond crier :

— Regardez-moi celui-là, il a au moins la tête de son génie.

— C'est donc que j'ai un génie bien maigre, lui dis-je.

— Oui, mais pas triste...

Comme nous étions à rire, Barrès s'approcha, investi de cette mélancolie majestueuse dont il ne se départait guère, et, se plantant près de moi, devant la cheminée, me demanda à brûle-pourpoint :

— Quand traduiriez-vous le *Pan Tadeusz*?

Il prononçait fort bien, à la polonaise. Je le regardai avec surprise et demandai :

— Mais vous, mon très honoré maître, comment traduiriez-vous d'abord *Pan Tadeusz*?

Et comme il s'étonnait à son tour, j'ajoutais :

— Oui, le titre même? « Monsieur Thadée »? « Messire »? « Thadée Soplica »? « Soplitz »?... *In capite venenum*.

— C'est votre affaire, dit-il sans se dérider. Mais vous devriez traduire cela. Ladislas Mickiewicz m'en parlait encore l'autre jour.

— Certes, c'est très beau, dis-je mollement, les yeux dans le vague.

— Oui, c'est très beau, répéta-t-il avec véhémence, en s'accouant à la cheminée et en aplatissant sa mèche de cheveux.

Il portait un veston noir de coupe soignée mais un peu étroit pour sa forte tête. Je le regardais curieusement afin de graver sa personne physique dans ma mémoire, puis, faisant effort sur mon engourdissement :

— Connaissez-vous la traduction d'Ostrowski? lui demandai-je.

— C'est celle que j'ai lue. Les vers de Gasztowtt sont burlesques.

Que dirait-il aujourd'hui, s'il les voyait servant de texte sur l'écran au film de *Pan Tadeusz*?

— Il y en a aussi dans Ostrowski, lui dis-je, mais des fragments de chansons. Pour moi qui ne suis pas poète, je ne pourrais traduire qu'en prose une œuvre de cette envergure. C'est un poème en douze chants, mais tout autant un récit historique en douze livres, et tout autant un roman en douze chapitres. Ostrowski n'est pas méprisable, je m'en servais volontiers. C'est une traduction contemporaine où circule encore l'air du temps. On y respire un arôme de 1840, un ton romantique, légèrement guimauve, qu'il ne serait pas facile d'inventer aujourd'hui. Comment traduire, par exemple, « Umyzgi » mieux que par les « tendres soins »?...

Je dus lui en dire beaucoup plus long, mais je ne me le rappelle plus exactement. J'aurais beau jeu à fabriquer ici de la conversation historique : nous n'étions que deux à causer, et il est mort. Il faut être honnête historien.

Du reste, il me laissait parler, sans quitter sa mine de froideur. Je lui demandai, je me souviens, si la façon dont l'ancienne Pologne comprenait la discipline, ne le scandalisait pas trop. Il me répondit, en haussant les épaules, que l'individualisme exaspéré de l'âme polonaise valait mieux que le fatalisme russe. Il ne concevait pas une Pologne bolchévisée.

Et comme nous nous lancions sur l'antagonisme polono-russe, sur les menaces allemandes :

— Savez-vous, lui demandai-je, que Mickiewicz fait dire à Conrad Wallendor que « les Allemands aussi sont des hommes »?

— Non! répondit-il avec énergie. Mais je ne pus comprendre s'il déclarait simplement ignorer cette citation, ou s'il en contestait la justesse.

PAUL CAZIN.

## Une interview sensationnelle

La presse d'information, si prodigue de détails, relata par le menu les faits et gestes du « saint homme » Ghandi sur la terre grand-britannique et européenne. Elle souligna, notamment, tout le pittoresque de l'entrevue Chandi-Charlot. Les deux personnages ne purent, paraît-il, se regarder sans rire.

Les journaux nous annoncèrent plus tard, après l'échec de la Conférence de la tour carrée, l'exode de l'Indien-à-lunettes vers les cieux du Midi. A en croire les agences, sa conversation avec Mussolini fut surtout remarquable par le fait qu'elle se réduisit à un monologue du traine-savates devant un Duce impassible et hermétique.

Mais la presse ne souffla mot de la Conférence Ghandi-Grandi, sollicitée par le premier à raison d'une presque homonymie qui l'avait intrigué. A l'issue de la réunion, l'Indien put se convaincre qu'il y avait entre lui et le ministre italien une différence troublante : tandis que ce dernier incorporait dans son nom l'air dont un avec peu de lait de chèvre se nourrit l'homme aux mollets nus, — le dit homme portait dans le sien la hache du faisceau. R. H. R. H. Cette constatation frappa beaucoup Ghandi, qui en devint chauve.

Ce que la presse ne dit pas non plus, c'est que la réunion Ghandi-

Grandi fut triangulaire, et que le troisième partenaire était l'Anglais bien connu, Brandy.

C'est ce dernier que, de passage à Rome à l'occasion des fêtes de Noël, nous eûmes la bonne fortune de rencontrer au moment où il mettait une carte postale illustrée à la boîte, au coin de la via del Corso et du corso della Via.

L'aubaine était inespérée.

John W. Brandy est un des hommes les plus marquants de l'après-guerre. Il fait figure d'étoile parmi le personnel international qui, depuis douze ans, promène à travers l'Europe ses décorations et ses dactylos. Sa science économique est vaste; ses connaissances politiques sont insondables; c'est de plus un des as de la diplomatie. Sa signature figure au bas d'au moins quatre douzaines de traités, pactes et protocoles. Sa valise porte les étiquettes des plus luxueux palais du continent. Lorsqu'il prend son bain en grand appareil, ses plaques et ses crachats lui font, des clavicules jusqu'à mi-cuisse, la plus rutilante imbrication qui se puisse voir.

John W. Brandy est une célébrité et un oracule.

J'osai l'aborder.

— « Monsieur le Ministre (des gens de son espèce sont toujours au moins les ministres de Leur Grandeur), Monsieur le Ministre, puisque les dieux favorables me mettent sur votre route à un moment si tragique de l'histoire du monde, puis-je me risquer à vous demander votre opinion sur le train des choses? La recueillir de vos lèvres, en cette ville où s'additionnent les splendeurs des trois Romes...

— Des trois rhums? interrompit l'homme célèbre. Ne confondez-vous pas avec le cognac trois étoiles?

— Votre Excellence badine...

— Faut-il toujours être grave, jeune homme? Mais continuez. Vous aimeriez donc savoir ce que je pense de...

— Si votre Altesse le voulait bien : de la situation économique, pour commencer.

— Ah, la situation économique! »

Et les yeux de John W. Brandy se tournèrent vers le ciel, comme pour y puiser l'illumination de la vérité.

— « Cher Monsieur, laissez-moi vous dire tout d'abord que nous vivons, à ce point de vue, des temps particulièrement graves. On a beaucoup disputé pour savoir si l'économique primait la politique, ou inversement. Fumées! Pour quiconque a pratiqué, comme moi, la vie internationale de ces dernières années; pour qui a respiré, comme je l'ai fait, l'atmosphère planétaire dans laquelle seule peut se concevoir une claire vue des besoins du monde, il est hors de doute que l'économique conditionne la politique. C'est pourquoi la question que vous venez de me poser est vraiment la question centrale, la question vitale, LA question, en un mot.

» A cette question vous désirez une réponse. J'ai beaucoup réfléchi à ce problème, après avoir énormément observé, et j'en suis arrivé à cette conclusion que si la crise actuelle compte, par sa rigueur, parmi les plus fortes qui affligèrent le globe au cours de ce dernier siècle, elle ne nous met néanmoins pas au bord de l'abîme.

La science nouvelle des conjonctures nous apprend (et cela résulte avec une évidence aveuglante des tableaux, courbes et diagrammes qui furent publiés en grand nombre à ce sujet) que, relativement parlant, et tenant compte de tous les facteurs à envisager, la situation eût pu être pire qu'elle ne fut, et pourrait être plus tragique qu'elle ne l'est. Cela a été abondamment démontré, et c'est un aspect consolant du phénomène.

» Je me hâte d'ajouter qu'à tout bien considérer la situation eût pu, sans dérogation capitale aux principes économiques, être légèrement moins sévère. Mais en ne perdant pas de vue les possibilités d'aggravation qui ne se sont pas réalisées, il n'est pas téméraire d'affirmer qu'à envisager les choses dans leur ensemble, la situation répond aux expectations raisonnables d'une science économique prudente.

— Cher Maître, ces vues précises éclairent d'un jour nouveau un domaine jusqu'à présent assez brumeux, et nous donnent sur le passé des explications que je ne crains pas de qualifier de définitives. Comment envisagez-vous l'avenir?

— Je vous y attendais, cher ami... Soyons prudent, et ne jouons pas trop facilement au prophète. Toutefois, sans se risquer dans des conjectures puériles, l'examen rationnel des faits autorise certaines anticipations. Le déséquilibre économique qui caractérise le monde moderne, ainsi que je vous le disais il y a un instant, ne constitue pas un cataclysme au sens plein du mot, ni encore moins

un cataclysme sans espoir, où sombrerait pour toujours le monde frappé à mort. La Bible déjà nous apprend qu'aux vaches maigres succèdent les vaches grasses. On peut donc affirmer que nous reverrons des jours meilleurs.

» Quand? C'est une autre question. Pour y répondre de façon catégorique, il faudrait prévoir avec exactitude l'évolution de certains phénomènes qui, malheureusement, ne se déroulent pas toujours suivant une loi invariable, et laissent, dès lors, une certaine marge d'incertitude. Néanmoins, en tablant sur des moyennes vérifiées et des probabilités au moins morales, on peut avancer sans présomption que le relèvement sera sans doute assez prochain, et en tout cas, progressif. Evidemment, l'imprévisible peut jouer son rôle et faire mentir les pronostics; mais ce ne serait jamais que dans une mesure relative, et sans autre résultat qu'un freinage, et non un arrêt irrémédiable de l'élan escompté.

— « Ce qui fait qu'en résumé, Monsieur l'Expert...

— « En résumé, nous pouvons avoir confiance, et vous pouvez hardiment le proclamer; une confiance évidemment tempérée de nécessaire prudence, et qui ne devrait pas s'étonner outre mesure d'une déception toujours possible.

— « Cette déclaration, émanant de vous, ne manquera pas de faire sensation dans le monde, et qui sait? en réveillant l'optimisme elle aura peut-être pour effet d'atténuer une dépression dont la cause, d'après certains, est pour bonne part de nature psychologique.

— « C'est chose très possible, mon ami, sans que ce soit scientifiquement évident. Et voilà... »

Comme John W. Brandy esquissait un geste de retraite, je m'enhardis à le retenir par le second bouton de sa manche gauche :

« Monsieur l'Ambassadeur, un mot encore, si vous le permettez. Que pensez-vous de la situation politique? Croyez-vous que nous aurons de nouveau la guerre?

— « La guerre! »

Et les yeux de John W. Brandy se fichèrent sur le sol, comme pour chercher dans la profondeur des enfers les termes d'exécution qu'il jugeait nécessaires.

— « La guerre, jeune homme! La guerre, détestée des mères suivant la parole du poète. Oui, j'ai beaucoup étudié cette question. Et mes recherches historiques m'ont amené à conclure que la guerre est aussi vieille que l'humanité, ce qui ne rajeunit ni l'une ni l'autre.

» Mais si l'on admet, comme moi, que la guerre n'est qu'une manifestation des instincts barbares; si d'autre part l'on concède, comme je le fais, que les instincts barbares s'usent dans la mesure où la civilisation pénètre en profondeur et s'étend en surface; si l'on reconnaît enfin, comme j'y suis enclin, les progrès incessants de la civilisation depuis des siècles, on est amené à conclure, logiquement, mathématiquement, que nous marchons vers la disparition de la guerre.

» Je ne vous cacherai pas que les étapes dans cette voie ont été sensiblement raccourcies par l'institution de la Société des Nations. Vous avez pu admirer comment, grâce à son intervention rapide et efficace, la guerre dont nous nous apprêtions à déplorer les excès en Mandchourie, s'est muée en une simple « explication internationale à main armée » suivant la terminologie qu'un de mes collègues ruthènes s'efforce de faire admettre par le Concert des Hautes Puissances. Cette élimination de la guerre par la radiation du terme même qui l'exprime, serait un des plus grands bienfaits à l'actif de la Société des Nations. Comme rien ne permet de prévoir avec certitude l'échec des négociations ouvertes à cette fin, il est permis d'envisager l'avenir avec confiance.

— « Vous ne croyez donc plus, Mon Général, à des conflagrations comme celle dont le monde se remet à peine?

— « Permettez, cher Monsieur, permettez. Ne me faites pas dire plus que j'en pense. De manière absolue et formelle, je ne soutiens nullement qu'un conflit sanglant soit devenu impossible entre deux nations. Mais avec plus de nuances, j'estime qu'en vertu de la thèse que j'énonçais il y a un instant, les chances de guerre vont en diminuant. Il est vrai, d'autres facteurs peuvent contre-carrer l'heureux effet d'une civilisation ascendante, mais cela n'infirme en rien la valeur des conclusions fondées sur les données de ma théorie, et que des contingences extrinsèques peuvent fausser.

John W. Brandy regarda l'heure à son poignet.

— « Jeune homme, je dois me sauver.

» Nous inaugurons tout à l'heure la trente et unième session extra-

ordinaire de la huitième sous-commission du comité semi-permanent préparatoire au désarmement moral. Nous y mettons au point la définition perpétuelle de l'esprit pacifique. J'augure bien du résultat de nos travaux, car le cerveau le plus délié de notre assemblée, qui est un Grec, me paraît avoir établi avec l'évidence désirable qu'à moins de complications nous aboutirons à la ratification internationale de la notion officielle de l'esprit pacifique dans le courant de la deuxième quinzaine du mois du mars 1947.

— « Je vois, Excellence, que nous marchons à grands pas vers le statut définitif du monde, et que nous sommes à la veille de l'âge d'or.

— « Hélas!...

— « Vous vous en lamentez?

— « Pensez donc, cher ami, à ce que nous deviendrons lorsqu'aura lui l'aurore de cette ère nouvelle.

— « Mais l'humanité se dilatera dans le bonheur!

— « Oui, l'humanité. Mais les Commissions internationales, et Nous-mêmes qui deviendrons sans emploi?...

— « C'est vrai, concédai-je. Ce sera grand dommage. »

John W. Brandy parut apprécier ma réponse. Il me quitta sur un puissant écrasement de phalanges, et se perdit, avec dignité, vers le siège de la huitième sous-commission du comité semi-permanent de quelque chose.

Les révélations de John W. Brandy (Cherry pour les dames), me parurent sensationnelles, et je me disposai à les câbler à mon directeur.

En les relisant, je constatai qu'elles formaient surtout une magistrale synthèse des déclarations faites depuis dix ans par les économistes les plus éminents, et les politiques les plus avertis de l'Univers. Il me parut moins urgent de les transmettre à ma rédaction par câble.

Mais à raison de leur importance et de leur valeur, je les lui fis parvenir en double exemplaire, par deux voies différentes, sous plis recommandés.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### Est-ce que le socialisme est un mouvement populaire?

Question apparemment oiseuse et cependant parfaitement pertinente : car pour ne pas égarer ses coups, il importe de savoir où l'on frappe, à la tête, au cœur, ou aux bras.

Apparemment, le socialisme est la révolte de la haine populaire contre l'oppression du capitalisme. Il est entendu, en effet, contrairement à toutes les données de la statistique et de l'histoire, que l'avènement de l'industrie, accompagné d'horribles abus, a plongé le peuple des travailleurs dans la misère. C'est tout juste le contrepied de la vérité. Là où régnait le paupérisme à ce point que l'offre du travail se faisait parfois, sur certains points, dans des conditions inhumaines, il est acquis que l'industrie a fait fleurir une ère de prospérité, qu'elle a tout au moins considérablement amélioré l'existence de la masse. Le savant économiste, M. Baudhuin, a mis ce fait historique en pleine lumière, en s'appuyant notamment sur les cahiers de l'enquête officiellement instituée par le Gouvernement après les incendies et les pillages qui marquèrent dans le Hainaut la campagne en faveur du suffrage universel. Ces études paraîtront prochainement dans un volume annoncé.

Il y a beau temps que M. Carthill expliquait l'anarchie, au sens large, le socialisme, par la misère. « L'apôtre de l'anarchie, écrivait-il, est la misère. Le baptême de l'anarchiste est la sueur amère du travail sans espoir. Son église n'est pas la Loge du franc-maçon ni la synagogue, mais la caserne, la prison, l'asile de nuit. La divinité de son adoration n'est pas Baran Satanas ou Baphomet, mais la vision transcendante de l'Homme de l'avenir. Son paradis n'est pas une Sion mystique, mais une cité terrestre qui est en train de se bâtir. Et si pour y arriver il faut passer par le fer et par le sang, par le renversement des trônes et l'écroulement des empires, eh bien, les voies de Dieu ont toujours traversé des abîmes. »

Il y a dans cette peinture de l'état d'âme populaire un fond de vérité incontestable, et cependant, la question subsiste : est-ce que le socialisme est le mouvement naturel et spontané que l'on prétend?

La mentalité ouvrière a été pétrie par le *Capital* de Marx, livre médiocrement bâti et indigeste, mais le plus influent sur les deux dernières générations. Les trois dogmes fondamentaux : matérialisme historique ou interprétation matérialiste de l'histoire, idolâtrie de l'Etat, guerre de classes impitoyable, ont démoralisé l'ouvrier.

Ce sont les intellectuels qui ont pourri l'esprit du peuple. Ils lui ont vanté les beautés de la nationalisation de toutes les richesses, annoncé l'âge d'or de l'égalité dans le travail et la jouissance et le peuple a senti se réveiller en lui ses instincts d'envie, il s'est épris de ces chimères, avec une différence toutefois. Il lui est assez indifférent que la limousine du richard soit nationalisée, il veut rouler dedans lui-même, et ainsi, le socialisme inculqué à l'homme du peuple, dégénère en communisme. Que l'on extermine tous les bourgeois nantis et repus et tous les prolétaires seront enrichis.

\* \* \*

Comment le bolchevisme a-t-il conquis la Russie? Ce sont des intellectuels formés dans les universités, c'est-à-dire, dans des foyers d'anarchie savante, qui ont révolutionné les masses. Charles Saroléa, dans un ouvrage qui fut, pensons-nous, préfacé par le cardinal Mercier, a parfaitement décrit cette tragique aventure : « L'accès au pouvoir des bolchevistes est une étude fascinante de l'art de la démagogie. Deux mots furent suffisants pour renverser Milioukoff et Kerenski. Les bolchevistes promirent une paix immédiate et universelle et aussitôt des millions de soldats désertèrent les tranchées. Ils promirent la possession immédiate de la terre et aussitôt des millions de paysans se mirent à exproprier les propriétaires. En ces deux mots qui opèrent comme par magie, réside tout le secret du soudain triomphe bolcheviste.

Donc le communisme, négation de la propriété, n'a triomphé qu'en promettant la propriété à 150 millions d'habitants. Le socialisme, qui se confond avec la guerre des classes n'a triomphé qu'en promettant la paix. Et cette immense bolchevisation de tout un peuple est le fait d'une infime minorité d'intellectuels, idéologues, passés maîtres dans l'art de leurrer le peuple. De spontanée et impulsive insurrection du peuple, il n'y a pas trace.

Des statistiques établissent qu'au pays de la dictature prolétarienne, il ne se rencontre même qu'un militant pour dix travailleurs. « C'est un de ces faits de pur granit, écrit Henri Béraud, contre lesquels s'épuise vainement le flot des explications. Pour nous, l'abstention de l'ouvrier russe en présence d'un régime qui proclame la suprématie des travailleurs est un jugement sans appel. » Et l'auteur du *Refusé par la Presse* d'où j'extrais ces citations, peut affirmer que « dans les classes paysannes qui forment l'immense majorité de la Russie, le communisme s'est heurté à une résistance passive dont il n'a jamais pu triompher ».

Charles Saroléa l'a noté aussi : « Les dictateurs soviétiques avaient écrasé l'autocratie, ils avaient décimé la classe moyenne et, à la veille de leur triomphe politique et militaire, ils étaient battus par les paysans.

A l'heure actuelle où l'effroyable crise étire le monde et

fournit ainsi dans la classe ouvrière un terrain propice de propagande socialiste, c'est encore une minorité d'intellectuels qui pousse les chômeurs à la révolte. Faut-il ajouter que parmi ces fauteurs d'anarchie, de socialisme révolutionnaire, il en est peu qui se soucient sincèrement de l'amélioration du sort des classes populaires?

Le peuple est pour eux chair à révolution, l'escabeau de leur montée, l'instrument de leurs ambitions. On cite un mot féroce de Lénine qui jette un jour effrayant sur le fond de leurs pensées : « Qu'importe que 90 millions de Russes périssent, pourvu que les 10 millions qui restent soient convertis à la foi communiste. »

Je demande quel Néron dans l'antiquité, quel Marat à l'époque révolutionnaire, quel monstre humain a jamais tenu un tel langage?

\* \* \*

Par ailleurs, il est des faits qui établissent la résistance que le bon sens populaire peut opposer à la pression des meneurs. Je n'entends pas donner dans les illusions menaisiennes et croire à l'infailible jugement des masses. Non, et je n'adhérerai jamais au suffrage universel amorphe et inconditionné, le bel instrument d'anarchie qui est sorti du machiavélisme des uns et de la pusillanimité des autres. Mais, si au lieu de présenter au peuple un vaste programme de politique, de finances, d'économique où il est prodigieusement incompétent, on se restreint à poser dans ce champ immédiat de sa vision intellectuelle une question qui l'intéresse, je crois que souvent on sera surpris de la sagesse populaire.

Le Referendum suisse de décembre dernier sur les assurances obligatoires par l'Etat a donné à l'Europe stupéfaite une leçon de civisme dont elle a joliment besoin. Par 513,284 voix contre 338,802, le peuple suisse a repoussé le projet de loi d'assurance obligatoire, dit Schulthess, du nom de son auteur. Tous les organismes fédéraux l'avaient adopté, tous les partis, socialiste, radical, paysan, démocrate, hormis une poignée de conservateurs libéraux et catholiques, toutes les autorités sociales, y compris les autorités

ecclésiastiques, toute la machine gouvernementale, tout le monde helvétique avait exercé sur le corps électoral une pression formidable. Le comité référendaire était la cible de toutes les plaisanteries. Il ne s'en est pas ému. Il a parlé raison. Il a mis sous les yeux l'effondrement des assurances sociales de l'Allemagne dont les cotisations patronales, élevées à 22 % des salaires et les subventions d'Etat de plus en plus grossies par les impôts, ne sont pas parvenues à maintenir l'équilibre. Des propagandistes sont arrivés à faire toucher du doigt par la multitude cette vérité que M. Renkin, notre Premier, s'efforce de faire pénétrer chez nous : l'Etat n'est pas riche par lui-même, il ne possède pas d'écuries dont les chevaux font des crotins d'or — texte du discours d'Eupen — il n'est riche que si les citoyens le sont, il est fou et criminel de compter sur lui toujours et partout. Il faut qu'il tire l'argent de la poche des contribuables, laquelle, quoique disent les hurluberlus, n'est pas inépuisable. Si, par exemple, l'Etat français assureur depuis 1930 a perçu du 1<sup>er</sup> juillet 1930 au 31 mai 1931, 3 milliards de cotisations, il va de soi que ces 3 milliards s'ajoutent au prix de revient de la production française, que par une répercussion fatale, la vie renchérit.

Par surcroît, la Caisse centrale d'assurances se comporte comme une vaste entreprise de capitalisation, elle est donc sujette à la fluctuation des gains et des pertes. Qui dira ces pertes à l'heure actuelle?

Ce que le peuple suisse, interrogé sur ce point parfaitement limité, a parfaitement saisi, c'est que, en présence de l'immense débâcle allemande, il y a fort à redouter que les économies de la classe ouvrière épargnante ne s'engloutissent dans le même gouffre avec les cotisations patronales et les subventions d'Etat. Devant quoi, il a rejeté l'obligation. Il a opté pour la liberté. Il n'a pas hypothéqué l'avenir. Il se contentera même de répéter la quatrième demande du Pater, qui est une sublime formule de confiance en la Providence : Père, qui veillez sur nous, du haut des cieux, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

J. SCHYRGENS.

**ANCIENNE BANQUE**  
**G. DE KINDER**

---

SOO. ANONYME

**ANVERS**

835

**BANQUE DE SAINT-PHALLE**  
**BRUXELLES ANVERS**

18, rue Treurenberg 19, Place de Meir

TOUTES OPÉRATIONS DE BOURSE SUR MARCHÉS  
EUROPÉENS ET AMÉRICAINS

PLACEMENT ET GESTION DE PORTEFEUILLE  
RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET DOCUMENTATION  
INTERNATIONALE

---

Correspondants à l'Étranger  
PARIS — LONDRES — ZURICH — BERLIN

---

New-York Représentant à Rome  
de Saint-Phalle & Company Commandatore Giovanni Mazzoni  
Membres du New-York Stock Exchange Via Sallustiana, 41 900

**Caisse Hypothécaire Anversoise**

Société Anonyme — Fondée en 1881 — Registre du Commerce d'Anvers n° 1158

**CAPITAL : frs. 40.000.000**  
**RESERVES : frs. 58.384.198,33**

**FONDS SOCIAL : frs 98.384.198,33**

Siège Social : **ANNERS** Siège de Bruxelles  
**35, rue des Tanneurs - 24 place de Meir** **44, Boulevard du Régent, 44**  
Tél. N° 302.30-202.01 Tél. N° 12 44 97 - 12 84 64

**SUCOURSAL DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101**

**PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR**

Obligations Foncières  
Caisse d'Épargne Intérêts 3.60 % ; 5 % et 5.50 %

Agences dans les villes et les principales communes du Pays

**LOCATION DE COFFRES-FORTS** 672

**BANQUE**  
**DE**  
**l'Arrondissement d'Anvers**

SOCIÉTÉ ANONYME

Longue rue Neuve, 107-108-111, Anvers

Succursales

36, Longue rue Loobroeck — 2, rue Th. Roucourt, Berchem  
83, Ouhassée de Turnhout, Bergerhout

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE**

Caisse d'Épargne Location Coffres-forts